

## *Des moyens linguistiques spécialisées dans l'expression du topic*

---

**S**i le pronom personnel constitue le moyen d'expression du topic non-marqué par excellence, les langues disposent également de moyens de marquer le topic de manière explicite : pour établir un nouveau topic, rétablir un topic momentanément abandonné ou pour passer d'un topic à l'autre. Les moyens linguistiques employés à ces fins varient cependant d'une langue à l'autre.

Pour le français, c'est la dislocation qui est généralement décrite comme expression marquée du topic. En allemand, la dislocation, bien qu'elle soit une possibilité structurelle de la langue, semble moins exploitée. Pour mettre en avant un topic de manière explicite (i.e., par une forme forte, plutôt que par une forme nulle ou un pronom en tant qu'expression non-marquée du topic) ou changer de topic, l'allemand peut recourir à l'ordre des mots, notamment avec l'antéposition de l'objet topicalisé, et au topic drop (cf. CHAPITRE III-3.3.1). D'autres auteurs ont souligné le rôle des pronoms démonstratifs dans l'expression du topic (Ahrenholz, 2007; Bittner, 2010a; Bittner & Dery, 2015 inter alia; Bosch, 2013; Bosch, Katz, & Umbach, 2007; Bosch, Rozario, & Zhao, 2003; Weinert, 2007a, 2011).

Pour ces raisons, nous allons décrire plus en détail les dislocations dans les deux langues en section 1. La section 2 sera consacrée aux emplois complémentaires des pronoms personnels et démonstratifs en allemand, et nous proposerons en section 3 un élargissement sur l'expression marquée et non marquée du topic, ainsi que la surspécification et sous-spécification référentielle.

## 1. La dislocation en français et en allemand

### 1.1 Définition du phénomène et terminologie

Le terme *dislocation* décrit l'existence d'un constituant à la périphérie d'un énoncé syntaxiquement déjà complet, placé avant ou après la phrase matrice, et qui peut être repris par un pronom coréférentiel à l'intérieur de l'énoncé matrice. Le traitement dans la littérature des constructions qui nous intéressent ici manifeste une grande hétérogénéité. Ces différences peuvent être à la fois d'ordre méthodologique et théorique : il est ainsi courant d'analyser uniquement des syntagmes nominaux lexicaux disloqués. D'autres constituants comme des syntagmes prépositionnels, voire mêmes des éléments phrastiques, peuvent également être disloqués (cf. ci-dessous), mais ils sont plus rarement attestés (Avanzi, 2009b : 78). En ce qui concerne le pronom résomptif, des approches différentes se dessinent également : s'il y a accord sur l'inclusion des reprises par pronom personnel clitique, certains auteurs (cf. Avanzi, 2009b : 78) excluent la dislocation sans reprise, ou encore la reprise par pronom démonstratif (en fonction de son apport sémantique différent des pronoms personnels).

Aussi, le sens même des termes traduit une hypothèse contestée et qui n'est pas assumée dans toutes les approches traitant de la dislocation : le terme *dislocation* implique que l'élément disloqué ait été déplacé depuis sa place originelle à l'intérieur de l'énoncé. Cette hypothèse de mouvement est en effet proposée par certaines études générativistes et différencié selon le type de dislocation (notamment Cinque, 1977; Ross, 1967), mais réfutée par d'autres (par exemple De Cat, 2007). Le terme *Herausstellungsstrukturen* proposé par Altmann pose des problèmes similaires ; sans adopter la perspective générativiste, Altmann adopte ces termes comme équivalents allemands par commodité d'une terminologie déjà existante (1981 : 17). Nous allons également utiliser le terme *dislocation* ici sans nous placer dans une perspective générativiste, puisque c'est effectivement le terme le plus répandu dans la littérature. Les termes gauche et droite pour distinguer l'emplacement de l'élément disloqué sont également problématiques : ils relèvent du domaine du texte écrit et ne sont donc pas tout à fait appropriés pour traiter de l'oral. Cependant, en raison de l'utilisation très répandue de ces deux termes dans la littérature, nous allons garder cette terminologie, tout en rendant compte, dans nos analyses, du caractère temporel, et non pas spatial, du langage oral (cf., parmi d'autres, Auer, 2009).

Comment est alors définie la dislocation, en abstraction d'une éventuelle origine ou non par déplacement ? Lambrecht (2001) s'est attaché à donner un aperçu typologique du phénomène de la dislocation, et il propose quatre traits caractéristiques qui distinguent une structure disloquée :

**Tableau IV-1 - (Lambrecht, 2001b : 1050; notre traduction)**

- a) position d'un constituant en dehors de la phrase
- b) possibilité d'une position alternative à l'intérieur de la phrase
- c) coindexation pronominale
- d) prosodie spécifique

Il est important de noter que ces traits sont considérés par Lambrecht comme prototypiques. Seul le critère de la position en-dehors de l'énoncé est jugé nécessaire. En effet, notamment les critères b) et c) peuvent ne pas être satisfaits. Considérons le critère d'une possible position alternative dans l'énoncé :

**Exemple IV-1 - (Avanzi, 2009b : 77)**

- (a) [Le tabac] c'est pas bon.
- (b) Le tabac est pas bon.

Dans ces exemples utilisés par Avanzi, la substitution du pronom *ce* par l'élément disloqué n'entraîne pas l'agrammaticalité de l'énoncé, mais elle en change le sens (alors qu'une lecture générique s'impose pour l'exemple (a), l'exemple (b) doit plutôt être interprété comme la qualification d'un tabac spécifique (qu'on serait en train de fumer, par exemple). Avanzi rapproche ces structures plutôt des pseudo-clivées, en se basant sur Pekarek Doehler & Müller (2009). D'autres auteurs, comme par exemple Barnes (1985), étudient toutes les constructions disloquées, tout en expliquant les différences sémantiques.

Le trait *c) coindexation pronominale* de la typologie de Lambrecht (2001b) donne également lieu à des désaccords quant au périmètre de la dislocation. L'absence de pronom résomptif dans ce que Lambrecht appelle des « *unlinked-TOP constructions* » (Lambrecht (2001b : 1058) ; '*constructions à topic non lié*', *notre traduction*), ou thème libre, pose un problème définitoire. Ces structures sans reprise, comme dans l'Exemple IV-2, comptent parmi les dislocations pour Lambrecht ou Barnes, mais ne sont pas étudiées comme dislocations par tous les auteurs :

**Exemple IV-2 - (Barnes, 1985, reproduit dans Lambrecht, 2001 : 1058)**

[Le métro] avec la carte orange tu vas n'importe où.

Ces différences concernant la reprise ou non dans les constructions, qui seraient moins marquées pour la dislocation à droite, traduisent des liens syntaxiques plus ou moins forts. Elles posent notamment la question du statut syntaxique de l'élément disloqué, qui est apprécié différemment en fonction des approches. En ce qui nous concerne, nous n'allons pas nous limiter d'emblée à telle ou telle construction, mais considérer l'ensemble des dislocations et constructions à thème libre, qu'ils soient repris par un élément à l'intérieur de la proposition ou non.

## 1.2 Statut syntaxique de l'élément disloqué

Certains auteurs soutiennent que l'élément disloqué serait le sujet de la phrase en français, et que le pronom personnel résomptif ne serait pas un clitique, mais un affixe, marqueur d'accord sur le verbe (Apothéloz, 1997; Berrendonner, 2007; Culbertson & Legendre, 2008; Parisse, 2008). Pour une

discussion critique de cette hypothèse, voir par exemple Barnes (1985) et De Cat (2007). Dans d'autres approches, l'élément disloqué est conçu comme apposé ou adjoind à l'énoncé (De Cat, 2007). Lambrecht (2001b) propose que l'élément disloqué n'entretient aucune relation syntaxique ou sémantique (celles-ci sont remplis par le résomptif, si présent) avec la prédication de l'énoncé matrice, mais seulement une relation pragmatique. Encore d'autres auteurs se sont intéressés à la dislocation dans un cadre plus large, qui vise à établir les unités d'analyse pertinentes pour la langue parlée et qui tentent d'établir des descriptions de la langue parlée qui puissent tenir compte justement de ces types de déviation de la 'phrase canonique' (voir notre chapitre précédent). Les liens qu'entretient la dislocation avec le reste de l'énoncé sont alors saisis en termes macro-syntaxiques, en tant que satellite combiné au noyau de l'énoncé (Blanche-Benveniste, 2010 [1997]; Blanche-Benveniste et al., 1990) ou encore en termes d'actions communicatives (préparation + action, action + confirmation ; (Berrendonner & Groupe de Fribourg, 2012), *Referenz + Aussage* (=référence + prédication) (Fiehler et al., 2004; Schneider et al., 2018)).

### 1.3 Les descriptions formelles des dislocations dans la littérature

Les premières études sur les dislocations se sont concentrées sur la dislocation à gauche, et elles se sont essentiellement consacrées à la morphosyntaxe de ces constructions. Dans les travaux sur la dislocation, que cela concerne le français ou l'allemand, il y a tendance à considérer qu'il existe deux types différents de dislocation à gauche (en tout cas parmi les auteurs qui acceptent une définition plus vaste de la dislocation, comme nous venons de le présenter) : La dislocation à gauche au sens strict (aussi CLLD = Clitic Left Dislocation, parfois juste LD, Left Dislocation) et le *thème libre* (HTLD = Hanging Topic Left Dislocation, aussi *Nominativus Pendens*). Les études sur la dislocation à droite sont quant à elles moins nombreuses que celles consacrées à la dislocation à gauche. Certains auteurs considèrent qu'il n'y a qu'un seul type de dislocation à droite (cf. Altmann, 1981 pour l'allemand, et plus récemment De Cat, 2007 pour le français), d'autres distinguent des structures qui seraient analogues à celles de dislocation à gauche et thème libre en ce qui concerne les liens syntaxiques entretenues avec le noyau de l'énoncé (cf. Horlacher, 2007, 2012 pour le français; Auer, 1991; Averintseva-Klisch, 2006a, 2009; Selting, 1994 pour l'allemand). Nous utiliserons dans la suite le terme dislocation à gauche au sens global, et distinguerons dislocation à gauche (véritable) et thème libre lorsqu'il s'agira de détailler ces deux constructions. Nous soulignons également que dans nos analyses, nous n'allons pas distinguer les deux, notamment parce que dans nos données, le thème libre est presque inexistant. L'objectif de ce chapitre est alors essentiellement de rendre compte de l'état de l'art, et de souligner le continuum ou les affinités formelles et fonctionnelles qui existent entre les différents types de dislocation, plutôt que d'aboutir à une classification de celles-ci. Si les premières descriptions formelles de la dislocation concernaient essentiellement les traits morpho-syntaxiques, des critères prosodiques ont été intégrés aux analyses comme trait

supplémentaire pour distinguer des structures pouvant être identiques sur le plan segmental (dislocation à gauche et thème libre). Certains auteurs ont même fait de la prosodie le critère premier et principal pour distinguer entre les différents types de dislocation (notamment Selting, 1993b, 1994 pour l'allemand).

Comme nous l'avons noté plus haut, la dislocation est un trait saillant du français parlé, bien plus que de l'allemand. C'est sans doute pour cette raison que l'on trouve un plus grand nombre d'études sur corpus pour le français que pour l'allemand.

Nous allons par la suite exposer les descriptions formelles proposées dans la littérature pour décrire les différents types de dislocation : la nature de l'élément disloqué, celle de l'élément résomptif ainsi que des traits prosodiques. Les dislocations à gauche et à droite seront traitées ensemble, ce qui nous paraît ici le format le plus adéquat pour comparer les deux structures et éviter les répétitions. Dans un premier temps, nous allons faire le point sur la fréquence de la dislocation gauche et droite respectivement, avant de présenter les types de syntagmes qui peuvent être disloqués, pour ensuite regarder de près l'élément résomptif. Nous allons ensuite examiner les descriptions des propriétés prosodiques qui ont été proposées. Chaque paragraphe présentera d'abord le français et ensuite l'allemand, afin de bien faire apparaître les points communs et les divergences formelles.

### **1.3.1 Fréquence des dislocations**

Malgré le grand intérêt porté à la dislocation dans la littérature, les études ayant quantifié son emploi de manière détaillée sont finalement assez rares en ce qui concerne le français, et très rares pour l'allemand. Nous mentionnons ici les études qui ont analysé des interactions entre adultes ; pour les interactions impliquant des jeunes enfants, voir le CHAPITRE V.

Pour le français, en fonction des études, le taux de dislocation a pu être calculé par rapport à l'ensemble des énoncés contenant ou non une dislocation, ou alors a été calculé en fonction de la réalisation du sujet. Jansen (2014 : 146-147) a chiffré le taux de dislocation à 8 à 12% pour trois locuteurs adultes francophones, mesuré comme pourcentage des énoncés déclaratifs avec verbe conjugué contenant une dislocation. D'autres auteurs ont comparé le taux de sujet disloqué au sujet non-disloqué, suivant la discussion sur la structure argumentale préférentielle du français (voir la section 3 de notre chapitre précédent). Les analyses quantitatives qui ont comparé le taux de sujet lexical disloqué et non disloqué arrivent à des conclusions assez similaires, pour peu que la même méthode de calcul soit appliquée. Lambrecht (1987) propose une quantification pour la fonction sujet, de dislocation à gauche, dislocation à droite et syntagme lexical non disloqué. Dans ses résultats, un syntagme nominal sujet est plus fréquemment disloqué (164 occurrences, 61%), le sujet lexical simple correspondant à 104 (39%) des cas. Mais l'énoncé avec sujet nominal non disloqué

reste, d'après ces résultats, une construction utilisée, malgré les tendances de la structuration préférentielle.

Ashby (1982) analyse seulement les SN lexicaux (pré- et postverbaux) dont le référent est donné (dans le discours ou dans la situation), et constate que 47% des ces SN sont disloqués.<sup>96</sup> Une autre étude qui s'intéresse à ce que Ashby appelle « the drift of french syntax » (1982) est celle de Culbertson & Legendre (2008), qui suppose une évolution vers un dédoublement du sujet lexical (dans cette perspective, le clitique sujet deviendrait un marqueur morphologique affixé au verbe, et l'élément « disloqué » constitue le sujet syntaxique). Les auteures citent des chiffres pour l'interaction entre adultes basés sur l'analyse de 23 locuteurs (corpus PCF), où les SN sujet avec reprise par un pronom clitique font 60% en moyenne (Culbertson & Legendre, 2008 : 2669-2670).<sup>97</sup>

Barnes (1985) a étudié seulement la dislocation à gauche. Dans des contextes où cela est syntaxiquement et pragmatiquement possible, 65% des sujets lexicaux sont alors disloqués. Horvath (2018) enfin, qui s'intéresse à la dislocation à gauche et à droite, observe un taux très similaire pour les sujets lexicaux : 66,8% sont disloqués (2018 : 138).<sup>98</sup> Ces différentes études observent donc environ deux tiers de sujets lexicaux disloqués pour un tiers non disloqué.

Blasco-Dulbecco (1999) ne distingue pas, dans son calcul, les sujets lexicaux et pronominaux, et observe en conséquence un pourcentage beaucoup plus bas. Elle rapporte ainsi que 10,19% de l'ensemble des sujets (lexicaux ou pronominaux) sont disloqués. Le calcul de Blanche-Benveniste concerne également la fonction sujet dans son ensemble, et l'auteure propose des chiffres assez proches des observations de Blasco-Dulbecco (1999) : Blanche-Benveniste précise au sujet des énoncés avec un sujet lexical que « dans les conversations en face à face, ce taux ne dépasse pas en moyenne 15%. Mais il peut atteindre, dans d'autres genres de la langue parlée, des taux beaucoup plus élevés. Il y en a 24% dans un récit autobiographique [...] » (Blanche-Benveniste, 2010 [1997] : 118).

Pour l'allemand, la monographie de Weiss (1975) sur la syntaxe dans la conversation spontanée fournit une quantification détaillée de différentes constructions syntaxiques de l'oral et de la réalisation des arguments syntaxiques. Le corpus comprend les productions d'élèves d'un internat dans trois situations d'interaction, dont le degré de formalité et de complexité thématique varie : une interaction de classe d'arts plastiques (+formel et +thématiquement complexe), des conversations pendant la récréation des élèves (-formel et -thématiquement complexe), et une discussion de groupe (-formel et + thématiquement complexe). Weiss observe alors un taux de 3-4% de dislocations à

---

<sup>96</sup> Dans une publication ultérieure (Ashby, 1988), l'auteur fera la distinction entre les dislocations à gauche et les dislocations à droite et montrera que si les derniers réfèrent majoritairement à des référents données, ce n'est le cas d'environ seulement la moitié des dislocations à gauche.

<sup>97</sup> Les auteures rapportent également une différence liée à l'âge des locuteurs : la fréquence est de presque 70% pour les moins de 35 ans, et de 50% pour les locuteurs plus âgés.

<sup>98</sup> Barnes (1985 : 116) exclut les sujets référentiellement indéfinis et quantifiés, Horvath (2018 : 137) exclut les sujets quantifiés.

gauche dans les interactions en classe et discussions de groupe, et entre 0,4% et 1,4% de dislocations à droite. Dans la conversation spontanée, le taux est de 0,8% pour les deux types de dislocations. Pour la comparaison de taux de dislocation, ces données sont à prendre avec une certaine précaution. D'une part, parce que le matériel analysé est relativement court (interaction de classe : 30 minutes, 230 énoncés ; récréation : 20 minutes, 254 énoncés ; discussion de groupe : 30 minutes, 628 énoncés), et les chiffres bruts sont très petits (les 4% de dislocation à gauche dans la discussion de groupe correspondent à seulement 23 occurrences). D'autre part, les dislocations sans reprise ne semblent pas avoir été prises en compte. Dans une comparaison des caractéristiques des trois types de conversation, Weiss relève que la dislocation fait partie des traits fréquents dans la discussion de groupe, alors que l'interaction de classe se caractérise, parmi d'autres traits, d'une haute fréquence d'un sujet pronominal de troisième personne en première position de l'énoncé. L'interaction en récréation est marquée par l'emploi fréquent du pronom de première personne (*ich = je*) ou des circonstanciels en première position, ainsi que de non-verbalisation de la position préverbale (Weiss, 1975 : 108 sqq.)

Un autre travail ayant chiffré explicitement l'emploi de la dislocation en allemand, pour trois locuteurs adultes, rapporte un taux de moins de 1% des énoncés, où les seuls énoncés déclaratifs avec un verbe conjugué ont été pris en compte (Jansen, 2014). De fait, pour l'interaction entre adultes, l'auteure a relevé une seule dislocation par locuteur. Là aussi, les données sont à prendre avec précaution, étant donné qu'ils concernent seulement trois locuteurs adultes.

En même temps, la publication récente de Schneider, Butterworth, & Hahn (2018) sur le standard parlé (*gesprochener Standard*) indique que les dislocations à gauche et à droite (*Referenz-Aussage-Struktur* et *Aussage-Referenz-Struktur* respectivement dans leur terminologie) sont fréquentes et habituelles, et font partie selon eux du standard parlé de l'allemand, non restreint à des variétés géographiques. Comme Selting (1993b, 1994), les auteurs apportent de nombreux exemples issus de conversations spontanées, mais ne proposent pas de chiffres concernant la fréquence de ces constructions.

La monographie de Proske (2013a) sur la structuration informationnelle dans des conversations du quotidien en allemand examine la réalisation des arguments du verbe dans le cadre de la théorie de la *Preferred Argument Structure* de Du Bois (voir notre chapitre 3). Proske classe les dislocations parmi le grand groupe des syntagmes nominaux « libres » qui n'occupent pas de rôle syntaxique (essentiel ou facultatif) dans un énoncé. Il peut alors s'agir par exemple de questions d'écho, de réponses à des questions, ou d'éléments disloqués. Parmi les dislocations, Proske discute seulement la dislocation à gauche et en observe 32 occurrences (2013a : 232) sur 411 syntagmes nominaux libres (dans un total de 5498 expressions potentiellement référentielles ; (2013a : 69)). Dans les 2923 énoncés analysés, l'auteure a relevé en outre cinq occurrences de thèmes libres (potentiels) et 11 dislocations à droite, ce qui correspond également à 1-2% des énoncés (Proske, communication

personnelle). En même temps, l'auteure suggère qu'un faible pourcentage n'implique pas nécessairement qu'une structure ne soit pas fréquente dans l'expérience des locuteurs : Proske soulève le fait que dans les 112 minutes de son corpus, les locuteurs pourraient être confrontés, si l'on calcule la moyenne, toutes les 3,5 minutes avec une dislocation à gauche, ce qui pourrait compter comme un usage fréquent selon elle (communication personnelle).

En somme, pour le français, les méthodes de quantification diffèrent donc d'une étude à l'autre ou ne concernent qu'une partie des dislocations. Il y a toutefois convergence de résultats entre les différentes études : autour de 10 à 15% des sujets semblent être des dislocations, et, si l'on considère seulement les sujets lexicaux, les deux tiers environ semblent être disloqués. Pour l'allemand, nous disposons de très peu de fréquences chiffrées. Les résultats très faibles sont d'une part cohérents avec l'appréciation générale de la plus faible fréquence de cette construction en allemand, en comparaison au français. D'autre part, ils sont en contradiction avec les observations faites par Baumgärtner (1959) pour la langue parlée à Leipzig, ou Schneider et al. (2018), qui affirment que la dislocation est fréquente (« en grand nombre » (2018 : 108; notre traduction)) dans les données observées (des conversations dans des débats politiques télévisés ainsi que des interactions scolaires dans des classes du lycée). Une quantification détaillée de la dislocation en allemand, peut être en fonction du type d'interaction, semble alors encore nécessaire.

### **1.3.2 Ratio de dislocation à gauche et dislocation à droite**

Parmi les rares études proposant des données quantifiées permettant de comparer la fréquence de la dislocation gauche et droite respectivement dans des données de français parlé, nous avons déjà cité Lambrecht (1987). Cet auteur observe que parmi les seuls syntagmes nominaux lexicaux, la dislocation à gauche est employée plus fréquemment (120 occurrences ; 73%) que la dislocation à droite (44 occurrences ; 27%).

Dans les données d'Ashby (1988), la dislocation à gauche (862 occurrences ; 79%) est également plus fréquente que celle à droite (226 occurrences ; 21%).<sup>99</sup> Blasco-Dulbecco (1999) rapporte des chiffres comparables ; les dislocations à gauche représentent 69%, les dislocations à droite 31%. Une étude plus récente de Pekarek, De Stefani, & Horlacher (2015) s'intéresse à la dislocation en tant que ressource interactionnelle. Les auteurs n'ont pas procédé à des quantifications, mais estiment que dans leurs données, la dislocation à gauche prévaut également, à un taux comparable à ceux constatés par Ashby et Blasco-Dulbecco.

---

<sup>99</sup> Ce taux n'est en fait pas entièrement représentatif des données analysées, puisque Ashby (1988 : 206) note qu'il a du recourir à la prise en compte de locuteurs supplémentaires, pour lesquels seulement la dislocation à droite était compté, en fonction du nombre trop faible de dislocations à droite dans les productions des 25 locuteurs initiaux. Les 470 dislocations à gauche devraient alors être comparées aux 79 occurrences de dislocation à droite produits par ces mêmes locuteurs, et la dislocation à droite ne représente alors plus que 8% des dislocations.

C'est également l'observation de Horváth (2018). Dans la publication récente de sa thèse, l'auteur propose une étude très complète des formes et fonctions des dislocations à gauche et à droite du français parlé, basée sur un corpus de conversation conséquent.<sup>100</sup> Des 1739 constructions disloquées relevées dans ce corpus, près de 80% apparaissent dans la périphérie gauche. (Cumul des dislocations à gauche avec reprise, antépositions topicalisantes à pronom nul et topics libres : l'auteur indique que 153 des 157 topics libres sont disloqués à gauche).

Pour l'allemand, la fréquence des dislocations dans les rares travaux qui proposent des chiffres étant très faible, la question du taux de dislocation à gauche/ à droite semble peu pertinente. Les deux types sont en tout cas attestés, et des exemples seront donnés dans les sections suivantes. Nous reviendrons à la question lorsque nous aborderons l'étude de Jansen (2014) sur l'acquisition de la dislocation chez des enfants germanophones et francophones, monolingues et bilingues, dans le CHAPITRE V, consacré à l'acquisition des expressions référentielles.

### 1.3.3 La nature de l'élément disloqué

#### 1.3.3.1 Français

Pour le français, dans l'étude de la dislocation à gauche ou à droite, la plupart des auteurs se limitent aux constructions les plus fréquentes : L'élément disloqué est un syntagme nominal (SN par la suite) avec pronom personnel tonique (l'Exemple IV-3 (a1) et (a2)), pronom démonstratif tonique ((b1) et (b2)) ou nom lexical plein ((c1) et (c2)), ou, moins fréquemment (Lambrecht, 2001b : 1061), un syntagme prépositionnel (SP par la suite) comme dans les exemples (d1) et (d2) :

#### Exemple IV-3 – Types fréquents d'éléments disloqués

- |      |  |                           |
|------|--|---------------------------|
| (a1) | <b>[Moi]</b> je bois énormément.                                       | (Barnes, 1985 : 1)        |
| (a2) | Mais <b>il</b> est habitué <b>[lui]</b> de marcher dans l'eau.         | (De Cat, 2007 : 230)      |
| (b1) | <b>[Ça]</b> c'est qui ?  |                           |
| (b2) | Qui c'est <b>[ça]</b> ?  |                           |
| (c1) | <b>Ils</b> sont fous <b>[ces Romains]</b> .                            | (Lambrecht, 2001b : 1051) |
| (c2) | <b>[Les Romains]</b> ils sont fous.                                    |                           |
| (d1) | Même, même <b>[à la corde à nœuds]</b> , j'savais pas <b>y</b> monter. | (Barnes, 1985 : 13)       |
| (d2) | Je dois encore <b>lui</b> répondre <b>[à Jim]</b> .                    | (De Cat, 2007 : 140)      |

Pour revenir aux résultats d'Ashby (1988), la dislocation de pronoms semble plus fréquente que la dislocation de noms globalement, mais davantage dans la dislocation à droite que dans la dislocation à gauche. Il n'est malheureusement pas possible de comparer la dislocation de noms à celle des pronoms de manière globale, puisque les données pour la dislocation à gauche et celle à droite ne sont pas issues du même corpus. Il semble enfin sans risque de dire que la dislocation de proposition est rare dans l'ensemble, et extrêmement rare dans la dislocation à droite dans les données analysées par Ashby.

---

<sup>100</sup> Il s'agit du corpus du projet Phonologie du Français Contemporain (PCF ; (Durand, Laks, & Lyche, 2009)), dont l'auteur a analysé les productions de 28 locuteurs, dans un corpus d'une durée totale de 768 minutes.

Dans le corpus de données conversationnelles analysé par Barnes (1985 : 13-14), 62% des dislocations à gauche sont des SN de type pronom (dont la part majeure revient au pronom de première personne du singulier : *moi je*, cf. ci-dessous), le reste des SN lexicaux. L'auteure rapporte un seul exemple de SP disloqué, d'autres constructions ne sont pas mentionnées. L'absence de SP dans les dislocations à gauche pourrait s'expliquer par le fait que dans une dislocation à gauche, la préposition a tendance à ne pas être réalisé, contrairement à la dislocation à droite, où elle serait presque obligatoire (Ashby, 1988 : 210; De Cat, 2007 : 138-140; Lambrecht, 2001b : 1050), comme l'illustre l'exemple ci-dessous.

**Exemple IV-4 – adapté de De Cat (2007 : 140)**

[**Jim**] je dois encore **lui** répondre.  
 ?[**À Jim**] je dois encore **lui** répondre.  
 Je dois encore **lui** répondre [**à Jim**].  
 ?? Je dois encore **lui** répondre [**Jim**]

Ces deux exemples illustrent le fait qu'un énoncé à dislocation à gauche était jugé plus acceptable par les informateurs de De Cat sans la préposition, alors qu'avec la dislocation à droite, le jugement inverse est obtenu. Le jugement défavorable d'une dislocation à gauche avec préposition est corroboré par les résultats de Barnes qui rapporte une seule occurrence, et de De Cat, qui les qualifie d'extrêmement rares sans donner de quantification précise. De Cat note toutefois que selon le contexte discursif, la dislocation à gauche avec préposition a été jugé acceptable par davantage d'informateurs ; notamment dans un contexte contrastif (De Cat, 2007 : 272). La présence de préposition avec la dislocation à droite doit être compris également comme une tendance, non pas une contrainte absolue. Ashby (Ashby, 1988 : 208) rapporte des contre-exemples :

**Exemple IV-5 - (Ashby, 1988 : 208)**

Speaker 56 {en décrivant la préparation d'un plat à base d'agneau}  
 c'est-à-dire que pour deux personnes, il faut acheter cinq kilos d'agn-, de mouton,  
 d'agneau. Et le reste, c'est du déchet. On peut pas s'**en** servir [**le reste**].

Pekarek et al. (2015) indiquent que la dislocation de syntagme prépositionnel est également rare dans leur corpus et mettent en avant également l'absence de marquage casuel des éléments disloqués (périphériques, dans leur terminologie). D'autres constituants peuvent en principe être disloqués : des syntagmes adjectivaux, adverbiaux, ou encore des syntagmes verbaux infinitifs ou complétifs, comme dans les exemples ci-dessous.

**Exemple IV-6 – adaptés de De Cat (De Cat, 2007 : 232)**

Syntagme adjectival : [Coiffé], il est plus beau, hein.<sup>101</sup>  
Syntagme adverbial : Ce n'est pas un bon jour, [aujourd'hui], hein.  
Proposition infinitive : Parce ce que [se donner en spectacle comme ça], hein, ce n'est pas vraiment beau, sais-tu.  
Proposition complétive : C'est ça, [ce que tu me dis] ?

Nous avons déjà vu qu'habituellement, deux constructions différentes sont distinguées parmi les constructions disloquées à gauche, en fonction de leur degré d'intégration dans la proposition matrice. Parmi les caractéristiques morphosyntaxiques utilisées pour distinguer entre dislocation au sens strict et thème libre, la présence de marqueurs explicites de dépendance est souvent utilisée comme le trait le plus fiable (cf. les deux énoncés dans l'Exemple IV-7 ci-dessous) :

**Exemple IV-7 - (De Cat, 2007 : 136)**

[Son photographe] elle lui en a jamais parlé. (Thème libre)  
[A son photographe] elle lui en a jamais parlé. (Dislocation à gauche)

Ainsi, l'absence de la préposition, dans un contexte où elle serait possible, devant un complément d'objet indirect tend à suggérer une interprétation syntaxique comme thème libre pour certains auteurs. De Cat (2007 : 134-139) au contraire refuse explicitement la possibilité de faire une telle distinction sur critères morpho-syntaxiques dans des langues qui ne marquent pas de cas morphologique sur les arguments.

Pour les structures de la périphérie droite, dans la littérature il est généralement considéré qu'il n'existe pas d'équivalent du thème libre à droite (Lambrecht, 2001b : 1070-1071). De Cat propose tout de même un exemple qui contredit cette restriction. En effet, l'expression *robinet* n'est pas annoncée par un pronom cataphorique dans l'énoncé, le démonstratif *c'* est seulement faiblement référentiel dans cette expression quelque peu figée, et certainement pas coréférentiel avec *robinet*.

**Exemple IV-8 - (De Cat, 2007 : 222)**

C'est fini **robinet**

Horváth (2018) donne des exemples similaires et note que des instances de thème libre à droite apparaissent notamment dans des énoncés avec *c'est*, tout en admettant que le thème libre à droite constitue un phénomène marginal (2018 : 230):

---

<sup>101</sup> De Cat adopte de fait un cadre de définition très large pour la dislocation et elle interprète comme disloqué divers modificateurs au niveau de l'énoncé :

- (a) **Maintenant**, tu flottes
- (b) **Malgré mon rhume**, je sens (que) ça sent bon.
- (c) Oui **juste à côté**, c'est vert.

Comme les énoncés cités ici, son exemple de syntagme adjectival dans l'Exemple IV-6 ne serait pas considéré comme disloqué dans toutes les approches (et nous ne le considérons pas comme tel non plus : cela nous semble plutôt un cas d'apposition); l'exemple suivant de Lambrecht (Lambrecht, 2001b : 1062) fera plus facilement l'unanimité : **Riche**, il ne l'est pas.

**Exemple IV-9 - (Horváth, 2018 : 226)**

ML : Ouais tu vois, si tu décides de faire un truc, tu le fais bien quoi, tu viens pas une fois sur deux euh tu euh  
E : C'est l'armée **toi**

**Exemple IV-10 - (Horváth, 2018 : 228)**

E : Son année de naissance ?  
CR : Quarante-deux ou quarante-trois, je sais plus.  
E : Plus ou moins, ça va. Et son lieu d'origine ?  
CR : Ah mon père il est né à Loudéac en Bretagne. Ça par contre je le sais.  
E : Hum hum.  
CR : C'est quarante-deux ou quarante-trois **mon père** ?

Parmi les dislocation à droite, Lambrecht (Lambrecht, 2001b) inclut également deux structures plus rarement traitées dans la littérature (mais voir par exemple Milner (1978)), bien que très fréquentes selon Lambrecht en français parlé : Il s'agit de syntagmes du type [comme N] et [de N] disloqués, comme illustrés par les exemples suivants (en fait, seul le nom est disloqué et précédé par *comme* ou *de*, selon la construction) :

**Exemple IV-11 - (Lambrecht, 2001b : 1063-1064)**

- (a) C'est pas marrant [**comme histoire**].
- (b) C'est cher [**comme appareil**].
- (c) J'en ai **une** [**de casserole**].
- (d) Je mets **laquelle** [**de robe**] ?

Le syntagme nominal semble alors de loin être le constituant le plus fréquemment disloqué, mais les différentes études arrivent à des conclusions différentes concernant le poids respectif des syntagmes lexicaux et pronominaux disloqués.

La dislocation d'éléments autres que d'un syntagme nominal semblent rares à travers les différentes analyses de corpus discutés ci-dessus. Les travaux ayant analysé dislocation à gauche et à droite trouvent une majorité de dislocations à gauche, ce qui est en accord avec l'appréciation générale dans la littérature sur le phénomène dans la conversation entre adultes. En revanche, le taux respectif de syntagmes lexicaux et pronominaux varie avec les études et une conclusion claire ne peut être tirée : Dans la dislocation à gauche, l'ensemble des pronoms compte pour 62% chez Barnes (1985), 55% chez Ashby (1988), et seulement 43% chez Horváth (2018). Dans la dislocation à droite, les pronoms sont largement majoritaires chez Ashby (70%). Chez Horváth, au contraire, ils sont moins fréquents encore dans la dislocation à droite (voir le tableau ci-dessus). Il semble y avoir accord également dans la littérature pour considérer la dislocation du type *moi je* comme très fréquente, bien que les taux précis varient. Dans le corpus de Barnes, ce type de dislocation fait 43% de l'ensemble des dislocations à gauche. Chez Horváth, *moi je* fait seulement 24% des dislocations à gauche (293 cas sur 1207), mais c'est toujours le type majoritaire dans la dislocation des pronoms personnels (66%). L'analyse du Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP (Équipe DELIC, Teston-Bonnard, & Véronis, 2004)) par Blasco-Dulbecco (2004) montre également qu'environ deux tiers des pronoms personnels disloqués sont du type *moi je*. Une autre analyse d'un corpus de conversation est proposée par Detges & Waltereit (2014), qui observent également la préférence des pronoms

disloqués pour la périphérie gauche, et la prévalence de *moi je*. Dans nombre de travaux, il a alors été plaidé pour un traitement séparé de la dislocation *moi je*, dont la motivation pragmatique est discuté de manière controversée. Nous y reviendrons plus loin dans ce chapitre, en section 1.4.1.5 (pour une synthèse de travaux, voir aussi Horváth, 2018 : 112 sqq.).

### 1.3.3.2 Allemand

Passons maintenant en revue la nature de l'élément disloqué en allemand. Comme en français, l'élément le plus étudié est le SN disloqué. Altmann (1981) note, dans son étude des dislocations basée sur des données orales et écrites, qu'une dislocation à gauche peut prendre la forme d'un SN ou d'un SP, alors que parmi les constructions identifiées comme thème libre, il ne compte que des SN (mais cf. Selting (Selting, 1994 : 303), qui atteste aussi des SP dans son corpus de conversation naturelle). Les exemples suivants illustrent des SN disloqués à gauche (a) et à droite (b) :

#### Exemple IV-12 - (Selting, 1994 : 301 et 308) <sup>102</sup>

- (a) Und [**die lehrer**] **die** saßen da auch alle um so größere tische herum...  
'Et les professeurs ils<sup>D</sup> étaient tous assis autour de grandes tables...'  
(b) **DIE** ist auch NIE: WIEdergekommen [**die FRAU**] ..  
'Elle<sup>D</sup> est d'ailleurs jamais revenue, cette femme.'

Scheutz (1997) a également analysé des données conversationnelles naturelles, dans une variété dialectale de l'allemand (*Mittelbairisch*, bavarois moyen), et s'intéresse uniquement à la dislocation à gauche. Il détaille la fréquence d'occurrence des différents syntagmes dans son corpus : 75% des environ 200 éléments disloqués sont des SN, dont des SN simples, mais aussi complexes comme dans l'exemple suivant :

#### Exemple IV-13 - (Scheutz, 1997 : 29)

aber [**der der doktor wolf oder wie der heisst der alte**] **das** muss ja auch ein ganz ein prima kerl sein.  
'Mais le le docteur Wolf ou comment il<sup>D</sup> s'appelle le vieux, ça doit bien être un type formidable.'

Des exemples de SP disloqué à gauche (a) et à droite (b) sont fournis dans Selting (1994) :

#### Exemple IV-14 - (Selting, 1994 : 301 et 308)

- (a) Und [**in dem buch**] **da** war das so daß die leute irgendwann an einem blutsturz gestorben sind.  
,Et **dans le livre**, ça y était comme ça que les gens sont morts d'une hémorragie à un moment.'  
(b) ich BIN auch zum beispiel relativ spät **damit** angefangen mit [**mit SINGen**]  
'J'ai par exemple commencé relativement tard **avec ça, (avec) le chant**.'

Dans le corpus de Scheutz (1997), les SP disloqués à gauche comptent tout de même pour 11%, ce qui diffère des observations pour le français. Selting (1994) ne chiffre pas ses résultats.

Comme en français, d'autres constituants peuvent se trouver dans une dislocation : Selting (1994) mentionne également des syntagmes adverbiaux (Exemple IV-15) et des propositions infinitives

---

<sup>102</sup> Selting reproduit dans ses exemples des effets de prononciation, nous les avons transposés en orthographe standard pour faciliter la lecture par les lecteurs non germanophones.

(Exemple IV-16) pour la dislocation à gauche, ainsi que des complétives (Exemple IV-17) et infinitives (Exemple IV-18) pour la dislocation à droite :

**Exemple IV-15 - (Selting, 1994 : 301)**

und [dreimal in der Woche] das reicht dann... 'Et [trois fois dans la semaine] ça suffit alors.'

**Exemple IV-16 - (Selting, 1994 : 301)**

nee so [ständig jemanden so um sich haben] das könnt ich auch nicht... 'Non, [toujours avoir quelqu'un à côté], ça je pourrais pas non plus...'

**Exemple IV-17 - (Selting, 1994 : 308)**

als ich das geHÖRT hab [dass du aus wilhelmshaven bist] .. 'Quand j'ai entendu ça, [que tu es de Wilhelmshaven]...'

**Exemple IV-18 - (Selting, 1994 : 310)**

R: aber ich WILL mir das auch Offenhalten so ne mais je veux REFL ça aussi ouvert.garder MOD TAG  
I: jaa oui  
R: [diese richtung weiterzugehen] cette direction continuer  
,Mais je veux aussi me garder ouvert ça, tu vois, [de continuer dans cette direction].'

Parmi les SN, nous n'avons pas trouvé dans la littérature de quantification de la part des différentes réalisations (nom, pronom, proposition) pour l'allemand. En ce qui concerne les pronoms de première et deuxième personne du singulier, Ochs Keenan & Schieffelin (1976a) remarquent qu'en anglais, il est plutôt rare d'avoir un pronom de première ou deuxième personne disloqué (2% dans leurs données). Barnes (1985 : 37) en conséquence propose que la différence d'expression, d'une langue à l'autre, de ce qu'elle considère être des fonction discursives similaires, soit « apparently due to the availability, in English, of other means of accomplishing these functions, namely the use of stress and variations in intonation which are not possible with the French clitic pronouns ». Cette différence vaut aussi pour l'allemand, et Altmann (1981 : 217) remarque également que les dislocations du type *ich, ich* semblent peu acceptables : une raison possible serait selon lui le « *poids rythmique* » (notre traduction) de l'élément disloqué.<sup>103</sup> Il suggère que l'insertion de matériel linguistique supplémentaire pourrait augmenter l'acceptabilité de l'énoncé :

**Exemple IV-19 - (Altmann, 1981 : 218)**

[Ich selbst] ich weiss nun wirklich alles  
'Je-même je sais vraiment tout (maintenant).'<sup>104</sup>

### 1.3.4 La nature de l'élément résomptif

#### 1.3.4.1 Français

La plupart des auteurs s'accordent à dire que l'élément de reprise peut être de nature variée. Les pronoms personnels clitiques peuvent reprendre par exemple des pronoms toniques ou des noms

<sup>103</sup> Mais voir les exemples attestés de ce type dans Baumgärtner (1959 : 94), repris dans Altmann (1981 : 52).

<sup>104</sup> La parenthèse indique que deux traductions alternatives sont recevables selon le contexte (soit avec, soit sans les parenthèses), le mot 'nun' pouvant avoir une valeur temporelle ('maintenant') ou bien modalisante ('alors', 'donc')

disloqués, et il est à noter que pour la première personne du pluriel, le pronom résomptif à l'oral n'est souvent pas *nous* mais *on*.

**Exemple IV-20 – reprise par pronom personnel**

[**Nous**] **on** avait jamais vu ça. (exemple construit)  
[**La porte**] **elle** est fermée. (De Cat, 2007 : 53)

Le deuxième paradigme de pronoms résomptifs est formé par les pronoms démonstratifs *ça* et *c'* :

**Exemple IV-21 – reprise par pronom démonstratif**

[**les dents de sagesse**] **ça** pousse ou ça pousse pas. (Barnes, 1985 : 58)  
Moi [**le luthéranisme**] de ma connaissance **c'est** libéral.

Dans le corpus de Barnes (1985 : 14-15), la majorité des dislocations à gauche est reprise par un résomptif en fonction sujet (81%), 10% n'ont pas de résomptif, et les 9% restantes sont reprises dans d'autres fonctions syntaxiques. 64% des pronoms toniques disloqués sont repris par un pronom résomptif personnel sujet, 18% par un démonstratif sujet, alors que la proportion inverse est observée pour les SN lexicaux disloqués, repris en fonction sujet à 21% par *il/elle*, contre 58% avec un résomptif démonstratif *ça* ou *c'est*. Barnes soumet l'idée qu'avec le verbe *être*, le sujet lexical sera presque obligatoirement disloqué si le résomptif approprié est un démonstratif, mais non pas lorsque le résomptif approprié est un pronom personnel (comparer *Nous notre système c'est l'année ; Ma mère (elle) est catholique* versus *\*Ma mère c'est catholique*). Elle argumente que cette distinction est l'expression d'un usage identifiant (avec résomptif démonstratif) versus prédicatif (avec résomptif personnel) du verbe être, et que dans le premier cas, la dislocation semble quasiment obligatoire et devrait être considérée comme grammaticalisée (Barnes, 1985 : 15; 49 sq.), plutôt que motivée par des contraintes pragmatiques.<sup>105</sup>

Lambrecht (2001b : 1057) note également la possibilité d'éléments résomptifs zéro, qui sont à distinguer pour lui à la fois de l'antéposition de constituants à l'intérieur de l'énoncé, et des dislocations sans reprise :

**Exemple IV-22 - (Lambrecht, 2001b : 1057)<sup>106</sup>**

- (a) [**Les cacahuètes**] j'aime BIEN Ø moi.
- (b) J'aime BIEN Ø.
- (c) [**Les cacahuètes**] moi j'aime BIEN Ø.

L'élément qu'il avance pour analyser l'énoncé (a) non pas comme une antéposition<sup>107</sup> d'un argument à l'intérieur de l'énoncé matrice, mais comme une dislocation à gauche avec un élément résomptif

---

<sup>105</sup> De Cat (2007 : 78) réfute cette argumentation ; pour elle, le sujet des énoncés définitoires avec être (elle emploie la notion de *individual-level predicates*, qui s'applique aux propriétés permanentes et essentielles attribuées au sujet) est nécessairement le topic de ces énoncés, et sa dislocation est obligatoire pour cette raison-là ; donc, motivée pragmatiquement. Les énoncés prédicatifs avec être (*stage-level predicates*), au contraire, n'entraînent pas pour elle nécessairement une interprétation de leur sujet comme topic, qui ne sera alors pas disloqué.

<sup>106</sup> Les majuscules indiquent que l'accent principal est sur *BIEN* dans cet exemple.

<sup>107</sup> Variation de l'ordre des mots à l'intérieur d'une structure de dépendances syntaxiques, différent donc de la dislocation, et permettant de topicaliser, ou de focaliser, l'élément antéposé.

zéro est l'acceptabilité des énoncés suivants : l'optionalité du SN démontré par (b) et le fait qu'en (c), le SN [*les cacahuètes*] est séparé de l'énoncé par une autre dislocation. La prosodie joue un rôle crucial, et, selon la réalisation prosodique, un exemple comme (a) peut être analysé comme une antéposition ou comme une dislocation.<sup>108</sup> Si l'accent principal est porté par les cacahuètes, le référent visé doit être interprété comme le focus de cet énoncé, et non plus comme le topic :

**Exemple IV-23 - (exemple construit)**

**LES CACAHUETES** j'aime bien.

Plus généralement, il semblerait que certains verbes permettent facilement l'omission d'un pronom résomptif. De Cat (2007 : 261) constate que l'omission du pronom résomptif dans les productions enfantines n'est pas déviante par rapport aux productions de l'adulte s'il s'agit de référents génériques ou de contextes contrastifs. Nous constatons toutefois que tous les exemples qu'elle donne impliquent les verbes *aimer* et *mettre*, qui, tout comme *connaître*, sont connus pour pouvoir se construire sans leur objet, en emploi absolu (voir aussi Blanche-Benveniste, 2010 [1997] : 131).<sup>109</sup> Nous ne sommes ainsi pas d'accord avec De Cat (2007) lorsqu'elle qualifie « l'omission » du résomptif dans l'énoncé enfantin suivant comme non conforme à la cible adulte :

**Exemple IV-24 - (De Cat, 2007 : 261)**

met là, (les) petites f(l)eurs

Bien sûr, il manque un sujet à cet énoncé, mais ce n'est pas, à notre avis, l'absence du résomptif qui le rend non conforme.

Lambrecht différencie, parmi les dislocations à gauche, les constructions où l'élément disloqué a un lien syntaxique avec l'énoncé qui suit (qu'il soit repris par un résomptif ou non), et les constructions où un tel lien n'existe pas et aucun pronom résomptif n'est possible. Cette distinction correspond à celle entre CLLD et HTLD dans le paradigme générativiste, ou entre dislocation et thème libre, *Nominativus Pendens* (chez Lambrecht (1994, 2001b), *linked-TOP* versus *unlinked-TOP construction*). Pour ces derniers, le lien avec l'énoncé accueil peut être de nature cadrative, comme dans cet exemple désormais classique :

**Exemple IV-25 – Barnes (1985), repris dans Lambrecht (2001b : 1058)**

[Le métro] avec la carte orange tu vas n'importe où.

Ce genre de constructions compte pour 10% dans le corpus de Barnes (1985 : 15). Au sujet des dislocations dites non liées, Prévost (2003) évoque la nécessité d'affiner cette catégorie et suggère que « [la] frontière avec le cas précédent (topique détaché et lié) n'est donc pas tranchée et l'on a davantage affaire à un continuum » (2003 : 4). Elle montre que dans les cas où l'élément disloqué

---

<sup>108</sup> Voir Lambrecht (1994 : 201), et notre CHAPITRE II sur la structuration informationnelle.

<sup>109</sup> Ces auteurs résumant sous le terme antéposition des cas que nous interprétons également comme telles, mais y incluent aussi ce que pour nous sont des dislocations sans reprise.

n'est pas « coïndexé avec un élément de la proposition qui suit, [...] des marques de liaison apparaissent pour certains, par l'intermédiaire du possessif en (11), par le biais de l'anaphore associative en (12). ». Nous reprenons voici les exemples concernés :

**Exemple IV-26 - (Prévost, 2003 : 4)**

- 11) **Paul, ses** parents sont vraiment adorables  
12) **Le quartier de l'église,** ils ont refait **les trottoirs**

Lambrecht (2001b) note à ce sujet que l'absence d'un élément de reprise strictement coréférentiel ne serait pas admise dans une dislocation à droite :

**Exemple IV-27 - (Lambrecht, 2001b : 1070)**

- [**Mon premier mari**] on avait une voiture puis une moto.  
\*On avait une voiture puis une moto [**mon premier mari**].

L'auteur souligne en même temps qu'il ne faut pas confondre l'absence de reprise et la reprise par un élément zéro, comme en témoigne, selon lui, la difficulté d'omettre le clitic résomptif d'une dislocation à gauche lorsqu'il s'agit du sujet (pour l'objet, c'est un procédé fréquent avec certains verbes, comme nous l'avons montré ci-dessus), alors que cela serait parfaitement acceptable avec une dislocation à droite :

**Exemple IV-28 - (Lambrecht, 2001b : 1071)**

- Ø mérite des baffes [**ce petit con**].  
\*[**Ce petit con**] Ø mérite des baffes.

Lambrecht poursuit en montrant la proximité d'énoncés comme dans l'exemple ci-dessus avec certains énoncés averbaux :

**Exemple IV-29 - (Lambrecht, 2001b : 1071)**

- Ø bizarre, **ce truc**.  
\***Ce truc**, Ø bizarre.

Des affirmations aussi catégoriques sur la base d'intuitions de grammaticalité nous semblent toutefois dangereux, en témoigne l'exemple donné par Tanguy (2009 : 113), déjà cité comme Exemple III-37 dans le CHAPITRE III : *ça des skis*, en réponse à la question *et ça - qu'est-ce que c'est que ça* contredit l'intuition de Lambrecht qu'en français, l'omission de la copule et du résomptif ne serait pas possible avec la dislocation à gauche. Nous estimons donc avec Prévost (2003) pertinent d'apprécier les différentes constructions présentant un détachement ou une bipartition structurelle comme un continuum, partageant certains traits dans un *air de famille* wittgensteinien, plutôt que de classer a priori différents types de dislocation selon des critères formels (voir aussi Pekarek Doehler & Stoenica (2012) sur la proximité entre dislocation à gauche et *nominativus pendens*).

### 1.3.4.2 Allemand

Comme pour le français, le résomptif peut être de nature variée selon la littérature : il peut s'agir d'un pronom démonstratif, mais également d'un pronom personnel, d'un SN lexical sous forme

d'hyperonyme, d'hyponyme ou même d'un SN lié à l'élément disloqué par association. L'Exemple IV-30 illustre un tel type de reprise :

**Exemple IV-30 - (Altmann, 1981 : 49 et 106)<sup>110</sup>**

[**Die schlanke Blondine da drüben**], ich glaube ich habe **dieses Gesicht** schon einmal gesehen.  
'La grande blonde qui est là-bas, je pense que j'ai déjà vu cette tête-là quelque part.'

A la suite de Altmann (1981), beaucoup d'auteurs distinguent dislocation et thème libre en allemand selon les critères suivants: Dans le cas de la dislocation, il y a accord morphologique entre l'élément disloqué et la proforme résomptive (pour le cas, le genre et le nombre), alors que dans le cas du thème libre, l'accord est possible, mais non pas obligatoire. En plus, le SN disloqué dans un thème libre aurait tendance à être au nominatif, et c'est dans ces cas-là notamment qu'il peut y avoir un désaccord morphologique entre SN disloqué et pronom résomptif :

**Exemple IV-31**

- (a) [**mit deinen Eltern**] mit **denen** müssten wir da mal hinfahren. (conversation privée)  
avec tes.DAT parents avec DEM.PL devrions nous là une.fois aller  
'Avec tes parents, avec eux on devrait y aller une fois.'
- (b) [**deine Eltern**] mit **denen** müssten wir da mal hinfahren. (exemple construit)  
tes.NOM parents...  
'Tes parents, avec eux on devrait y aller une fois.'
- (c) \* [**deinen Eltern**] mit **denen** müssten wir da mal hinfahren (exemple construit)  
tes.DAT parents, ...  
'Tes parents, avec eux on devrait y aller une fois.'

En allemand, de plus, il est avancé que le paradigme parmi lequel la proforme peut être choisie n'est pas le même selon le type de dislocation : Dans le cas de la dislocation véritable, l'élément résomptif doit prendre la forme d'un pronom démonstratif faible : *der* <sup>3SG.MASC</sup> / *die* <sup>3SG.FEM</sup> / *das* <sup>3SG.NEUTRE</sup> pour le nominatif, ou ses variantes pour les autres cas. Pour le thème libre, l'éventail décrit est plus large : le pronom démonstratif (qui peut être faible (*der/die/das*) ou bien fort (*dieser* <sup>3SG.MASC</sup> / *diese* <sup>3SG.FEM</sup> / *dieses* <sup>3SG.NEUTRE</sup>)) est possible, mais également un pronom personnel (voir par exemple Altmann, 1981; Frey, 2004b; Grohmann, 2000).

**Exemple IV-32 - (Frey, 2004b : 204-205)<sup>111</sup>**

- (a) [**Den Hans**] **den** mag jeder.  
DET.ACC Hans DEM.M aime chacun  
'Hans, il est bien aimé par tout le monde.'
- (b) [**Der/Den Hans**] jeder mag **ihn**.  
DET.NOM/DET.ACC Hans chacun aime PERS.M  
'Hans, tout le monde l'aime bien.'

Ce genre d'exemples est courant dans la littérature générativiste, mais il s'agit d'exemples construits. Altmann (1981 : 109) mentionne le fait que Baumgärtner (1959 : 93) ne trouve pas de pronom personnel parmi les résomptifs dans ces données, mais Altmann juge néanmoins de telles constructions comme possibles et acceptables. Scheutz (1997 : 36) non plus n'a observé aucune

<sup>110</sup> L'original est en fait la version française, qu'Altmann reprend à Hirschbühler (1974 : 12)

<sup>111</sup> On notera le peu naturel de la traduction. En effet, il s'avère difficile de capter la différence provoquée par l'ordre de mots en allemand dans une traduction française avec dislocation. Il est possible que les deux exemples (a) et (b) se traduisent par le même énoncé en français et que seule l'intonation y fasse une différence.

construction du type (b) dans ces données : s'il y avait un pronom résomptif, ce n'était jamais un pronom personnel (*er/sie/es*), mais appartenait toujours à la série *der/die/das* pour la reprise d'un syntagme nominal. Ainsi, il trouve des exemples comme (a), mais pas (b) :

**Exemple IV-33 - (Scheutz, 1997 : 32)**

- (a) [ihr freund] **der** tut gern fischen.  
'Son ami il<sup>D</sup> aime bien aller à la pêche.'
- (b) [ihr freund] **er** tut gern fischen.  
'Son ami il aime bien aller à la pêche.'
- (c) ja ja **ihr freund**. (...) **er** tut gern fischen aber sonst taugt er nicht viel.  
'Oui oui, son ami. Il<sup>D</sup> aime bien aller à la pêche, mais à part ça, il vaut pas grand-chose.'

Scheutz fait remarquer qu'avec une intonation intégrative, l'exemple (b) est inacceptable. L'exemple (c) illustre une intonation qui indique la non-intégration et correspond plutôt à deux énoncés séparés (traduite par l'auteur par un point à l'écrit).

Scheutz (1997 : 31-32) note aussi que les occurrences de SP ont tendance à être repris par une proforme adverbiale générale *da* ('là'), des pronoms adverbiaux (combinaison d'adverbe + préposition ; voir notre CHAPITRE III-1.2) sont plus rarement attestés. Voici un exemple emprunté à Pescheck (2015), où un syntagme nominal lexical disloqué est repris deux fois par un pronom adverbial, réalisé de manière disjointe :

**Exemple IV-34 - (Pescheck, 2015 : 139)**

10	(.) <b>das gEld-</b>	l'argent -
11 →	(-) <b>da</b> kommt man schon <b>mit</b> KLAR,=	là on peut faire avec <sup>112</sup>
12 →	= <b>da</b> kann man sich <b>dran</b> geWÖHnen;	là on peut s'y habituer

Un exemple pour une dislocation à droite repris par *da* est cet extrait d'un autre exemple de Pescheck, où l'adverbe fait cette fois-ci partie d'une particule verbale complexe (*dareinkriegen*) :

**Exemple IV-35 - (Pescheck, 2015 : 140)**

Kriegst du die eine couch nich **daREIN [in DEIN auto]** ?            tu peux pas rentrer le canapé là-dedans dans ta voiture ?

Pour le thème libre, en cas d'absence d'accord morphologique, la forme généralisante *das* (*ça*) est souvent attestée selon Scheutz (1997).

Comme déjà évoqué ci-dessus, Lambrecht (2001b) remarque que l'élément disloqué d'une dislocation à droite doit être coréférentiel avec son pronom résomptif et qu'il n'existe pas d'équivalent à droite de la *unlinked-TOP construction* :

---

<sup>112</sup> Faute de mieux, nous traduisons l'adverbe *da* par *là* ; mais en fonction du contexte, il pourrait en français être traduit par *là*, *y*, voire *ça*...dans cet exemple, le sens est *l'argent – on peut s'arranger avec ça, on peut s'y habituer*.

**Exemple IV-36 - (Lambrecht, 2001b : 1070)**

- |     |   |  |
|-----|---|--|
| (a) | [Dieser Film] als ich <b>den</b> sah war ich ein Kind.  | ‘Ce film, quand je l <sup>D</sup> ’ai vu, j’étais enfant.’               |
| (b) | Als ich <b>den</b> sah [diesen Film] war ich ein Kind.  | ‘Quand je l <sup>D</sup> ’ai vu, ce film, j’étais enfant.’               |
| (c) | *Als ich <b>den</b> sah [dieser Film] war ich ein Kind. | ‘Quand je l <sup>D</sup> ’ai vu ce film, j’étais enfant.’ <sup>113</sup> |

Mais Selting (1994) et Averintseva-Klisch (2009) rapportent des exemples où la congruence morphologique n’est pas aussi étroite :

**Exemple IV-37 - (Selting, 1994 : 309)**

in muSIK zum beispiel ist es ganz ANders ne [die ZuSAMMensetzung] ‘En musique par exemple c’est complètement différent hein, la composition.’

**Exemple IV-38 - (Averintseva-Klisch, 2009 : 27-28)**

- |     |  |  |
|-----|--|--|
| (a) | es ist ein bisschen gleichförmig [deine Melodie] | ‘C’est un peu monotone, ta mélodie.’     |
| (b) | Soll ich’(e)s hochstellen ? [die Tasche] ?       | ‘Voulez-vous que je le monte ? Le sac ?’ |

Ces exemples semblent correspondre à la reprise par *c’est* en français (cf. la traduction des exemples), mais, contrairement à la reprise par *das*, *es* n’est pas un pronom démonstratif, mais un pronom personnel neutre.

### 1.3.5 Aspects prosodiques

#### 1.3.5.1 Français

Dans les nombreuses études s’étant attachées aux aspects prosodiques de la dislocation à gauche, aucun accord ne semble se dessiner, loin s’en faut. Si la plupart des études « *repose sur l’analyse de phrases lues* » (Avanzi, 2009b : 79), celles qui analysent des corpus de langage oral spontané ne sont pas homogènes non plus : Certains auteurs prennent l’analyse syntaxique comme point de départ et excluent certains types de dislocation de l’analyse (c’est le cas d’Avanzi, 2009b), d’autres examinent la prosodie indépendamment du type syntaxique de la dislocation.

Nous avons mentionné que certains auteurs considèrent qu’en français, seules les structures avec SN repris par un pronom clitique sont des dislocations, et seulement si l’élément disloqué a une intonation propre et est détaché du reste par une pause (Jisa, 2000). Les structures dédoublés d’un pronom résomptif, mais qui ne présentent pas d’intonation propre ni de pause, ne sont pas considérés par Jisa (2000) comme des dislocations, le pronom clitique est ici traité comme un marqueur d’accord (voir aussi Avanzi (2009b) pour une conclusion similaire). Ce genre d’analyse est fortement inspiré par les analyses de Cinque, et considère que la construction décrite jusqu’ici comme dislocation dans le sens étroit, ou CLLD, occupe de fait la position sujet, le clitique étant un préfixe du verbe. Seul le thème libre est syntaxiquement et prosodiquement considéré comme disloqué dans cette approche.

---

<sup>113</sup> La traduction des deux phrases est la même, ce qui change est le marquage du cas sur le déterminant : le nominatif (**dieser** Film) dans l’exemple (c) est considéré par Lambrecht comme agrammatical, comparé à l’accusatif dans (b) (**diesen** Film).

Delais-Roussarie, Doetjes, & Sleeman (2004) montrent qu'une intonation intégrative ou une intonation détachée peuvent toutes les deux être utilisées pour les différents types de dislocation à gauche. Les auteurs concluent que les caractéristiques morpho-syntaxiques ne sont pas suffisantes pour rendre compte des différents types de prosodie, il n'y a pas corrélation parfaite entre morpho-syntaxe et prosodie. Pour expliquer les différentes réalisations prosodiques, ils évoquent le degré d'activation d'un référent dans le discours en s'appuyant sur Lambrecht (Doetjes, Delais-Roussarie, & Sleeman, 2002 : 249). Toutefois, cette hypothèse ne donne pas lieu à une élaboration plus précise et les auteurs ne donnent qu'un seul exemple pour la justifier. Un autre problème est la nature des exemples : Il s'agit de phrases construites par les auteurs, qui ont ensuite été lues par des sujets et soumis également à des tests d'acceptabilité.

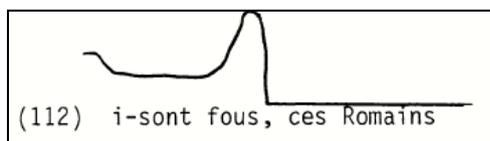
De Cat (2007) montre que la prosodie de la dislocation à gauche dans ces données est clairement différente de la prosodie des sujets non-disloqués (contrairement à ce qu'observe Avanzi (2009b)) dans la majorité des cas. Elle montre également que des facteurs isolés comme les variations de contour prosodiques locaux (pitch variations) ou la pause ne sont pas suffisants, et que d'autres facteurs comme le nombre de syllabes de l'élément disloqué ou le contour prosodique général de l'énoncé peuvent influencer ces premiers traits.

Concernant la dislocation à droite, il y a une tendance à décrire la prosodie de cette structure en français comme homogène, intégrée dans l'intonation de l'énoncé matrice et avec un contour prosodique relativement plat. Lambrecht note ainsi que l'élément disloqué à droite serait désaccentué, surtout par rapport à la dernière cible haute de l'énoncé matrice :

« The most striking formal correlate of the pragmatic status of antitopics is their complete lack of *stress*. Unlike topics, which were described as having secondary sentence stress, antitopics are completely stressless, or more accurately, their degree of stress contrasts sharply with the immediately preceding intonation peak, which falls on the last clause-internal element. » (Lambrecht, 1981 : 85-86)

L'auteur propose alors le schéma suivant :

Figure IV-1 – Contour prosodique protoyypique de la dislocation à droite (Lambrecht, 1981 : 86)



Ce contour plat à fréquence fondamentale (F0) plus basse que la syllabe proéminente dans l'énoncé d'accueil est décrit par différents termes selon les auteurs, comme reporté par De Cat (2007 : 35) : *intonation de parenthèse* chez Delattre (1966), ou *appendix* dans la terminologie de Mertens, Goldman, Wehrli, & Gaudinat (2001). Rossi (1999) ajuste cette définition en définissant la prosodie de l'élément disloqué comme une copie de la dernière proéminence prosodique. Ceci permet de

prendre en compte des énoncés autres que déclaratifs et de définir la dislocation à droite comme manquant une prosodie propre, dépendante de l'énoncé matrice, plutôt que présentant une chute marqué de la F0.<sup>114</sup> Les résultats de De Cat (2007) ne confirment toutefois pas cette analyse de Rossi : elle rapporte des exemples de dislocation à droite qui sont une copie plus haute, et non pas plus basse, de la dernière proéminence de F0, dans des questions (partielles et fermées).

Des études s'inscrivant dans l'analyse conversationnelle vont plus loin encore, en révélant que la prosodie des dislocations à gauche peut être influencée par une prosodie spécifique de clôture (accélération, intonation descendante, rythme scandé) lorsqu'elles se trouvent dans un tour de parole initiant la clôture d'une séquence discursive (cf. De Stefani, 2007). Ces résultats amènent Pekarek Doehler (2011 : 52) à mettre en doute les travaux qui attribuent un profil prosodique spécifique aux dislocations gauche et droite ; leur prosodie serait influencée par les séquences interactionnelles environnantes. Horlacher (2012), dans sa thèse sur l'implication de la dislocation à droite dans l'organisation de l'interaction, va dans le même sens. Elle propose une synthèse de la littérature sur la prosodie de la dislocation à droite, et montre que les résultats de sa propre analyse ne confirment pas les critères habituellement avancés, dont l'absence de pause et l'intonation plate. Les dislocation à droite peuvent être séparées d'une pause ou non : environ 50% des exemples de son corpus présentent une pause (Horlacher, 2012 : 59). L'auteure annonce par ailleurs que l'intonation de l'élément disloqué ne saurait être liée à la modalité seule de l'énoncé (2012 : 61-62).<sup>115</sup> Horlacher en conclue à la non-validité des définitions existantes de la prosodie de la dislocation à droite et l'explique par la prévalence d'exemples lus dans les études prosodique (cf. aussi Avanzi (2009a, 2009b)). Horlacher considère la prosodie comme un facteur définitoire de la dislocation à droite parmi d'autres, et ceci seulement dans une prise en compte du contexte interactionnel de chaque énoncé (2012 : 61-62).

#### *1.3.5.2 Allemand*

Altmann (1981) propose un catalogue de critères pour décrire dislocation à gauche et thème libre, qui inclut, outre des traits morpho-syntaxiques, des caractéristiques prosodiques. Selon cet auteur, la dislocation à gauche est produite dans un seul contour intonatif avec le pronom résomptif qui suit, et les deux ne sont pas séparés par une pause. Le thème libre possède, au contraire, un contour intonatif distinct, et est séparé de ce qui suit par une pause. Les travaux de Selting (1993b, 1994) ont fait de la prosodie l'outil principal de distinction entre différentes constructions, dislocation et thème libre dans la périphérie gauche, et deux types de dislocation à droite. En analysant les structures disloquées en allemand dans un cadre théorique d'analyse conversationnelle, elle distingue la

---

<sup>114</sup> Lambrecht (1981 : 63) aussi note déjà que une dislocation à droite dans une question peut avoir un contour prosodique montant.

<sup>115</sup> Ses exemples montrent des modalités déclarative et interrogative, mais les intonations correspondantes ne sont pas prototypiques d'une déclarative, interrogative et peuvent notamment être influencés par le besoin de garder le tour de parole.

dislocation à gauche et le thème libre sur un ensemble de critères syntaxiques, morphologiques et prosodiques, et conclut que la réalisation prosodique serait le critère le plus fiable pour distinguer les différentes constructions (1993b : 315). Comme Altmann (1981), elle distingue dislocation à gauche et thème libre sur le critère de la pause et de l'absence ou présence d'une courbe d'intonation propre de l'élément disloqué, dont seul le dernier serait obligatoire. Scheutz (1997) reprend les analyses de Selting, en insistant sur la présence ou absence d'un contour d'intonation propre de l'élément disloqué comme facteur distinctif. Les exemples suivants illustrent des schémas intonatifs avancés comme typiques pour la dislocation à gauche (Exemple IV-39) et le thème libre (Exemple IV-40) respectivement :

**Exemple IV-39 - (Selting, 1994 : 301) <sup>116</sup>**

[die MEIstn\_] die WOHN\_, hier n paar wochen  
 H(/ / )  
 La plupart DEM.F habitent ici une paire semaines  
 'La plupart, ils habitent ici pour quelques semaines.'

**Exemple IV-40 - (Selting, 1994 : 303)**

und [geSANG] HABT ihr denn hier irgndwie so-n: LEHrer oder wie LÄUFT das.  
 M(/ ) F(\ / \ )  
 Et chant avez vous MOD ici MOD DET professeur ou comment marche ça  
 'Et le chant, vous avez une sorte de prof ici ou comment ça marche ?'

L'exemple de la dislocation est interprété par Selting (1993b, 1994) comme une intégration prosodique, plus précisément, la prosodie du pronom résomptif est une copie de la prosodie de l'élément disloqué, sous le même contour intonatif et sans pause. Le thème libre est produit avec un contour intonatif distinct, séparé de ce qui suit d'une rupture prosodique et éventuellement d'une pause.

En résumé, deux types de réalisation prosodique sont définis par Selting (1993b, 1994) avec les traits suivants :

❖ Dislocation à gauche:

- absence de pause ou rupture prosodique
- accent montant ou descendant sur l'élément disloqué
- le pronom résomptif n'est pas accentué

❖ Thème libre :

- l'élément disloqué constitue un groupe intonatif propre

---

<sup>116</sup> La deuxième ligne donne l'annotation de l'intonation de Selting. Les lettres notent le contour global de la séquence accentuelle (*Akzentsequenz* chez Selting) noté entre parenthèses. La séquence accentuelle ne correspond pas à l'unité traditionnelle du groupe intonatif, correspondant à des unités syntaxiques et marqué par un accent nucléaire et un allongement final. Selon Selting, le groupe intonatif, élaboré sur la base d'énoncés isolés, est peu adapté à l'analyse de données conversationnelles. La séquence accentuelle est alors définie comme un contour intonatif cohésif global, indépendant de la syntaxe, et pouvant être interrompu par exemple par des éléments enchâssés ou pouvant être réalisé collaborativement par deux interlocuteurs. A l'intérieur de cette séquence globale, des mouvements prosodiques locaux (*Akzenttonhöhenbewegungen*) sont annotés. Pour une présentation détaillée de ce modèle, voir Selting (1993a). Les abréviations dans ces exemples correspondent au contour global, avec H=hoch (haut), M=mittel (moyen), F= fallend (descendant), et aux mouvements locaux, les barres obliques notant l'accent, avec / = accent montant, \ = accent descendant. Le lecteur trouvera l'ensemble des conventions de transcription dans Selting (1993b, 1993a).

- il peut présenter un ou plusieurs accents montants ou descendants
- présence de pause possible
- l'élément résomptif peut également être accentué

Ces critères de l'intégration prosodique deviennent pourtant difficiles à cerner lorsqu'il s'agit de traiter des éléments disloqués complexes, ainsi que les cas où d'autres éléments se trouvent intercalés entre SN disloqué et énoncé. Pour Altmann et Selting, toute construction où le pronom résomptif ne suit pas immédiatement l'élément disloqué serait une instance de thème libre. Dans ces cas, Scheutz (1997) considère que le critère d'une pause n'est plus fiable, et qu'une intonation propre, différente du schéma global de l'énoncé, permettrait mieux de distinguer dislocation à gauche et thème libre. Il insiste en même temps sur la difficulté d'une telle analyse, car il ne serait pas évident de décider si une intonation propre serait le reflet d'une certaine forme de dislocation, ou si elle est due à la présence du matériel intercalé (Scheutz, 1997 : 34-35). L'auteur propose alors qu'une analyse opérationnelle ne saurait être catégorique, et que le nombre d'occurrences prototypiques pour une des deux constructions seraient de fait assez rares. Il juge plus judicieux l'acceptation d'une échelle graduelle entre les deux extrêmes prototypiques de l'intégration syntaxique et prosodique.

Concernant la dislocation à droite, Altmann (1981) distingue quatre types d'expansion à droite, dont seul la *Rechtsversetzung* nous intéresse ici. L'élément disloqué serait presque toujours séparé de l'énoncé matrice par une pause clairement perceptible. Une équivalence du thème libre à droite n'existe pas, selon cet auteur. Auer (1991) remarque au contraire que parmi les dislocation à droite avec un pronom résomptif coréférentiel et en accord morphologique, il y a des exemples où aucune pause n'est perçue. Selting (1994), en analogie à son analyse des dislocation à gauche, distingue ainsi entre « *echte* » *Rechtsversetzung* (dislocation à droite véritable) et *Rechtsversetzungs-Nachtrag* (dislocation à droite – ajout), qui ont selon elle des réalisations prosodiques et fonctions pragmatico-discursives différentes. Comme pour les dislocations à gauche, Selting fait de la prosodie le critère principal de distinction, corrélée avec des traits morfo-syntaxiques et des fonctions discursives. La dislocation à droite proprement dite se distinguerait ainsi par une intégration prosodique, qui persiste même au-delà d'une éventuelle pause d'hésitation : après une telle pause, l'élément disloqué est produit à la même hauteur de F0 et marque ainsi l'intégration (Selting, 1994 : 308). L'auteure note par ailleurs que l'élément disloqué peut recevoir ou non un accent secondaire, qui participe à la constitution d'un focus en plusieurs parties (la notion de focus employée par Selting n'empêche pas une interprétation de l'élément disloqué comme topic ; cf. *ibid.* : 309). Les deux exemples suivants illustrent ce type de dislocation à droite :

**Exemple IV-41 - (Selting, 1994 : 308)**

wieso is **der** ANgenehm [**der tod**]  
T( \ )  
'Pourquoi est-elle<sup>D</sup> agréable, la mort'

**Exemple IV-42 - (Selting, 1994 : 308)**

was MACHT die: die Christine **da** AUCH mit [**mit dem SPIELN**]  
S,H( / )  
quoi fait la la C. là aussi avec avec le jeu  
'Quoi, (la) Christine y participe aussi, au jeu ?'

L'autre type de dislocation à droite, le *Nachtrag*, est pour Selting défini par une absence d'intégration prosodique : la dislocation à droite constitue une unité prosodique autonome. Elle est souvent précédée d'une pause, et copie habituellement le dernier mouvement de F0 de l'énoncé matrice (Selting, 1994 : 309) :

**Exemple IV-43 - (Selting, 1994 : 309)**

in muSIK zum beispiel is es ganz ANders ne ... [**die zuSAMM\_,setzung**]  
H,F(/ \ /) M(\ )  
'En musique par exemple c'est complètement différent hein, la composition.'

Averintseva-Klisch (2006b, 2006a, 2007, 2009) trouve une corrélation très similaire à celle de Selting pour la prosodie, morpho-syntaxe et les fonctions des deux types de dislocation à droite. Elle les appelle *Rechtsversetzung* (RV, dislocation à droite), et *Reparatur-Nachtrag* (RN, ajout de réparation). Ces deux types correspondent à la typologie de Selting (1994).

En somme, si certains travaux ont trouvé des corrélations entre réalisation prosodique et construction disloquée, les contre-exemples semblent non négligeables et l'absence ou la présence d'un contour prosodique spécifique semble difficilement pouvoir être un critère définitoire à lui seul.

### 1.3.6 De quelques cas problématiques : retour sur la temporalité de la production langagière

C'est ici que nous retrouvons la trame tissée dans le CHAPITRE III et qu'il faudra prendre au sérieux l'appel des conversationnalistes pour la prise en compte du caractère temporel, et non linéaire, du langage. Nous avons évoqué le fait que Schröder (2006) critique l'analyse qui situe certains éléments syntaxiquement dépendants, mais qui échappent à la grammaire de la phrase, dans le *Vor-Vorfeld*. Parmi ses arguments, attribuer l'élément non autonome à un seul énoncé matrice occulte la fonction charnière qu'il peut occuper justement entre deux énoncés. Selting (1994) mentionne un exemple dans ses données où une NP est d'abord formulée comme *Nachtrag* par rapport à un énoncé précédent, et sert ensuite de thème libre pour l'énoncé suivant.<sup>117</sup> Alors qu'Altmann (1981) subsume sous le terme thème libre tout ce qui n'est pas la dislocation à gauche syntaxiquement et prosodiquement intégrée, Scheutz (1997) note également la disparité d'une telle macro-catégorie. En

---

<sup>117</sup> L'exemple de Selting n'inclut malheureusement pas l'énoncé précédent, mais seulement le SN comme thème libre et l'énoncé qui suit. Ayant déjà exemplifié le thème libre, nous ne reproduisons pas l'exemple en question.

effet, les exemples d'Altmann incluent aussi par exemple des questions d'écho (Exemple IV-44), autant que des questions syntaxiquement complètes (Exemple IV-45) :

**Exemple IV-44 - (Scheutz, 1997 : 35; exemple de Altmann, 1981 : 49)**

Gib mer ma daine bicher !	Donne moi donc tes livres!
<b>maine bicher?</b> Di grisde nich !	Mes livres ? Tu les auras pas !

**Exemple IV-45 - (Scheutz, 1997 : 35; exemple de Altmann, 1981 : 87)**

Und was ist mit **Karl**. Hat **der** nicht...?      Et qu'est ce qu'il se passe avec Karl. N'a-t-il pas... ?

Pour Altmann, la question dans l'Exemple IV-45 constitue une formule (*Floskel*) d'introduction d'un thème libre (correspondant en français à des formules comme *à propos de X, ah oui le X, pour revenir à X..*). Il distingue ces cas d'autres introductions d'un référent : Altmann (1981 : 82) restreint ces formules aux structures qui n'ont pas le verbe en première ou seconde position, à des « nicht-explizite Themeneinführungen » (introductions de thème non explicites), donc averbales ou avec le verbe en dernière position (subordonnées). Si les formules répertoriées par l'auteur ont en commun qu'ils projettent une suite, que le locuteur ne peut pas simplement s'arrêter là, Altmann signale explicitement le type de question en Exemple IV-45 comme exception. Pour Scheutz (1997 : 36), le dernier exemple dépasse justement le cadre des *Herausstellungen* : « im Sinne dieses Beispiels könnte jede Abfolge von inhaltlich aufeinander bezogenen Sätzen als FT gewertet werden » (« au sens de cet exemple, toute séquence d'énoncés liés entre eux thématiquement pourrait être considéré comme thème libre » ; *notre traduction*).

En ce qui nous concerne, nous réserverons le terme de dislocation dans ce travail aux éléments qui ne constituent pas un énoncé autonome, mais nous nous intéresserons également aux proximités fonctionnelles avec des configurations discursives (et interactionnelles, lorsque deux locuteurs sont impliqués) où un topic est introduit par un mot-clé thématique dans un énoncé indépendant.

## 1.4 L'usage des dislocations

Dans cette section, nous allons présenter différentes fonctions de la dislocation. Sans pouvoir être exhaustive, nous souhaitons montrer l'apport méthodologique des analyses prenant en compte des facteurs communicatifs liés à la gestion de l'interaction et qui s'ajoutent aux analyses qui se concentrent sur les aspects de la dynamique informationnelle. Nous allons présenter d'abord les fonctions des dislocations qui relèvent de la structure informationnelle et la gestion des topics, pour ensuite aborder les fonctions dans la gestion de l'interaction. À l'intérieur de chaque paragraphe, nous allons présenter d'abord la dislocation à gauche, ensuite la dislocation à droite. Si les fonctions des dislocations à gauche et à droite se recouvrent partiellement, et ceci pour les deux langues, cette séparation nous permet, en outre de garder une cohérence avec la plupart des travaux qui traitent les dislocations à gauche et dislocations à droite de manière séparée, de présenter à juste mesure les différences. Nous n'allons pas séparer les langues en sections différentes pour cette présentation,

étant donné qu'il nous semble que les fonctions attribuées à la dislocation ne dépendent pas tant de la langue étudiée, mais davantage de l'approche et des définitions adoptées.

### 1.4.1 Fonctions pragmatico-discursives

#### 1.4.1.1 Dislocation, topic, et la condition de la définitude référentielle

Lambrecht (2001b : 1072) introduit sa discussion des fonctions discursives de la dislocation en évoquant le consensus général dans la littérature pour considérer la dislocation, indépendamment de la langue, comme une construction pour marquer le topic. Si cela est admis surtout pour la dislocation à gauche, la dislocation à droite a été considérée dans nombre de travaux non pas comme une expression du topic, mais surtout comme une stratégie de réparation d'une référence non suffisamment claire, comme l'indique par exemple le terme de *afterthought* (Chafe, 1976; voir aussi Geluykens, 1994).

Un point commun aux dislocations gauche et droite concerne une condition bien établie dans la littérature pour qu'un élément puisse être disloqué, et plus largement, pour qu'il puisse être interprété comme topic de l'énoncé : la définitude référentielle. Ceci ne veut pas dire que des expressions référentielles formellement indéfinies ne peuvent pas être disloquées, mais elles doivent pouvoir être interprétées comme identifiables. Dans l'Exemple IV-46 ci-dessous, les référents disloqués dans les énoncés (a) et (c) peuvent être spécifiés ou indéterminés, mais ne sont en tout cas pas identifiables. L'énoncé (b) au contraire, en fonction du caractère possiblement générique du prédicat, doit recevoir une lecture générique et non spécifique, ce qui rend la dislocation acceptable. Dans l'énoncé (d) enfin, le locuteur réfère à un groupe bien défini et connu, i.e. l'ensemble des copains de l'enfant auquel l'énoncé est adressé.

#### Exemple IV-46 - (De Cat, 2007 : 82)

- (a) \*Un enfant il est arrivé et il t'a posé une question.
- (b) Un enfant il arrive puis il te pose une question
- (c) \*Quelqu'un il est venu.
- (d) Et après tous les copains, ils viendront en train pour visiter le zoo.

Le lien entre topic et information donnée a été discuté en détail dans le CHAPITRE II. Contrant l'idée que le topic doit nécessairement être connu des interlocuteurs, Reinhart propose comme condition minimale pour un topic qu'il soit référentiel. Gundel (1985, 1999) montre que cette condition est sans doute nécessaire, mais non pas suffisante, puisque des exemples comme le suivant devraient alors être acceptables pragmatiquement, ce qui n'est pas le cas pour elle :

#### Exemple IV-47 - (J. K. Gundel, 1985 : 90)

\*A certain printer, Mary bought it

Pour les expressions disloquées quantifiées, qui sont dans nombre de travaux générativistes catégoriquement exclus comme topic possible, et comme élément disloqué possible par là-même (cf.

De Cat, 2007), Gundel (1999) propose que seul le nom quantifié soit le topic, et non pas le syntagme nominal entier avec le quantifieur qui pose problème ; comme le suggère la paraphrase en (b) :

**Exemple IV-48 - (J. K. Gundel, 1999 : 194)**

**Any company**, if **they're** worth 150 million dollars, ...  
(As for) Companies, if any one of them is worth 150 million dollars, ...

Il nous semble cependant que la référence dans cet exemple soit à interpréter comme générique plutôt que spécifique. D'autres cas sont pour Gundel des contre-exemples plus sérieux au critère de l'identifiabilité :

**Exemple IV-49 - (J. K. Gundel, 1999 : 194)**

An old preacher down there, they augered under the grave where his wife was buried.

Elle propose toutefois que la nécessité de pouvoir identifier le référent du topic puisse être suspendue dans ce genre de cas, et que la dislocation puisse donc introduire de l'information nouvelle.<sup>118</sup> Erteschik-Shir (1997, 2013) propose pour ce type d'exemples qu'il soit suffisant que le locuteur ait un référent spécifique en tête. L'exemple suivant, proposé par Ebert & Hinterwimmer (2010) dans leur analyse sémantique des topics indéfinis, montre un effet similaire pour l'allemand :

**Exemple IV-50 - (Ebert & Hinterwimmer, 2010 : 94)<sup>119</sup>**

Ein Song von Bob Dylan, den kennt JEder (nämlich *Blowing in the Wind*).  
a/one song by Bob Dylan RP-MASC.ACC.SG knows everyone namely *Blowing in the Wind*<sup>120</sup>  
'There is one/a certain song by Bob Dylan that everyone knows (namely *Blowing in the Wind*)'.

Notons que l'étude de ces auteurs est théorique et non pas basée sur corpus. Il nous semble important de considérer ici aussi que ce qui est topicalisé n'est pas le SN indéfini, mais seulement le nom. En effet, parmi les variantes dans l'Exemple IV-51 ci-dessous, la paraphrase (a) nous semble plus pertinente que (b) :

**Exemple IV-51 – Paraphrases possibles pour l'exemple d'Ebert & Hinterwimmer**

En ce qui concerne des **chansons de Bob Dylan**, il y **en a une** que tout le monde connaît  
En ce qui concerne **une chanson de Bob Dylan**, tout le monde **la** connaît

Muller (1999) examine les possibilités et conditions théoriques pour la dislocation des indéfinis et montre de manière pertinente, bien qu'il ne s'agisse également que d'exemples fictifs, que le contexte peut jouer un rôle crucial dans l'acceptabilité d'une dislocation d'indéfini. Muller propose que dans le cas d'une reprise en écho, seulement le nom est repris, non pas le déterminant, ce qui est montré selon elle par l'acceptabilité des réponses (a) comme (b) dans l'exemple suivant :

<sup>118</sup> L'auteure relève toutefois aussi que dans cet exemple, le nouveau référent semble être ancré par rapport à une information partagée, l'indication du lieu *down there*.

<sup>119</sup> Les auteurs proposent une glose et une traduction en anglais pour cette exemple, nous les gardons tels quels plutôt que de traduire en français. La glose RP pour le pronom démonstratif correspond à *Resumptive Pronoun*.

<sup>120</sup> RP dans la glose correspond à *Resumptif Pronoun*.

**Exemple IV-52 – exemples pris de Muller (1999 : 191)**

- Je voudrais un parapluie.  
(a) Un **parapluie**, il m'**en** reste **un**.  
(b) Des **parapluies**, il m'**en** reste **un**.

Dans les Exemple IV-52 et Exemple IV-53, le SN indéfini n'est clairement pas générique selon l'auteure (voir l'impossibilité de (b) ci-dessous), et pourtant, la dislocation ne pose pas de problème en (a). En revanche, la reprise par un pronom autre que le partitif *en* semble difficile (c) :

**Exemple IV-53 – exemples pris de Muller (1999 : 191-192)**

- Où pourrais-je trouver un porte-manteau ?  
(a) **Un porte-manteau**, vous **en** avez **un** là-bas.  
(b) \***Tout porte-manteau**, vous **en** avez là-bas.  
(c) \***Un porte-manteau**, **il** est derrière le comptoir

L'auteur argumente que la détermination du SN permettant une lecture en référence à une entité unique semble nécessaire pour une reprise en fonction sujet, à condition toujours d'un contexte qui rende le référent disloqué accessible.

Nous n'avons pas connaissance d'une étude ayant quantifiée ces phénomènes pour l'allemand. Pour le français, Ashby (1988) note que la plupart des dislocations sont des expressions définies, à moins qu'il ne s'agisse de référents génériques. Parmi les dislocations relevées dans son corpus, aucune n'encode un référent entièrement nouveau, non inférable. Des résultats similaires sont observés par De Cat (2007).

*1.4.1.2 Les constructions de dislocation à gauche et le marquage du topic*

Selon la littérature, la principale fonction discursive de la dislocation est de promouvoir un référent accessible, mais non actif au moment de l'énonciation à l'état actif et de le marquer comme topic de l'énoncé (Ashby, 1988; Barnes, 1985; Chafe, 1976; Givón, 1983; Lambrecht, 1981, 1987, 1994). Il est important de noter ici que la structure même de la dislocation et son lien avec le topic est traitée différemment dans la littérature : dans certaines approches, l'élément disloqué sera considéré comme l'introduction ou le rappel d'un topic, et seul le pronom résomptif sera considéré comme expression propre du topic de l'énoncé (par exemple Hoffmann, 1992; Zifonun et al., 1997). Séparer ainsi introduction et expression du topic conduit, dans ces approches, à mettre au même plan élément disloqué et complément d'un présentative, en tant qu'introducteurs d'un topic pour la proposition qui suit. Cela implique pour nous de mettre deux constructions syntaxiques très différentes sur le même plan, en leur attribuant la fonction d'introduire un topic (noté +th), avant d'en prédire quelque chose (noté th) :

**Exemple IV-54 - (Zifonun et al., 1997 : 515-516)**

- (a) [Die neuen Medien]+th [die]th sind wirklich ein Problem  
[Les nouveaux médias] [ils sont/c'est] vraiment un problème
- (b) Es war einmal [ein Märchenerzähler]+th. [Der]th lebte in Damaskus.  
Il était une fois [un conteur]. [Celui-ci/il] vivait à Damas.

Ceci est dû au fait que dans cette approche, le topic (le thème) est considéré comme une notion au niveau d'un discours, et non pas de l'énoncé (Zifonun et al., 1997 : 509).<sup>121</sup> Dans l'énoncé (b), en effet, l'expression *ein Märchenerzähler* peut être considérée comme l'annonce ou l'introduction d'un référent comme topic (possible et probable) du discours à suivre, mais non pas comme topic de l'énoncé, au contraire de la dislocation, qui combine justement, en tant que construction, ces deux fonctions, l'introduction du topic et son utilisation, dans un même énoncé.

Lambrecht (1994 : 184-188) parle des constructions disloquées comme expression du topic, mais il considère aussi que ce n'est pas en fait l'élément disloqué qui entre dans une relation de *aboutness* avec la prédication, mais le pronom résomptif. Il distingue ainsi d'une part des expressions topicales orientées sur l'établissement de la référence (*reference-oriented, topic-announcing*), d'autre part des expressions topicales anaphoriques ou déictiques (*role-oriented*; qui manifestent leur rôle sémantique dans la proposition via une fonction syntaxique auprès du verbe). En même temps, il considère les constructions disloquées justement comme un ensemble, comme une construction à laquelle correspond une fonction, à savoir le *principle of the separation of reference and role* (la séparation de la référence et de la relation ; traduction proposée dans Lacheret & François (2006 : 6)). La dislocation permet ainsi d'annoncer un référent comme topic et d'en prédire quelque chose dans un seul énoncé, mais de manière séparée grâce à la structure bipartite de cette construction. En cela, la dislocation diffère alors d'autres moyens grammaticaux de l'introduction d'un topic comme les structures présentatives. Un référent non-accessible ou « brandnew » (cf. l'échelle de Prince (1981) présentée dans le CHAPITRE II-3.2.1) pourra être introduit par exemple via une construction présentative, comme dans l'exemple suivant :

**Exemple IV-55 - (Lambrecht, 1994 : 177)**

Once there was a wizard. He [...]

Dans l'énoncé suivant, ce référent pourra alors être encodé comme topic. Un référent plus accessible pourra, au contraire, être promu directement au statut de topic par le moyen d'une dislocation. C'est le cas dans l'exemple suivant, qui réintroduit le sorcier après que d'autres référents (sa femme et ses fils) aient été à leur tour introduits :

**Exemple IV-56 - (Lambrecht, 1994 : 177)**

Now [the wizard], he lived in Africa.

A part ce type d'accessibilité, qui résulte d'une mention précédente du référent en question, Lambrecht reconnaît deux autres types d'accessibilité pertinents pour la dislocation : la première

---

<sup>121</sup> Voir aussi les considérations sur le topic de l'énoncé et le topic du discours dans notre CHAPITRE II-4.3.5.

concerne les référents non encore mentionnés, mais inférables. Ceci peut être le cas parce qu'ils appartiennent à un schéma ou script (voir CHAPITRE II-3.2.2), ouvert par la mention d'un terme. Ce type de lien entre référents peut être illustré par l'exemple du terme *voiture*, dont la mention fait que des référents comme le VOLANT, les ROUES etc. ; deviennent également accessibles. Barnes (1985) opérationnalise des types de lien référentiel pour la dislocation à gauche, en se basant sur Reinhart (1981). Le schéma ou script est appelé ici *frame of reference* et illustré par l'exemple suivant :

**Exemple IV-57 - (Barnes, 1985 : 69)**

M : Vous savez, Mme Barnes, du reste, ça me pose des problèmes. J'enseigne des cours de cuisine à St-Paul et les Américains à qui j'enseigne veulent toujours savoir « How many teaspoons ? » « Did you say that was a, well I think that's more than a teaspoon, actually maybe it's a tablespoon. » Ah oui ! Alors là, moi je n'ai pas de proportions dans mes recettes.

E : Et puis c'qu'y a, i'faut tout, i'faut tout traduire, alors bon [**le four**], **c'est** en Fahrenheit, tu sais jamais, tu sais jamais à quoi ça correspond.

En effet, le référent exprimé par *le four* n'a pas été mentionné avant et n'est pas inférable à partir d'une autre expression, mais il l'est plutôt par l'ensemble du discours précédent (Barnes, 1985 : 70), ou plutôt par le script ou univers discursif ouvert par celui-ci. Un autre type de lien référentiel inclut les relations entre une catégorie et ses exemplaires (*set-membership* chez Reinhart). Barnes note que cette relation peut être opérée dans les deux sens, les locuteurs peuvent marquer un exemple pour illustrer le propos général d'un discours, ou un cas particulier peut donner lieu à la mention de la catégorie. L'Exemple IV-58 illustre des dislocations développant toutes des sous-catégories de la catégorie générale de *protestants* introduits plus tôt :

**Exemple IV-58 - (Barnes, 1985 : 70)**

E : Ah moi j'trouve que **les protestants** sont bien plus stricts.  
B : Oui mais y a quand même des degrés de **protestants** aussi.  
E : Oui c'est ça. On peut parler, **les baptistes** euh, **c'est** un, c'est, ça va, c'est plutôt des protestants, eh bien, alors là  
M : Moi le, le, **le luthérianisme**, **le luthérianisme** de ma connaissance, **c'est** libéral.  
E : Ils sont, il faut s'accrocher hein, parce que ici, j'ai rencontré I une famille, oh la la!  
C : Oui.  
M : Et alors **les mormons**, qu'est-ce que **c'est**?

Un exemple pour la mention de la catégorie après le cas particulier est l'exemple suivant :

**Exemple IV-59 - (Barnes, 1985 : 71)**

B : Mais qu'est-ce que vous mangez alors, pas de fromage?  
C : Des hamburgers!  
M : On mange américain.  
C : On s'américanise, oui.  
M : Des poulets. C'est pas cher, le poulet ici. Et puis moi j'ai au moins quatre recettes de poulet.  
C : Mais **la viande elle** est pas chère en général ici.

Une troisième source d'accessibilité enfin est le contexte physique. Barnes (1985) donne un exemple d'introduction d'un référent accessible seulement par sa présence dans le contexte (la locutrice regarde un flyer annonçant des films français) :

**Exemple IV-60 - (Barnes, 1985 : 64)**

[« **The Pain in the Neck** »] c'est « l'Emmerdeuse » ?

Elle relève toutefois que dans ce genre de contexte ; le plus souvent, la dislocation à droite assumerait cette fonction (voir aussi Lambrecht, 1987 : 234).<sup>122</sup>

Frey (2004) propose pour l'allemand des fonctions de la dislocation à gauche similaires à celles de la dislocation à gauche en français : Un référent nouveau peut être introduit dans le discours moyennant une dislocation à gauche s'il est inférable à partir d'un univers de discours déjà établi (Frey néglige dans son article la possibilité qu'un référent soit accessible à cause de sa présence dans le contexte) :

**Exemple IV-61 - (Frey, 2004b : 216)**

Otto ist gestern geflogen. [**Das Flugzeug**], **das** hatte allerdings Verspätung.  
'O. a volé (= à pris l'avion) hier. Mais l'avion, il<sup>D</sup> avait du retard.'

Ainsi, dans l'Exemple IV-61, le référent AVION est devenu accessible par la mention de l'action de VOLER.

Si la dislocation à gauche sert donc à introduire un topic ou à le réintroduire après abandon momentané, elle sert également à changer entre deux référents en compétition et s'emploie de ce fait souvent dans des contextes contrastifs (Lambrecht, 1994 : 183). Ashby (1988 : 212) note que la moitié des dislocations à gauche dans son corpus introduisent des référents inférables, 38% réintroduisent des référents déjà mentionnés. Seulement 3% des dislocations à gauche introduisent un référent présent et saillant dans la situation d'interaction, et pas moins que 12% interviennent dans un contexte que l'auteur qualifie de « strictly given », i.e. dans un contexte où un pronom seul aurait été suffisant, comme dans l'exemple suivant :

**Exemple IV-62 - (Ashby, 1988 : 211)**

[The overall discourse topic is the high cost of medical school in France; Speaker 102 cites the experience of a colleague's son]

Speaker 102: Parce que je sais que **son fils** avait plusieurs années qu'**il**, qu'**il** travaille tout en continuant **ses** études.

Speaker 2: Ca, c'est dur aussi.

Speaker 102: Il euh, ca fait au moins trois ans qu'**il**, qu'**il** est à l'hôpital de Chateau-Renault. **Il est en dernière année, son fils.**

Speaker 2: Ah mais, oui, c'est en dernière année.

La fonction de promouvoir un référent au statut de topic ne permet pas d'expliquer les 12% de dislocation pour des référents de ce type ; le référent en question était déjà topic. Au-delà de la gestion des topics, d'autres fonctions de la dislocation ont été décrits au niveau de la gestion de l'interaction et des tours de parole ; nous y reviendrons en section 1.4.2.

---

<sup>122</sup> Barnes réfère en fait à une version plus ancienne de cet article de Lambrecht, avant publication. Il faut noter que les deux affirmations ne sont pas accompagnées de justifications quantitatives.

### 1.4.1.3 Les constructions de dislocation à droite et le marquage du topic

Pour Lambrecht (2001b), la différence entre dislocation à gauche et dislocation à droite par rapport au marquage des topics est globalement la suivante : alors qu'une dislocation à gauche peut servir à promouvoir un référent au statut de topic ou changer de topic, la dislocation à droite s'utilise dans des cas où un topic déjà établi est maintenu. L'auteur souligne que cela ne veut pas dire qu'une dislocation à droite ne peut pas introduire un nouveau référent dans le discours, et que le fait d'établir un nouveau topic ne doit pas être confondu avec le fait d'introduire un nouveau référent. En effet, des référents hautement accessibles seraient souvent introduits au moyen d'une dislocation à droite, plus souvent qu'avec une dislocation à gauche (Barnes, 1985 : 64; Lambrecht, 2001b : 1074). Pour Lambrecht, dans de telles contextes, le référent en question est un « already ratified topic of conversation, given its pragmatic salience in the discourse setting » (Lambrecht, 2001b : 1074), comme dans le premier énoncé de cet exemple :

#### Exemple IV-63 - (Lambrecht, 2001b : 1074)

[Husband and wife at dinner table; H. looks at food on his plate]

H : ça n'a pas de GOÛT, ce poulet.

W : le VEAU, c'est PIRE.

Il y a un consensus large aussi dans la littérature sur le fait qu'une dislocation à droite ne pourrait véhiculer un contraste entre deux référents, elle serait par exemple beaucoup moins adapté que la dislocation à gauche dans la réplique de la femme dans l'exemple ci-dessus.

Cette différence entre dislocation à gauche et dislocation à droite se voit également reflétée dans l'échelle de topicalité de Givon (1983), présentée dans le CHAPITRE II-4.3.4, où la dislocation à droite est considérée comme une construction employée dans des contextes de plus grande continuité topicale que la dislocation à gauche, qui est elle vue comme le marquage d'une discontinuité topicale.

Pour l'allemand, Averintseva-Klisch (2009 : 164) mentionne également la fonction de la RV (*Rechtsversetzung*, dislocation à droite) de maintenir le topic du discours. Alors que le maintien du topic discursif est le défaut et ne nécessiterait pas d'être marqué explicitement, une RV pourrait être employée pour marquer le maintien d'un topic lorsqu'il y a un changement de perspective. Ceci peut être le cas par exemple pour Averintseva-Klisch (2009 : 165) lors d'un changement entre narration et discours direct.

Horlacher (2012) a consacré sa thèse doctorale à l'étude compréhensive de la dislocation à droite en français (voir aussi Horlacher, 2007; Horlacher & Müller, 2005). Si son travail se fonde sur une approche interactionniste, elle propose également une synthèse des interprétations fonctionnelles de la dislocation à droite en termes de la structure informationnelle et de la gestion des topics. Elle critique les propos de Lambrecht (2001b) présentés ci-dessus en affirmant avoir trouvé des occurrences de dislocation à droite dans son corpus qui servent à réintroduire un topic et marquent

donc aussi bien la discontinuité que la continuité (cf. Horlacher, 2012 : 67). Un exemple de changement de topic discursif avec un référent nouvellement introduit dans le discours (mais qui est présenté comme connu des interlocuteurs) est donné par Horlacher & Müller (2005) :

**Exemple IV-64 - (Horlacher & Müller, 2005 : 134) <sup>123</sup>**

L : c'était bien [l'anniversaire de ta grand-mère] ?

Cet énoncé intervient après qu'une discussion sur le choix d'un vin à apporter à une (autre) fête d'anniversaire est restée sans conclusion et qu'aucun des interlocuteurs ne la continue. Le locuteur L introduit alors un nouveau topic pour la conversation moyennant une dislocation à droite.

Averintseva-Klisch propose pour l'allemand des exemples similaires pour l'emploi de la dislocation à droite dans l'établissement d'un nouveau topic discursif. Le référent en question peut être déjà mentionné dans le discours (ce serait le cas le plus souvent, cf. Averintseva-Klisch (2009 : 157)) ou non-mentionné mais saillant soit dans la situation, soit autrement récupérable ou identifiable. L'auteure donne l'exemple suivant pour un référent introduit dans le discours au moyen d'une RV et qui est présent dans le contexte :

**Exemple IV-65 - (Averintseva-Klisch, 2009 : 161)**

[en regardant une photo de G.W.Bush]

**Der** spinnt doch [**der Bush**]. 'Mais il<sup>P</sup> est fou, ce Bush.'

Un autre exemple illustre la fonction de la RV d'introduire un référent nouveau, tout en le présentant comme s'il était déjà connu :

**Exemple IV-66 - (Averintseva-Klisch, 2009 : 161)**

Es gibt **sie** noch [**die guten Nachrichten aus der deutschen Universität**].

'Elles existent encore, les bonnes nouvelles dans l'université allemande.'

Averintseva-Klisch souligne alors que la fonction principale de la RV est de topicaliser un référent déjà donné dans le discours, et des exemples comme l'Exemple IV-66 sont pour elle des procédés stylistiques, qui jouent justement avec cette contrainte et permettent d'intégrer le topic nouveau ainsi introduit dans un contexte thématique plus large supposé connu (la situation du système universitaire dans ce cas, qui était le sujet d'un dossier journalistique, et dont l'énoncé cité introduit un des articles).

Un autre rôle communément attribué à la dislocation à droite est celui de la précision de la référence, notamment en cas d'ambiguïté référentielle possible ou avérée. Pour l'anglais par exemple, c'est la fonction prototypique attribuée à la dislocation à droite par Geluykens (1994), bien qu'il reconnaisse aussi des usages qui ne sont pas des instances de réparation d'une référence insuffisante. Plusieurs études (cf. pour le français Horlacher & Müller, 2005 ; Horlacher, 2012 : 68 sqq.) ont depuis

---

<sup>123</sup> Nous renvoyons le lecteur à l'article d'origine pour l'exemple complet, nous citons ici seulement l'énoncé contenant la dislocation à droite.

démontré que les données ne confirmaient pas cette fonction réparatrice de la référence, en tout cas pas comme fonction primaire. Ziv (1994) distingue explicitement la dislocation droite du afterthought, notamment sur critères prosodiques, ce qui rappelle la distinction faite pour l'allemand entre deux types de dislocation droite dans les travaux de Selting (1994) et Averintseva-Klisch (2009 notamment) (cf. section 1.3.5.2 ci-dessus). Une discussion critique de cette distinction se trouve chez Apothéloz & Grobet (2005). Ces auteurs font remarquer que si l'on interprète la dislocation à droite comme une unité grammaticalisée, composée de l'élément résomptif et de l'élément disloqué pris conjointement, il devient difficile de concevoir la dislocation à droite comme une réparation après-coup. Cela pose pour ces auteurs un sérieux problème méthodologique, puisque, à part des marques d'hésitation qui pourraient constituer un indice pour un ajout après-coup, rien ne laisse présager si dans un cas de dislocation à droite il s'agit en fait d'une « construction » ou d'une « configuration », termes qu'ils définissent comme suit :

« On parlera de construction quand la séquence est le produit de la grammaire du locuteur, et de configuration quand elle n'est que la trace laissée par un travail «en cours» sur la formulation (par exemple quand il y a réparation). » (Apothéloz & Grobet, 2005 : 108)

Les auteurs illustrent ce point avec l'exemple suivant, où la présence de marques d'hésitation suggère qu'éventuellement le SN *à la langue française*, qui apparaît en surface comme disloqué à droite, puisse constituer une réparation après-coup, et « bien que cette séquence puisse fort bien avoir été énoncée comme un tout grammatical, rien ne nous permet d'affirmer qu'elle l'ait été effectivement » (2005 : 107-108) :

**Exemple IV-67 - (Apothéloz & Grobet, 2005 : 107)**

le titre Mignonne allons voir si la rose/ éditions Belfont . alors votre livre commence par une: SUperbe déclaration d'amour à la langue française (...) alors j'ai envie de vous dire qu'est-ce que vous **lui** trouvez donc de: **à la langue française** pour . susciter une telle déclaration d'amour

Averintseva-Klisch (2006b, 2009) a entrepris une description détaillée des dislocation à droite et de leurs fonctions, mais n'a pas travaillé sur des données de conversation spontanée. Elle distingue, en analogie avec les deux types de dislocation à gauche communément admis et discutés ci-dessus, deux types de dislocation à droite, la RV (*RechtsVersetzung*, dislocation à droite telle que décrite ci-dessus) et la R-N (*Reparatur-Nachtrag*, ajout de réparation) (cf. aussi la discussion des aspects prosodiques dans le paragraphe 1.3.5.2 ci-dessus).

En ce qui concerne l'ajout de réparation, il s'agit alors pour l'auteure de ces occurrences de dislocation à droite qui précisent la référence d'un élément résomptif autrement pas suffisamment précisé (Exemple IV-68) ou ambigu (Exemple IV-69) :

**Exemple IV-68 - (Averintseva-Klisch, 2009 : 132)**

Soll ich's hochstellen ? [**Die Tasche**] ?                    'Voulez-vous que je le monte ? Le sac ?'

**Exemple IV-69 - (Averintseva-Klisch, 2009 : 134)**

Ich habe Äpfel und Pflaumen gekauft. **Die** schmecken aber leider nicht (ich meine) [**die Äpfel**].  
'J'ai acheté des pommes et des prunes. Mais malheureusement **elles**<sup>D</sup> sont pas bonnes (je veux dire) **les pommes**.'

Rappelons que Averintseva-Klisch distingue entre RV et R-N d'abord formellement (morpho-syntaxe et prosodie) avant d'en démontrer les fonctionnements discursifs. Elle interprète le pronom résomptif comme non-coréférent avec l'élément disloqué, puisque sa référence ne serait justement pas assez précise. L'élément disloqué, pour elle, remplace et répare le pronom (2009 : 132-133). Cette analyse de substitution paradigmatique est aussi adoptée par Auer (1991 : 149-150), qui ne distingue pas différents types de dislocation à droite. L'auteur traite la dislocation à droite comme un cas spécial, différent d'autres réparations paradigmatiques, et lui attribue une fonction au niveau de la structuration informationnelle, mais précise que contrairement à l'introduction d'un thème au début d'un tour, l'ajout d'un élément thématique à la fin est davantage contrôlé par l'allocutaire, qui peut signaler au locuteur si la référence est claire pour lui ou non (nous y reviendrons dans la section 0). Ce que nous pouvons dire ici, c'est qu'implicitement chez Auer, l'emploi d'une dislocation droite est liée à une éventuelle précision de la référence et traitée davantage de configuration que de construction dans le sens d'Apothélos & Grobet (2005) présenté ci-dessus.

En ce qui concerne les dislocations à droite du type *comme N* et *de N*, les avis dans la littérature divergent quant à leur fonction. Lambrecht (1996a) consacre un article à la construction en *comme N*, et propose l'existence de deux constructions différentes : il oppose la construction *comme-N* post focale à d'autres emplois de *comme-N* qui servent à spécifier un rôle (nous proposons la paraphrase par exemple par *en tant que*) :

**Exemple IV-70 – Exemples adaptés de Lambrecht (1996a)**

- (a) C'est CHER **comme vin**
- (b) ??C'est CHER **en tant que vin**
- (c) Il a été engagé **comme/en tant que PROGRAMMEUR**
- (d) **Comme/en tant que PROGRAMMEUR**, il est pas MAL, mais comme LINGUISTE, il est NUL

Selon Lambrecht, dans la construction en (a), *comme-N* est un élément prédicatif. Bien que disloqué, il ne fonctionne donc pas comme topic, mais sert à prédiquer du topic, exprimé par *c'*, que cette chose, dont les locuteurs savent qu'il s'agit de vin, est chère. L'élément *comme-N* doit être connu des interlocuteurs et activé dans le discours, mais est de nature prédicative, non topicale. Il en va autrement, selon l'auteur, avec les emplois de *comme-N* pour spécifier un rôle, qui peuvent fonctionner en tant que topic contrastif comme dans (d).

De Cat (2007) discute les dislocations en *de N*, qui selon elle ne peuvent pas être interprétés comme topic de l'énoncé :

**Exemple IV-71 - (De Cat, 2007 : 112)**

J'en ai vu **un, de cheval noir**.  
Elle a **la plus grande, de chambre**.

L'auteure propose que ce type de dislocation à droite entretienne un lien beaucoup plus local avec l'énoncé, et qu'il n'existe pas, pour cette raison, de contrepartie disloquée à gauche. Selon elle, les exemples suivants ne sont pas grammaticaux :

**Exemple IV-72 - (De Cat, 2007 : 115)**

\***De cheval noir**, j'en ai vu **un**.  
\***De chambre**, elle a **la plus grande**.

Elle admet toutefois un contre-exemple et suggère que l'acceptabilité d'une dislocation à gauche puisse constituer un critère pour le statut de topic de l'élément en *de-N* :

**Exemple IV-73 - (De Cat, 2007 : 115)**

**D'école**, il n'en existe qu'**une** en Californie

Lambrecht rapporte également un exemple disloqué à gauche attesté, repris de Gadet (1989) :

**Exemple IV-74 - (Lambrecht, 2001b : 1063)**

**De robe**, je mets **laquelle** ?

Nous avons l'intuition que les degrés d'acceptabilité différents sont liés aux présuppositions d'existence attachées à ces énoncés, et que des catégories plus générales (*école*) puissent être plus acceptables que des catégories plus spécifiques (*cheval noir*) dans de tels énoncés donnés hors contexte. Une investigation approfondie paraît alors en effet nécessaire, mais ne sera pas l'objet de notre travail ici, étant donné la fréquence très faible de ces constructions dans nos données.

Horváth (2018) traite des deux constructions, *de N* et *comme N* à la fois, et les considère toutes les deux comme constructions topicalisantes. Il considère les constructions en *de N* comme une « dislocation discontinue » (2018 : 83). Seul le nom est disloqué et « dissocié sous forme de *de N* de sa détermination ou de sa quantification » (ibid.). L'auteur compare de façon pertinente cette construction au phénomène de *split topicalization*, aussi connu comme *quantifier floating* en allemand, où le nom, séparé de son déterminant et antéposé, peut être interprété comme topic de l'énoncé (voir aussi Lötscher, 1992; Zifonun et al., 1997 : 517-518) :

**Exemple IV-75 - (Horváth, 2018 : 83)**

**Bohnen** mag er nur **grüne**  
Haricots aime il seulement verts  
'De haricots, il n'aime que les verts'

Pour revenir à l'analyse de Horváth des constructions en *comme N*, il s'aligne d'une part sur l'analyse de Lambrecht, qui considère que la partie *comme N* est prédicative ; d'autre part, il traitera ces constructions comme topicalisantes. Il n'est pas très clair pour nous à la lecture de ses analyses comment il justifie cette contradiction, mais l'argument décisif nous paraît être le fait que cette construction permet de sortir un élément présupposé du focus ; facteur commun entre la dislocation

à droite et les constructions en *comme N* également mis en avant par Lambrecht (1996a). Le référent du N introduit par *comme* est, selon Lambrecht, l'expression de la catégorie plutôt que d'un exemplaire, ce qui nous semble justifier un rapprochement avec les constructions en *de N*, ainsi qu'avec les instances de *quantifier floating* de l'allemand décrits ci-dessus. En effet, une paraphrase du type *en ce qui concerne la catégorie de X* nous paraît adéquate pour tous ces cas et justifie leur analyse comme constructions topicalisantes. La séparation du nom et de son déterminant au niveau de la structuration informationnelle semble donc un principe qui ne concerne pas seulement les dislocations en *de N* et *comme N*. Sur des arguments similaires, Horlacher (2012), tout en reconnaissant les différences formelles entre ces constructions, traite en conséquence les constructions en *comme N* comme instances de dislocation à droite. Il nous semble dès lors pertinent d'inclure ces constructions également dans nos analyses.

#### 1.4.1.4 La dislocation et le topic discursif

Par faute de place, nous n'allons pas pouvoir explorer le lien entre dislocation et topic de l'énoncé d'une part et topic du discours de l'autre dans nos analyses (mais nous le mobiliserons ponctuellement). Nous souhaitons tout de même rendre compte ici des considérations théoriques existantes dans la littérature à ce sujet. Le lien entre dislocation, topic de l'énoncé et topic du discours est étudié par exemple par Barnes (1985) et Ashby (1988). Comme Givón (1983), Barnes et Ashby déterminent un topic discursif comme un topic dont les locuteurs continuent de parler après son introduction. Cette relation discursive est saisie par Givón en termes de persistance et lié à l'importance du topic pour les locuteurs :

« [...] we measure persistence in terms of the number of clauses to the right – i.e. in subsequent discourse from the measured clause – in which the topic/participant continues an *uninterrupted presence* as a *semantic argument* of the clause, an argument of whatever *role* and marked by whatever *grammatical means*. » (Givón, 1983 : 15)

Barnes note que ce critère de persistance en lui seul n'est pas satisfaisant pour déterminer un topic discursif, puisque l'importance d'un topic ne garantit pas sa continuation dans certains cas où

« the distinction between ST and DT appears somewhat arbitrary, in that the referent of the LD appears to have the same status as other DTs in the immediate context, but does not qualify as DT simply because this topic did not happen to be continued by the speaker or another participant, for somewhat arbitrary reasons, i.e. because a competing topic was taken up instead. » (Barnes, 1985 : 32)

Barnes (1985 : 28-35) invoque alors un second critère, proche de la définition du topic de l'énoncé en termes d'*aboutness*, qui permet de caractériser d'emblée des topics discursifs potentiels, indépendamment de leur persistance, le *informational purpose*. Un topic d'énoncé est alors un topic discursif potentiel s'il apporte de l'information sur le sujet global de la conversation, plutôt que d'y

être subordonné en tant que parenthèse, explication, illustration par un cas particulier. L'auteure montre que la détermination de ce qui compte comme topic discursif pour les locuteurs est beaucoup plus difficile à déterminer dans la conversation libre que dans le cadre plus structuré d'une narration, vu la « constantly evolving nature of the DT [i.e., discourse topic ; *notre remarque*] in free conversation » (1985 : 87). Toutefois, l'auteure conclut que la majorité des dislocations à gauche dans ses données marquent non seulement le topic d'un énoncé, mais constituent également le topic du discours (1985 : 111).

Ashby (1988 : 216), qui propose une quantification de cette relation pour la dislocation à gauche et celle à droite, a toutefois retenu seulement le premier critère de persistance. Il montre que la majorité des dislocations à droite (62 occurrences, 93%) sont mentionnées de nouveau dans le discours subséquent, mais seulement la moitié environ des dislocations à gauche (209 occurrences, 55%). L'auteur note que ce résultat est conforme aux prédictions de Givón (1983) sur la continuité topicale.

Comme nous avons déjà vu lors de la description formelle des dislocations, les études consacrées à l'allemand se sont davantage penchées sur la distinction entre dislocation à gauche et thème libre. A propos de leurs fonctions respectives dans le marquage des topics, Frey (2004b), dans une approche générativiste, argumente que la dislocation à gauche en allemand sert toujours à la promotion d'un référent à l'état de topic (d'énoncé), alors que ce ne serait pas nécessairement le cas pour le thème libre. Il se fonde pour cela sur un argument central de son article, à savoir l'existence d'une position réservée aux topics dans le *Mittelfeld* (voir le modèle topologique de l'allemand dans le CHAPITRE III-3.2). Pour qu'un élément (le pronom résomptif des dislocations dans les constructions qui nous intéressent) soit interprété comme topic, il doit se trouver avant des modificateurs d'énoncé comme « *luckily, apparently, certainly* » (Frey, 2004b : 208). Les deux exemples suivants montrent selon lui que cette position n'est pas obligatoire (mais possible) pour des thèmes libres :

**Exemple IV-76 - (Frey, 2004b : 212-213)**

- (a) [**Den/Der Hans**], laut Maria wird anscheinend keiner **ihn** unterstützen  
DET.ACC/DET.NOM Hans selon Maria AUX apparemment personne PERS.3SG soutenir  
'Hans, selon Maria apparemment personne va le soutenir.'
- (b) [**Den/Der Hans**], laut Maria wird **ihn** anscheinend keiner unterstützen  
DET.ACC/DET.NOM Hans selon Maria AUX PERS.3SG apparemment personne soutenir  
'Hans, selon Maria il sera apparemment soutenu par personne.'

Dans l'exemple (a), le pronom résomptif du thème libre apparaît après le « *sentence adverbial* » (souligné dans les exemples) et ne serait donc pas interprétable comme topic. En (b), en revanche, il apparaît dans la position qui, selon Frey, est réservée aux topics. Cette argumentation purement syntaxique sur la base d'exemples fictifs nous semble cependant peut utile. Toutefois, la conclusion de Frey est que la dislocation à gauche « signals a shift of sentence topic but maintains the discourse topic. In contrast, HTLD does not signal a shift of sentence topic but signal a shift of discourse topic » (2004b : 218). Nous verrons par la suite que c'est aussi essentiellement l'interprétation

avancée dans des travaux conversationnalistes comme ceux de Scheutz (1997) et de Selting (1993b, 1994).

La discussion critique du rôle des dislocations à gauche dans le marquage des topics chez Scheutz (1997) illustre le lien vers des fonctions qui ne sont plus liées à la seule structure informationnelle, mais elles ont des conséquences dans l'organisation du discours à un niveau plus global. Frey (2004 : 17-18) de façon formelle, et Scheutz (1997), plus axé sur l'aspect interactif des conversations, analysent notamment le thème libre comme construction liée aux topics discursifs. Frey (2004) admet se servir de cette notion de manière intuitive. Scheutz non plus ne donne pas une définition formelle d'un topic du discours, il se sert des termes *thème* ou *topic du discours global vs. local* ("*globales Diskursthema*", "*lokales Diskurstopik*"; Scheutz 1997 : 40). A propos d'un exemple déjà discuté par Altmann (1981), Scheutz explique que le thème libre ici ne constitue pas un topic d'énoncé, puisqu'il n'est pas repris dans l'énoncé, mais qu'il marque explicitement un lien thématique d'une séquence secondaire avec le thème global du discours :

**Exemple IV-77 - (Scheutz, 1997 : 139)**

**A propos [Pferde]**, Peter hat neue Stallungen bauen lassen.

'A propos chevaux : P. a fait construire de nouvelles écuries.'

Il souligne que l'emploi de du thème libre constitue une activité conversationnelle qui consiste à marquer explicitement la cohérence d'une séquence thématiquement peu liée avec le thème global qui est '*les chevaux*'.

Il nous paraît au contraire pas problématique de considérer ce thème libre comme topic de l'énoncé, dès lors que nous acceptons que la notion d'à propos englobe aussi ces cas où le lien entre le thème libre et l'énoncé qui suit est seulement un lien de pertinence, comme le propose Prévost (2003) à propos des *chinese style topics* ou du classique *le métro avec la carte orange tu vas n'importe où*. Dans tous ces cas, l'énoncé est pertinent et apporte de l'information par rapport à ce thème libre, comme le montre justement la formule introductive « *à propos* ».

Une analyse similaire et plus systématique se trouve chez Selting (1993, 1994). Nous avons déjà discuté la distinction que fait Selting de deux réalisations prosodiques différentes pour la dislocation à gauche d'une part et le thème libre d'autre part. L'auteure dégage des corrélats fonctionnels pour ces deux types de constructions, et note que la dislocation à gauche constitue un lien local avec le contexte discursif précédent, alors que le thème libre opère à un niveau plus large, non local, et introduit un nouveau thème pertinent par rapport au topic du discours. En ce qui concerne la dislocation à gauche, Selting analyse des exemples comme continuant localement le thème de la conversation, sous forme d'un fait supplémentaire, d'un autre exemple, un autre aspect pertinent par rapport au sujet de la conversation (cf. Selting, 1993 : 307). Nous retrouvons ici les fonctions avancées sous une autre forme par Barnes (1985) pour le français et l'anglais et Keenan & Schieffelin (1976) pour l'anglais (cf. ci-dessus). Selting précise cette fonction en remarquant que les dislocations

à gauche intervenant au milieu de TDP continuent le sujet de la conversation tout en le décalant (« *Verschiebung* », Selting, 1993 : 308) vers un nouvel aspect, alors que des dislocations à gauche intervenant au début d'un TDP ouvrent une séquence secondaire ou latérale, après laquelle la conversation peut revenir au sujet d'origine. Le thème libre assume dans l'analyse de Selting d'autres fonctions dans la conversation. Si la dislocation à gauche constitue un lien avec la séquence immédiatement précédente, Selting trouve que le thème libre continue également le thème de la conversation, mais à un niveau supérieur, qui le fait justement décaler du contexte immédiatement précédent. Elle permet une réorientation thématique du sujet global de conversation (cf. Selting, 1993 : 310). Un exemple pour un lien local est la mention de FEMMES avec une dislocation à gauche, dans un contexte où l'on parlait de problèmes de couple. L'expression disloquée introduit alors un sous-aspect du thème en cours. Au contraire, la mention de CHANT après une discussion sur le PIANO relève pour elle d'un changement de thème du discours, la mention de CHANT via une construction à thème libre ne constitue pas un lien local par rapport à JOUER DU PIANO, mais est pertinent dans un cadre plus large d'activités musicales.

Pour Averintseva-Klisch enfin la fonction de la dislocation à droite véritable est de marquer un topic de l'énoncé comme topic du segment discursif à suivre (2009 : 71), et l'auteure propose qu'en cela, cette construction peut être comparé au thème libre, qui lui aussi introduit un élément comme topic du discours subséquent.<sup>124</sup> La différence résiderait dans le fait que le thème libre est nécessairement disruptif, alors que ce n'est pas obligatoire pour la dislocation à droite, qui peut être employée dans un contexte de continuité (2009 : 74). Toutefois, comme nous avons déjà eu l'occasion de le soulever, les exemples discutés par l'auteure sont essentiellement de nature monologale, et nous pouvons supposer que la dynamique discursive impose une vue quelque peu plus complexe, comme suggéré par la discussion du topic discursif par Barnes (1985), mentionnée ci-dessus.

#### 1.4.1.5 Dislocation et topic – une correspondance parfaite ?

Nous avons vu dans le CHAPITRE II-4.3.3.2 le lien étroit établi par Reinhart (1981) entre dislocation et topic, le référent d'une dislocation étant interprété obligatoirement comme topic. De Cat (2007) pousse cette considération plus loin (2007 : 77 sqq.) et argumente qu'un référent encodé par une forme « *phonologiquement non faible* » (i.e., qui n'est pas un pronom clitique) et qui est interprété comme le topic d'un énoncé doit obligatoirement être disloqué. Pour illustrer son propos, elle a examiné les sujets lexicaux non-disloqués dans son corpus et a trouvé que la quasi-totalité correspondait à des prédications événementielles (Exemple IV-78 (a)) ou des propriétés transitoires (b). Au contraire, des énoncés correspondant à des « *individual-level predicates* », i.e. prédicant des

---

<sup>124</sup> Rappelons également la proximité fonctionnelle à cet égard observée par Vinckel-Roisin (2016) entre dislocation à droite et certaines formes du rejet en après-dernière position (*Ausklammerung*), discutée dans notre CHAPITRE III-3.3.2.

qualités essentielles seraient obligatoirement disloqués (illustré par la différence supposée d'adéquation pragmatique entre Exemple IV-79 (a) et (b)) :

**Exemple IV-78 - (De Cat, 2007 : 80)**

- (a) Heureusement **Bruno** est venu.
- (b) **Catherine** a un gros nez. [elle porte un nez de clown]

**Exemple IV-79 - (De Cat, 2007 : 77)**

- (a) **Le malais, c'est** difficile
- (b) #Le malais est difficile

Pour De Cat, les énoncés comme dans l'Exemple IV-78 ont tout de même un topic, mais qui n'est pas produit ouvertement. Il s'agit pour elle de « *stage topics* », qu'elle définit d'après Erteschik-Shir (1997, 2007) comme « *referring to the here-and-now of the discourse* » (De Cat, 2007 : 78).<sup>125</sup>

Lors de la présentation de la Preferred Argument Structure dans le chapitre précédent, nous avons vu également que selon Lambrecht (1987), il y a une tendance dans le français parlé pour éviter de placer des éléments lexicaux en fonction sujet. L'auteur conclut que lorsqu'un SN lexical apparaît en fonction sujet, il ne constitue pas le topic de l'énoncé, ou, tout au plus, « *sometimes lexical subjects occur as minor topics* », mais que dans les deux cas « *the referent of the subject NP tends to be contained within the narrow limits of the clause in which it occurs* ». L'analyse des constructions topicalisantes et leur comparaison au sujet lexical non disloqué mené par Horvath montre au contraire que « la dislocation ou non des SN lexicaux sujets est liée à des propriétés pragmatiques, notamment à la topicalité du référent des SN en question, mais que la dislocation des SN sujets à référent topique n'est pas systématique » (2018 : 137). Il note plus particulièrement que « le type de prédicat (*individual level* ou *stage level*) semble avoir moins d'importance que ne lui en attribue De Cat (2007). Malgré des tendances observées, il n'y a pas de relation biunivoque entre la topicalité du référent du sujet SN lexical et la dislocation du SN » (ibid.). Horvath ne propose pas de chiffres globaux pour le lien entre sujet disloqué ou non et le statut de topic, mais il apporte d'une part des exemples de sujet non disloqué qui ont clairement le statut de topic. Dans l'Exemple IV-80, *ma mère* est disloqué, mais non *mon père*, alors que les deux propositions sont construits comme étant à propos des référents ainsi exprimés :

**Exemple IV-80 - (Horváth, 2018 : 143)**

- E: Ils ont fait des études et tout ou ?
- SG: Ouais **ma mère, elle** a son bac et puis **mon père** a un BTS je crois

D'autre part, il montre et conclut que

« dans notre corpus, 42,4 % des sujets SN pleins intégrés ont un prédicat ILP (dont la majorité en proposition non enchâssée). Comme le référent du sujet d'un ILP doit être un topique d'à-propos (Jäger 2001, 112; Erteschik-Shir 1997, 51; De Cat

<sup>125</sup> Pour la notion de *stage topic*, voir aussi notre CHAPITRE II-4.3.3.5.

2007, 81), nous considérons que le référent d'un sujet SN lexical intégré peut fonctionner comme topique. Le rapport entre topicalité et dislocation ne s'avère donc pas « automatique ». » (Horváth, 2018 : 151)

Une atténuation du lien entre dislocation et topic nous semble en ordre également en ce qui concerne la dislocation du pronom de première personne sujet *moi je*. Nous avons vu que dans les données d'interaction adulte, la dislocation de pronom référant aux participants de l'interaction est très fréquente. Brown & Yule (1988 [1983]) relèvent que la référence aux interlocuteurs est très souvent thématisée dans les dialogues. Par thème, ces auteurs entendent alors l'élément le plus à gauche, notion proche du thème chez Halliday (1967) vu dans le chapitre 2. Ils distinguent alors ce thème formel de la notion du topic d'à propos (« topic entity » ou « main character » (1988 [1983] : 134-135)). En fonction de la forte saillance des interlocuteurs comme référents, accessibles en permanence, « it is a characteristic of primarily interactional conversational speech in our data that the interactional aspect, marked by I and you, is frequently thematised. This marking gives a clear indication of the speaker's view of what he is using language to do. » (1988 [1983] : 143). Ce qui est qualifié de thématique dans cette visée ne correspond donc pas à la notion d'à propos, adoptée ailleurs et dans notre travail pour définir le topic.

Barnes (1985) applique à la dislocation du type *moi je* une distinction fonctionnelle qui nous semble très proche, en arguant que cette construction « signals not so much that the speaker is changing the topic to talk about herself, but rather that what follows is her contribution to the current DT [=Discourse Topic; *notre remarque*] » (Barnes, 1985 : 39). Il est nécessaire de garder à l'esprit que ces données correspondent aux productions de trois locutrices seulement, en conversation libre. L'ensemble des exemples donnés par Barnes suggère que ces conversations impliquent beaucoup de partage d'expériences personnelles et de positionnements par rapport à des faits et événements, comme illustré par cet exemple :<sup>126</sup>

**Exemple IV-81 - (Barnes, 1985 : 43)**

[C. has been recounting her childhood days at summer camp, in particular, how being unathletic she disliked hikes and certain group games.]

M: **Moi j'**adorais tout ce qui était jeux. Dès qu'ça bougeait, dès qu'on était pas assis. J'pouvais pas rester assise sur une chaise. Le résultat, regardez! Deux ou trois heures comme ça. Dès qu'j'suis assise sur une chaise, je supporte pas. Là je bouge toujours mes pieds.

C: Oui, regarde! **Moi** c'est le contraire.

E: Oui, **moi** non plus, **j'**ai pas c'problème.

*Moi je* est alors considéré par certains auteurs comme une forme unique, allomorphe de *je*, du moins dans certains contextes d'emploi fréquents et formulaïcs (Apothéloz, 1997; Apothéloz & Grobet, 2005), et cela notamment lorsque *moi je* est sujet d'un verbe du discours comme *dire, penser, trouver* (Blasco-Dulbecco, 1999, 2004; Detges, 2013). Cela mène certains auteurs à considérer cette forme exempte de motivation pragmatique, ou du moins seulement faiblement motivée (Apothéloz, 1997;

---

<sup>126</sup> A noter que la dislocation de *moi* n'est pas toujours contrastive comme c'est le cas dans cet exemple, mais peut être plus largement qualifié de changement de topic (voir Barnes, 1985 : 38).

Apothéloz & Grobet, 2005; Ashby, 1988; Blasco, 1995; Blasco-Dulbecco, 1999, 2004). D'autres auteurs au contraire montrent qu'il est possible de montrer des fonctions pragmatiques de *moi je*, dès que l'on élargit la perspective et ne considère pas seulement la dimension de la gestion des topics. Detges & Waltereit (2014) proposent un modèle selon lequel les pronoms disloqués à gauche, et notamment *moi je*, se voient assigner la fonction globale d'ancrage. Cette fonction englobe des cas de contraste référentiel, où le locuteur peut être considéré comme le topic de l'énoncé, mais également des cas où *moi je* fonctionne comme point de vue, permettant l'ancrage d'un nouveau topic comme dans l'exemple suivant :

**Exemple IV-82 - (Detges & Waltereit, 2014 : 7)**

**Moi** mes parents mon père était sous-chef de gare (Elicop, Moi 48)

Les auteurs notent également des emplois de *moi je* comme ressource mobilisée par les locuteurs pour la prise de parole, « thereby marking a transition of the floor from one speaker to the next » (2014 : 8; pour la dislocation en général dans l'organisation des tours de parole, voir Pekarek Doehler, 2001; Pekarek Doehler et al., 2015). Enfin, Detges & Waltereit donnent des exemples où *moi je* sert à renforcer la force illocutoire d'un acte de langage « by emphatically referring to speaker as the source of the illocution » (2014 : 10). Il est souligné que ces différentes fonctions ne sont pas mutuellement exclusives, mais qu'un emploi donné de *moi je* peut simultanément assurer plusieurs fonctions.

Un questionnement plus général du lien entre dislocation et thématisation est proposé par exemple par Blasco (1995) ou Le Querler (1999). La thématisation chez Blasco n'est pas définie de manière explicite, mais l'auteure la lie à la notion de « reprise d'information » (Blasco, 1995 : 55) d'un élément déjà présent, non thématique, dans le discours antérieur, ce qui résulte en une interprétation plus restreinte du lien fait entre dislocation et thème ou topic.

Le Querler (1999) discute deux cas de dislocation qui ne peuvent, selon elle, être interprétés comme thématisations. Le premier cas est en fait l'antéposition de focus, que nous distinguons de la dislocation sans reprise en français (voir par exemple la distinction entre topicalisation et antéposition de focus pour l'anglais opérée par Rizzi (1997), discutée dans notre CHAPITRE II-4.3.1.3). Le Querler montre en effet que lorsque l'élément antéposé est interprété comme ce dont on parle, la reprise par *ça* est possible, mais non pas l'insertion de *que* (série (a) de l'exemple ci-dessous). Lorsque l'élément antépose exprime le propos, les tests proposés donnent le résultat contraire (série (b)). *Le chocolat* doit alors être interprété comme dislocation à gauche et topic, *les noires* comme antéposition de focus.

**Exemple IV-83 – exemples repris de Le Querler (1999 : 270-271)**

[publicité pour le chocolat Lanvin]	[choix d'une paire de chaussures après l'essai de deux paires]
(a) Le chocolat Lanvin, j'adore.	(b) Les noires, je prends.
(a') *Le chocolat Lanvin, que j'adore.	(b') Les noires, que je prends.
(a'') Le chocolat Lanvin, ça j'adore.	(b'') *Les noires, ça je prends.

Dans la mesure où l'antéposition du focus n'est pas considérée comme dislocation par la plupart des auteurs qui s'intéressent au lien entre dislocation et topic, cette analyse nous semble peut novatrice cependant. Plus intéressant nous paraît l'observation suivante de l'auteure, qui constate que la présence de l'adverbe *aussi* ou *même* impliquerait une analyse de l'élément disloqué comme rhématique. L'exemple fourni provient d'un panneau de sécurité routière montrant un enfant avec sa peluche :

**Exemple IV-84 - (Le Querler, 1999 : 271)**

**Mon nounours aussi /Même mon nounours il a sa ceinture**

L'auteure estime que le thème ici serait le port de la ceinture, et le nounours constitue le propos de l'énoncé. Pour le Querler, « [i]l semble aussi qu'à la lecture à voix haute de ces énoncés, l'intonation marquant la fin de l'élément disloqué soit la conclusive majeure que Mario Rossi désigne comme une marque obligatoire du rhème ». Aussi saisissant que soit l'exemple, n'oublions pas premièrement qu'il s'agit d'un exemple écrit visant à rendre l'oralité d'un énoncé enfantin. D'autre part, il est nécessaire de faire la différence entre focus étroit et topic contrastif : Si De Cat (2007 : 25-26) indique que dans son corpus de conversation entre enfants et adultes, des combinaisons de focus étroit et dislocation ne sont effectivement pas attestées. Dans l'exemple suivant, construit pour les besoins de la démonstration, *mon frère* est interprété comme focus, et le topic serait, selon De Cat, un topic implicite « corresponding to something like 'musical people in the speaker's family' » (2007 : 25) :

**Exemple IV-85 – Sujet en focus étroit avec « aussi » (De Cat, 2007 : 25)**

A : Ta sœur, elle est musicienne.  
B : [MON FRERE AUSSI]<sub>FOCUS</sub> est musicien.

Mais l'auteure discute également de nombreux exemples qui sont des instances de topic contrastif, modifiés par *aussi* :

**Exemple IV-86 – Dislocation à gauche avec « aussi »**

**Toi aussi, tu** en fais des cadeaux, Anne, partout ?  
Et **ça aussi**, on peut mettre.  
Et **ceux de Luc aussi, ils** sentent le fromage?

La frontière entre les deux types de cas nous semble assez mince. Premièrement, il est parfaitement possible de paraphraser les énoncés dans l'Exemple IV-86 avec un topic englobant les éléments contrastés, comme par exemple *à propos de choses qui sentent le fromage*. Les référents visés par ces expressions disloquées sont, explicitement ou implicitement, contrastés avec d'autres éléments d'un ensemble : des gens qui font des cadeaux, des choses à mettre, des objets (chaussures, chaussettes, pieds ?) sentant le fromage. C'est exactement ce qui se passe dans l'exemple de Le Querler : papa met sa ceinture, moi, je la mets, et mon nounours aussi, il a sa ceinture. Il est sûr que dans la visée

pragmatique de l’affiche routière, le topic du discours sous-jacent serait quelque chose comme ‘le port de la ceinture’. Mais si la dislocation est évaluée en tant que ressource de topicalisation ou thématisation, c’est par rapport à la prédication effectuée dans l’énoncé, qui est ici, *avoir sa ceinture*. En ce qui concerne la prosodie probable évoquée par l’auteure, il est vrai qu’un ton haut ou montant était traditionnellement associé au topic ou thème (contrastif ou nouveau notamment, un topic ratifié étant très souvent désaccentué), et un ton bas ou descendant avec le rhème. Mais des études récentes, et notamment des analyses de discours spontanés, ont permis de montrer qu’il peut s’agir là d’associations fortes, mais qui ne sont pas exemptes d’exceptions. Hedberg & Sosa (2008) par exemple montrent pour l’anglais que le ton montant L+H\*, traditionnellement associé au topic, marque aussi le focus, et qu’à l’inverse des topics peuvent être marqués par un ton bas. Enfin, on peut tenir compte du fait que d’après certains auteurs, un topic contrastif contient également un élément de focus (notamment Büring, 2003; Steedman, 2000). L’explication est fondée sur la présomption qu’un topic contrastif vient choisir un élément dans une liste, ou autrement dit qu’il répond à une question (explicite ou implicite). Dans le cas du *nounours* qui nous occupe, cette question s’apparenterait à *Qui fait quoi dans la voiture ?* Des réponses possibles constituent alors une liste de topics contrastifs : *Mon papa il porte la ceinture, ma maman elle porte la ceinture, et mon nounours aussi il a sa ceinture*. Pour finir, si nous voulons spéculer sur la prosodie possible d’un exemple écrit, il nous paraît possible que le contour descendant supposé par Le Querler soit essentiellement dû au modifieur *aussi*, et qu’il puisse y avoir une légère montée sur *nounours* (b). Cette proposition est renforcée par le fait que dans l’énoncé (b), une intonation descendante sur *nounours* nous paraît peu naturelle, si nous déplaçons le modifieur *aussi* à la fin de l’énoncé, dans une dislocation à droite :

#### Exemple IV-87 – Exemples construits

- (a) Mon nounours/ aussi\ il a sa ceinture\  
 (b) Mon nounours/ il a sa ceinture\ lui aussi.

Sans vouloir nous prononcer sur la fréquence du phénomène, nous pouvons citer un exemple attesté (corpus DIAREF) dans le discours d’une mère, que nous interprétons comme un topic contrastif :

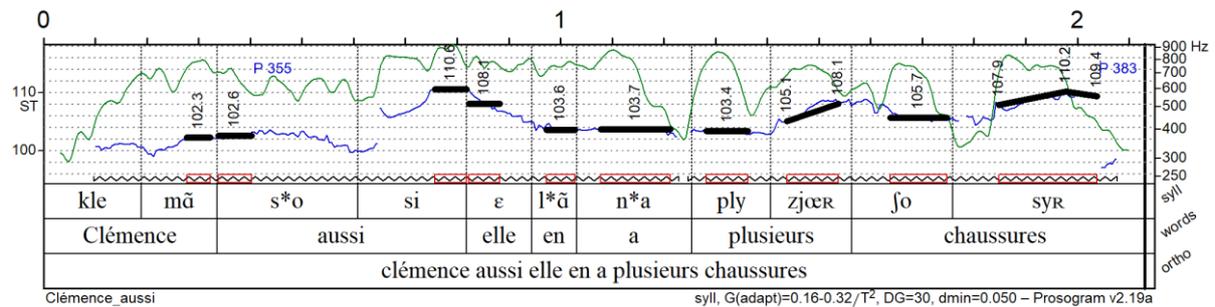
#### Exemple IV-88 – Exemple tiré du corpus DIAREF (Clémence/2;02/MLU3/Lecture d’album)

- MER 52 oh! Regarde qu’est-ce qu’il a sur la tête Petit Ours Brun?  
 CLC 36 ẽʃpə (=un chapeau)  
 MER 53 et qu’est-ce que c’est ça ?  
 CLC 37 ẽ ʃiçu (=une chassure)  
 MER 54 et ça ?  
 CLC 38 ẽ ʃiçu (=une chassure)  
 MER 55 il a deux chaussures ?  
 CLC 39 wi  
 MER 56 et Clémence aussi elle en a plusieurs chaussures ?

Dans cet extrait, en MER 55, un accent de focalisation porte sur *deux*. Le dernier énoncé en MER56 est produit avec intonation montante d’interrogation, comme MER55. Il y a également un accent de focalisation sur *plusieurs*. Toutefois, la prééminence principale est produite effectivement sur la

dernière syllabe de *aussi*. Le contexte permet d'interpréter la référence à Clémence en MER56 comme topic contrastif, mis en comparaison avec Petit Ours Brun en MER55.

**Prosogramme IV-1**



Au vu de ces éléments, nous ne nous attendons donc pas à une correspondance parfaite entre dislocation et topic, et allons notamment traiter la référence aux interlocuteurs différemment de la référence aux entités en ce qui concerne la structuration informationnelle. Les détails de nos décisions méthodologiques à ce sujet seront exposés au début du chapitre suivant, dans lequel nous proposons l'analyse du lien entre structuration informationnelle et expressions référentielles.

**1.4.2 Les fonctions des dislocations liées à l'organisation de l'interaction**

Le fonctionnement des dislocations dans la gestion même de l'interaction peut être considéré comme un volet complémentaire de l'analyse de ces structures. En même temps, il nous paraît essentiel, pour expliquer notamment l'emploi de ces instances de dislocation qui ne semblent pas être motivées par les facteurs pragmatico-discursifs discutés dans les sections précédentes. En effet, nous avons montré qu'un élément lexical exprimant le topic en français n'est pas obligatoirement disloqué, bien que ce semble majoritairement être le cas. Inversement, il existe des dislocations qui peuvent sembler redondants d'un point de vue informationnel. La dislocation à gauche notamment a été décrite comme construction dont la fonction est de promouvoir un référent au statut de topic. Que faire alors de cas où le référent en question avait déjà ce statut dans l'énoncé précédent ? Nous citons des exemples de De Fornel (1988) qui a illustré pertinemment le problème :

**Exemple IV-89 - (De Fornel, 1988 : 104)**

- 1B : mm mais ça fait rien
- 2G : **Guilhem il** va faire sa jalousie
- 3B : **Guilhem il** va être jaloux
- 4A : oh ben arrête oui // j'espère pas trop mais

**Exemple IV-90 - (De Fornel, 1988 : 109)**

- 1A : bon d'accord (.) tu as euh tu as appelé **Juliette**?
- 2B : euh **Juliette** je l'ai eue oui

Ces deux exemples ont en commun que le référent en question est déjà hautement actif dans le discours, et déjà topic dans le cas de l'Exemple IV-89. Pour l'Exemple IV-90, plus de contexte serait

nécessaire pour se prononcer, mais dans les deux cas, un simple pronom aurait été amplement suffisant pour encoder le référent en question comme topic.

Considérons pour finir l'Exemple IV-91 :

**Exemple IV-91 - (De Fornel, 1988 : 110)**

1B : ah oui tout à fait (.) ouais ouais non c'était bien quand même (.) voilà (.) **et Charles ?**

2A : ah ben **Charles il** a un peu la crève là

A la fin du tour de 1B, le locuteur propose, avec *et Charles*, ce que nous avons présenté comme mot-clé thématique (CHAPITRE III-4.1.1). Clairement, là aussi, la seule structuration informationnelle semble difficilement pouvoir expliquer l'emploi de la dislocation.

Or, des travaux intéressés par l'organisation séquentielle des interactions ont permis de montrer que la dislocation remplit également un rôle par exemple au niveau de la gestion des tours de parole et du marquage du positionnement mutuel. Ce sont ces travaux que nous présenterons par la suite.

*1.4.2.1 Dislocation à gauche et gestion de l'interaction*

Pekarek Doehler (2001) propose une étude des fonctions interactives de la dislocation à gauche. En partant d'une « approche foncièrement interactionniste de la langue » (2001 : 177), elle montre que les dimensions de la structure informationnelle ne permettent pas d'expliquer complètement les usages de la dislocation à gauche. Dans ce but, elle analyse les occurrences de dislocations non pas seulement au niveau des énoncés ou de paires adjacentes (cf. Schegloff & Sacks, 1973 : 295), mais elle considère des séquences de discours plus larges. Ce procédé s'est déjà vu partiellement dans les études de Ochs Keenan & Schieffelin (1976a), Barnes (1985), et Selting (1993b, 1994).

Pekarek Doehler note que des dislocations à gauche peuvent être utilisées dans des contextes où le référent en question était déjà topic dans l'énoncé précédent. Typiquement, un pronom devrait être utilisé pour marquer cette continuité, la dislocation marquant plutôt une discontinuité (cf. Pekarek Doehler, 2001 : 181). L'auteure se base sur des études similaires comme celle de De Fornel (1988), que nous venons de mentionner, pour le français ou Duranti & Ochs (1979) pour l'italien, qui montrent que dislocation à gauche et sujet lexical non disloqué apparaissent finalement souvent dans des contextes discursifs assez semblables, lorsqu'ils reprennent un référent déjà donné .

Un premier facteur proposé par l'auteure, pertinent pour l'explication de ces usages des dislocations à gauche, est l'organisation préférentielle de la conversation (Sacks, 1987 [1973]). Cette notion repose sur l'idée de paires adjacentes, dont la première partie appelle une réaction préférée (il s'agit de séquences du type salutations, question-réponse, offre-réponse etc. (voir Pekarek Doehler, 2001 : 182)). Pekarek Doehler note que par exemple une question fermée appelle de façon préférée une réponse brève du type oui/non. C'est ici qu'intervient la dislocation : elle sert, dans l'Exemple IV-92

qu'elle discute, à élargir le tour de parole au-delà de la réponse préférée (*oui*), et marque la cohérence de cette expansion par rapport à la question posée (2001 : 182-183) :<sup>127</sup>

**Exemple IV-92 - (Pekarek Doehler, 2001 : 179) <sup>128</sup>**

Y [...] ben donc pour vous entre allemand et dialecte il y a jamais eu de de de conflit quoi j'entends c'était clair  
vous vous êtes tout de suite mis au dialecte je pense (voix basse)

H oui. oui parce que [**le dialecte**] **c'est** la langue des suisses évidemment

Un autre aspect de l'organisation préférentielle concerne la « préférence pour l'accord » (2001 : 183). Dans l'exemple suivant, l'usage de la dislocation semble encore une fois redondant pour les besoins de la structuration informationnelle :

**Exemple IV-93 - (Pekarek Doehler, 2001 : 183)**

P mais si on aime euh une langue c'est plus facile . . je crois la motivation est très importante

S [**la motivation**] **c'est** important mais aussi eh . le talent je veux dire . la disposition à apprendre une langue

L'auteure fait remarquer que le locuteur P introduit le référent *la motivation* en position sujet. Encore une fois, la dislocation intervient alors que le référent est déjà dans le focus de l'attention et aucun référent concurrent n'a été introduit entre temps. L'explication fournie par Pekarek Doehler est donc qu'ici, la dislocation sert à marquer l'orientation vers le tour de parole précédent en exprimant un accord partiel, avant d'avancer un autre élément. Pekarek Doehler résume cette opération sous la formule « oui, mais » (2001 : 183). Si cela explique l'activité conversationnelle déployée par le locuteur S, nous pensons toutefois que la dislocation dans cet exemple ne viole pas les contraintes qui lui sont assignées. Nous pensons, contrairement à l'analyse de Pekarek Doehler, que le SN simple *la motivation* dans le tour de parole de P ne constitue pas un topic. L'énoncé le contenant peut davantage être compris, en accord avec notre acception de topic exposée plus haut, comme un commentaire au topic non exprimé *l'apprentissage d'une langue*, d'ailleurs exprimé par *c'est* dans l'énoncé précédent *c'est plus facile*. Dans ce cas, la dislocation dans le tour de S servirait justement à promouvoir le référent de *la motivation* à l'état de topic et serait donc justifié déjà au niveau de la structuration de l'information. Toutefois, ceci n'infirme pas l'analyse de Pekarek Doehler de cette dislocation comme « indicateur d'une possible réorientation du discours, tout en exhibant formellement un lien fort au tour précédent » (2001 : 184).

Un deuxième domaine investigué par l'auteure est celui de la gestion des tours de parole. Selon Pekarek Doehler (2001 : 184), qui se base pour ses observations sur des résultats similaires dans l'étude de Duranti & Ochs (1979) pour l'italien, et Mondada (1995) pour le français, la dislocation à gauche accomplit deux activités conversationnelles dans ce domaine : elle permet de prendre la parole à des moments où cela n'est pas favorable (interruption d'un autre locuteur, ou lorsqu'un autre locuteur a été sélectionné pour le prochain tour de parole). En même temps, la dislocation rend

---

<sup>127</sup> Dans cet exemple, bien que le *dialecte* soit le dernier référent mentionné, on pourrait considérer que l'opposition de *allemand* et *dialecte* dans la première proposition du tour de Y justifie la reprise nominale par H.

<sup>128</sup> cf. l'exemple complet dans Pekarek Doehler, 2001 : 179 ; nous en reproduisons seulement un extrait ici.

cette prise de parole légitime en créant un lien fort de reprise de topic par rapport au tour de parole sur lequel elle enchaîne. Nous pouvons citer l'exemple suivant :

**Exemple IV-94 - (Pekarek Doehler, 2001 : 184)**

A : de de quand date la dernière réforme Jean Duclos . la dernière réforme du français date de quand/  
 JD : euh . la dernière  
 A : oui en fait quand est-ce qu'on a réformé le français pour la dernière fois/  
 FF : la [**la réforme la plus importante**] si je m'abuse .euh . **c'est** au début du .non . c'est au dix-huitième encore euh quand on a changé ...

Pekarek Doehler explique comment la dislocation à ce moment de la conversation rend légitime la prise de parole du locuteur FF, alors que la question de A était adressée à JD, en marquant explicitement la pertinence de son tour par rapport à la question posée dans le premier tour de A. Il est important de noter selon l'auteure qu'il ne doit pas s'agir obligatoirement de tours de parole adjacents. La reprise d'un topic avec la dislocation peut signaler un retour en arrière de plusieurs tours et marquer explicitement la cohérence du tour actuel par rapport au sujet de la conversation et de rendre visible l'organisation séquentielle des tours de parole (2001 : 184-186; voir aussi la notion similaire du « return pop » chez B. A. Fox, 1987). La dislocation à gauche apparaît alors comme une ressource pour l'organisation des tours de parole, qui permet au locuteur de légitimer la prise de parole (voir Duranti & Ochs (1979 : 403-407) pour une explication détaillée de ces mécanismes).

Le troisième domaine traité par Pekarek Doehler, la gestion des positionnements réciproques (positifs ou négatifs), est celui qui rend le plus visible les limites de la structure informationnelle pour expliquer les usages des dislocations (2001 : 186). Citons l'exemple discuté par l'auteure :

**Exemple IV-95 - (Pekarek Doehler, 2001 : 186)**

B [...] parce que moi je trouve que bon **l'italien comme on l'apprend maintenant en direct heu . dans des phrases quoi sans apprendre heu le vocabulaire** . **ça passe encore**/ mais si on avait ((le ?)) même avec l'allemand là on aurait été complètement paumé/ .parce que **l'allemand c'est quand même plus dur**  
 J moi je trouve pas  
 B **moi je trouve que l'allemand c'est plus dur**  
 J **moi je trouve que l'allemand c'est plus facile**

Elle explique que les premières deux dislocations du premier tour de B (*l'italien...ça* et *l'allemand c'est*) sont parfaitement explicables en termes d'introduction de nouveaux topics (alternatifs), alors que les deux dernières (*l'allemand c'est*) dans les derniers deux tours de B et de J ne le sont pas. Le référent en question a déjà acquis le statut de topic et est repris deux fois par des dislocations immédiatement après. Pekarek Doehler argumente que ces deux occurrences deviennent en revanche parfaitement explicables en fonction des activités conversationnelles des interlocuteurs :

« Par la dislocation, le topic est réintroduit non pas parce qu'il n'aurait pas été en focus mais pour être réapproprié par chacun des deux locuteurs en tant que point de départ de leurs contributions divergentes. » (Pekarek Doehler, 2001 : 187)

La fonction de ce type de dislocations serait donc de « marquer explicitement que le locuteur positionne son dire par rapport au tour précédent » (ibid., note de bas de page), qu'il s'agisse d'un positionnement positif ou négatif. De même, De Fornel (1988) note que le locuteur

« localise un énoncé précis dans un tour de parole donné et indique en même temps ce qu'il en retient et de l'autre, il focalise sur ce qu'il est en train de faire dans le tour qu'il occupe [...]. En conclusion, dans ce type d'emplois, les constructions disloquées sont des marqueurs de positionnement séquentiel reposant sur la relation d'ajacence des séquences conversationnelles. » (De Fornel, 1988 : 123)

Pekarek Doehler (2001) mentionne enfin la fonction de la dislocation à gauche dans l'établissement de listes. Ceci rappelle les fonctions déjà présentées ci-dessus, à savoir que des dislocations peuvent servir à introduire des éléments d'un ensemble, des exemples ou cas particuliers d'un thème de conversation plus global. Nous reprenons ici un exemple donné par Barnes (1985) déjà discuté plus haut (notre Exemple IV-58), qui est analysé par Barnes en tant que « set-membership relation », mais dont on peut également constater l'effet de liste :

**Exemple IV-96 - (Barnes, 1985 : 70)**

- E : Ah moi j'trouve que les protestants sont bien plus stricts.  
B : Oui mais y a quand même des degrés de protestants aussi.  
E : Oui c'est ça. On peut parler, **les baptistes euh, c'est un, c'est, ça va, c'est plutôt des protestants**, eh bien, alors là  
M : Moi le, le, **le luthérianisme, le luthérianisme de ma connaissance, c'est libéral.**  
E : Ils sont, il faut s'accrocher hein, parce que ici, j'ai rencontré I une famille, oh la la!  
C : Oui.  
M : **Et alors les mormons, qu'est-ce que c'est?**

Ce même procédé de création de liste est aussi décrit sous le terme *poset* (*partially ordered set* ; voir Prince (1998 : 8 sq.)).

L'analyse de Pekarek Doehler (2001) permet alors de passer de la description référentielle de la gestion des topics à une description et explication de la gestion de l'interaction et permet de saisir plus précisément l'emploi des dislocations dans et pour l'interaction. L'étude de De Fornel (1988), qui a illustré également des fonctions de la dislocation dans l'interaction, conclut sur une note similaire :

« Ce qui différencie un énoncé avec une structure disloquée d'un énoncé avec une structure non disloquée n'est donc pas le repérage de l'antécédent (ou d'un type donné de l'antécédent) mais le fait que le premier énoncé réalise explicitement un auto-positionnement par rapport à l'ensemble des séquences. En utilisant ce moyen de se positionner, il réalise un double objectif: d'un côté, il localise un énoncé précis dans un tour de parole donné et indique en même temps ce qu'il en retient et de l'autre, il focalise sur ce qu'il est en train de faire dans le tour qu'il occupe. L'auto-positionnement n'est donc pas seulement pertinent pour situer le placement de l'énoncé par rapport à ce qui a précédé. Il est aussi pertinent par rapport à l'activité réalisée dans le tour qu'il occupe voire dans les tours de parole suivants. » (De Fornel, 1988 : 123)

Une fonction moins souvent discutée de la littérature est proposée par De Stefani (2007), qui observe que les dislocations à gauche jouent également un rôle dans la gestion des topics à un niveau global. L'auteur montre que la dislocation gauche intervient souvent à des moments qui peuvent être interprétés comme l'annonce de la clôture d'une séquence conversationnelle, globale ou laterale, et les met en regard d'une autre ressource de clôture, les « expressions figurées » ou « ressources proverbiales » (2007 : 144). Dans ces contextes, l'énoncé contenant la dislocation est souvent structuré rythmiquement, comme suggéré par la transcription linéaire (segments entre barres verticales) de l'exemple suivant :

**Exemple IV-97 - (De Stefani, 2007 : 148)<sup>129</sup>**

```

1 Q non\ . pour toi c'est aussi la deuxième
2 X ouais
3 Q puis toi/
4 J ouais
5 Q aussi\ .. qu- qu'est-ce qui- pourquoi vous prenez pas la
6 première\
7 V [parce que::
8 J [parce que pas forcément qu'on::|
          |la           parle|
9          |depuis tout petit| hein (0.1) hm parce que l'alle|
          |mand non plus|
          |on °l'apprend pas|
10          |d'p'is tout petit°|
11 Q ouais . donc on peut devenir bilingue .. même si euh: on a pas
12 commencé par être bilingue quoi
13 J mhm
14 Q d'accord\ .. vous v- vous-
```

L'auteur résumé les caractéristiques pertinentes de la dislocation rythmée comme convergence de plusieurs indices :

« a) une intonation descendante, conclusive; b) une accélération du tempo; c) une structure isochronique; d) un affaiblissement de la voix; e) une construction syntaxique marquée (dislocation à gauche). C'est la co-occurrence de ces phénomènes qui projette – et qui rend reconnaissable – la fin imminente du tour de parole et, nous l'avons vu, de toute une séquence conversationnelle. » (De Stefani, 2007 : 148)

L'auteur conclut que ces « dispositifs de clôture contribuent à résumer et à évaluer le discours précédent », en même temps qu'ils « projettent une orientation vers une clôture (topicale et/ou séquentielle) qui est réalisée de manière collaborative » (2007 : 154).

Tout comme en français, les fonctions attribuées en allemand à la dislocation à gauche ne se résument pas au marquage des topics. Les résultats de Selting déjà discutés ci-dessus montrent par exemple que le thème libre intervient dans des contextes où un sujet de conversation semble être

<sup>129</sup> Nous avons par ailleurs simplifié la notation des exemples plutôt que d'adopter le format de transcription de l'analyse conversationnelle. Nous le reproduisons tel quel pour cet exemple puisqu'il met en lumière justement l'effet rythmique discuté.

arrivé à un point de clôture et/ou après une rupture ou pause prolongée (Selting, 1993b : 310). Le locuteur qui produit une construction à thème libre après une telle pause peut même se permettre de faire une pause sans perdre le droit à la parole, puisque le thème libre est perçu par l'interlocuteur comme demandant une continuation (1993b : 311).

Scheutz (1997 : 39 sqq.) met en avant l'observation que les instances de thème libre qui ne peuvent pas être conçu comme topic de l'énoncé qui suit peuvent être compris comme un marquage explicite de cohérence de la séquence à suivre avec le sujet global de la conversation. Ce serait typiquement le cas des thèmes libres introduits par une locution du type *en ce qui concerne* ou *à propos*. Nous avons évoqué cette fonction du thème libre, de marquer le topic du discours, en section 1.4.1.4. La position interactionniste adoptée ici par Scheutz est cependant plus riche : elle permet d'interpréter l'emploi du thème libre comme « eine konversationelle Aktivität, die einen thematisch als weniger kohärent eingeschätzten Beitrag explizit einführt und in einen Konnex mit dem globalen Diskursthema zu bringen versucht » (1997 : 40).<sup>130</sup> L'auteur suggère que la dislocation à gauche peut certainement servir à diriger l'attention sur un topic de l'énoncé, mais il suggère lui aussi que ses fonctions ne s'y résument pas. Il examine le fonctionnement de la dislocation à gauche en tant qu'outil collaboratif dans l'établissement de la référence. Plus la référence est jugée non problématique, moins de matériel linguistique sera nécessaire pour la poser. Au contraire, si l'établissement de la référence est considéré comme problématique, le matériel linguistique employé sera plus complexe. Scheutz s'est intéressé aux traces manifestes (comme des *tags*, hésitations et reformulations) de procédures visant à assurer l'établissement réussi de la référence (« referenzsichernde Prozedur » (1997 : 46)), et observe qu'un tiers des dislocations à gauche en est accompagné (pour ces procédures, voir notamment Sacks & Schegloff, 1979; et Geluykens, 1992 pour la dislocation à gauche). Un exemple classique et pris de Sacks & Schegloff :

**Exemple IV-98 - (Sacks & Schegloff, 1979 : 19)**

- A: ... well I was the only one other than than the uhm tch Fords?,  
Uh Mrs. Holmes Ford? You know uh// the the chellist? ,  
B: Oh yes. She's she's the cellist. ((at double slashes))  
A: Yes  
B: ye//s  
A: Well she and her husband were there ....

Scheutz (1997) discute des cas similaires avec dislocation à gauche comme l'exemple suivant :

**Exemple IV-99 - (Scheutz, 1997 : 50)**

- A: von meinem schwáger weißt <dim> von der unser frieda der mann  
(unverständl.) der da auch (.) der sich ghängt hat, der hat auch  
B: ja, .ja, .ja, (..) (dim) ja, ja, .ja,  
A: an ábschiedsbrief uns da hinterlassen, des hat mir jetzt meine schwéster

---

<sup>130</sup> « une activité conversationnelle, qui introduit explicitement un tour estimé comme thématiquement moins cohérent et qui essaie de le lier au thème global du discours » (notre traduction)

L'établissement de la référence au début du tour de A est marqué ici, en effet, de nombreuses reformulations et ajouts de précision, que nous rendons visible avec les crochets dans l'extrait du début de cet exemple, avant d'être repris par un pronom démonstratif (en gras dans l'exemple) dans la prédication principale, qui constitue le propos de cet énoncé :

[von meinem schwager]	[de mon beau-frère]
weisst	tu sais
[von der unser frieda der mann]	[de la nôtre frieda le mari]
[der da auch]	[qui là aussi]
[der sich gehängt hat],	[qui s'est pendu],
[der] hat auch an abschiedsbrief uns da hinterlassen, ...	[il <sup>P</sup> ] a aussi laissé une lettre d'adieu, ...

En somme, Scheutz propose que la dislocation à gauche en allemand constitue une ressource interactive pour les locuteurs, qui peuvent se servir de cette position charnière entre élément disloqué et reprise pour procéder à la planification et re-planification de leur contribution (1997 : 44).

Cette fonction de la dislocation à gauche est discutée également de manière centrale dans la monographie de Geluykens (1992), qui voit la fonction essentielle de la dislocation à gauche dans l'introduction de nouveaux référents dans le discours, mais qui insiste sur la nature interactionnelle de cette procédure :

« The major communicative function of LD in English conversation is *referent-introduction*. The overwhelming majority of LDs in our data can be shown to be of the referent-introducing variety (90 out of 117, or almost 77%). It is very important to realize that this referent-introduction is an essentially *interactional* phenomenon, by which certain informational goals are achieved. » (Geluykens, 1992 : 153-154)

Cet auteur propose une typologie des dislocations à gauche sous forme d'un continuum :

dislocation à gauche prosodiquement intégrée > dislocation à gauche avec pause > dislocation à gauche distribuée sur plusieurs tours de parole

La distinction selon le degré d'intégration a été discutée dans nombre d'autres approches, comme nous l'avons vu jusqu'ici. En revanche, la dernière position de l'échelle proposée par Geluykens est novatrice. Selon l'auteur, l'introduction d'un référent dans la conversation se fait de manière collaborative, selon trois étapes comme schématisé ci-dessous et illustré en Exemple IV-100 :

**Figure IV-2 – Trois étapes de l'introduction collaborative d'un référent (Geluykens, 1992 : 35)**

- Turn 1 (speaker A): introduction of referent (REF)
- Turn 2 (speaker B): acknowledgment of referent
- Turn 3 (speaker A): establishment of referent (PROP)

**Exemple IV-100 - (Geluykens, 1992 : 35)**

- A: now **the last paragraph**
- B: yes
- A: I seem to remember **it** being different from what's printed

Cette observation rappelle de beaucoup le « principe de séparation de la référence et de la relation » formulé par Lambrecht, introduit en section 1.4.1.2 ci-dessus. Pour Geluykens, cette procédure

collaborative est basique, et la dislocation à gauche doit être comprise comme la grammaticalisation de celle-ci :

« As far as typological and ontogenetic aspects of LD are concerned, they appear to support the claim that referent-introducing LDs are, in fact, nothing more or less than the 'syntactization' (see also Givón, 1979) or 'grammaticalization' of an interactional discourse process. The grammatical structure LD is thus the rather direct reflection of a collaborative strategy. » (Geluykens, 1992 : 157)

#### 1.4.2.2 Dislocation à droite et gestion de l'interaction

Nous avons vu plus haut que Selting (1994) distingue deux types de dislocation à droite. Les deux servent à clarifier la référence, mais la dislocation à droite véritable, prosodiquement intégrée, accomplirait cette tâche en passant, alors que le *Nachtrag* fonctionne comme une réparation explicite d'une référence insuffisante. Averintseva-Klisch (2006, 2007, 2009) opère une distinction similaire, mais propose une différence fonctionnelle non pas graduelle, mais essentielle : la structure prosodiquement intégrée ne sert pas à clarifier la référence, mais à établir un topic discursif. Pour l'auteure, seule la structure non intégrée, le *Reparatur-Nachtrag* (ajout de réparation) sert, comme l'indique son nom, à réparer une référence insuffisante. Uhmman (1993), qui s'est intéressée pour largement au *Mittelfeld*, distingue également deux réalisations prosodiques de la *Rechtsversetzung*. Pour elle, la réalisation non intégrée est également un outil de réparation, alors qu'elle voit dans la construction intégrée un moyen pour les locuteurs de répartir l'information dans l'énoncé de manière à produire l'information nouvelle avant la fin de l'énoncé, et de rejeter de l'information connue après la position finale (i.e., la parenthèse droite), qui constitue pour elle un point possible de changement de tour de parole. Le matériel produit après la parenthèse risque alors de ne pas être perçu si l'interlocuteur commence son tour lors de ce moment potentiel de changement de tour de parole. Placer de l'information connue dans cette position serait alors une stratégie moins risquée que d'y placer l'information nouvelle ou sous focus.

Les études de Auer (1991) et Selting (1994), qui se sont penchés sur les fonctions interactionnelles de la dislocation à droite, se distinguent dans l'interprétation du statut syntaxique de ces structures, dans ce sens que pour Auer il ne s'agit pas de structures proprement dites, mais de réparations (cela revient donc à les traiter comme des configurations dans le sens de Apothéloz & Grobet (2005) cf. section 1.4.1.3 ci-dessus). Auer (1991 : 156) admet toutefois dans la conclusion de son article que ce genre de « phénomènes naturels », données par le caractère « dialogique » et « temporel » (*c'est nous qui traduisons*) de la conversation, peuvent toutefois devenir des conventions.

Dans les analyses d'Auer (1991) et Selting (1994), toutes les dislocations à droite servent à assurer la bonne réception de la référence. Ils ne discutent pas les cas où la référence ne devrait pas poser de problème, comme nous avons vu ci-dessus. Ils accordent toutefois à ces dislocations des fonctions supplémentaires liées à la gestion des tours de parole. Ainsi, Auer (1991 : 152) fait remarquer que

l'élément disloqué intervient après un énoncé syntaxiquement complet, donc à un endroit sensible pour une prise de parole de l'interlocuteur. L'auteur souligne le rôle joué par l'interlocuteur, qui peut signaler de façon explicite (demande de clarification) ou implicite (l'interlocuteur ne prend pas la parole) qu'il a du mal à interpréter la référence du pronom produit par le locuteur (cf. Auer, 1991 : 152-153). Ce sont donc pour Auer les réactions (ou absences de réaction) de l'interlocuteur qui déterminent l'expansion d'un énoncé par une dislocation à droite. Selting (1994) affine cette analyse en distinguant entre deux types de dislocation à droite différents sur le plan prosodique : la RV (prosodiquement intégrée) et le RV-Nachtrag (prosodiquement non-intégré ; cf. aussi terminologie de Averintseva-Klisch, 2009, ci-dessus). La différence fonctionnelle qu'elle décèle entre les deux a trait à la nature de la réparation : la RV préviendrait des problèmes de référence « en passant [en français dans le texte] » (Selting, 1994 : 312) et permettrait éventuellement au locuteur de planifier la suite de son TDP avant de continuer, alors que le RV-Nachtrag serait une forme plus explicite de réparation (« *Problembearbeitung* », ibid. : 313). Si les deux peuvent intervenir pour exiger une réaction du récipient, la RV marquerait la continuation de l'énoncé précédent (p.ex. à la suite d'un silence trop long du récipient), alors que le RV-Nachtrag ne serait pas perçu comme une continuation, mais une unité autonome (cf. ibid.). À côté de cette fonction qui consiste à assurer la référence et à exiger une réaction de l'interlocuteur, le RV-Nachtrag serait aussi un outil pour passer le droit de parole à l'interlocuteur. Elle explique cette fonction avec l'exemple suivant :

**Exemple IV-101 – adapté de Selting (1994 : 314)**

N: NICH nur DAS sondern da FINde **die sin . . inzwischen sehr UNkritisch gewordn** .

F(\ /) F(\ \ )  
 neg seulement det.n mais là trouve det.f sont entretemps très neg.critique devenu  
 'Non seulement ça, mais (je) trouve qu'elles<sup>D</sup> sont devenues très peu critiques'

N: [FRAUN] aso sich SELber gegenüber=das is

T(\ ) <all> M(\ )  
 femmes alors soi même envers = det.n est  
 'les femmes, je veux dire par rapport à elles-mêmes, c'est...'

I: JAa  
 M(\V)  
 oui

R: ((ein)) ach SO JA  
 ((atm)) M(\)M(\)  
 'un...ah d'accord oui'

Après une petite pause à la suite du premier énoncé de N, le locuteur ajoute le RV-Nachtrag pour exiger une réaction de I. Alors que N continue son TDP une fois ce signal de réception donné (JAa), R l'interrompt avec une voix forte. Il aurait donc interprété la réparation de N comme technique pour passer le droit à la parole à quelqu'un d'autre (cf. Selting, 1994 : 315).

Horlacher (2007 : 117) a travaillé sur la « dislocation à droite comme ressource pour l'alternance des tours de parole ». Elle analyse des cas de dislocation à droite qui nous semblent par leur définition correspondre aux R-N de Averintseva-Klisch (2009) et aux RV-Nachtrag de Selting (1994) présentés plus haut :

« [...] il s'agit des dislocation à droite (i.e. dislocation à droite ; nous précisons) qui forment une structure bipartite, comprenant une pause, une interruption ou une rupture après la complétion de la clause-matrice [...]. » (Horlacher, 2007 : 122-123)

L'auteure soulève, au contraire des analyses que nous avons vues précédemment pour l'allemand, que « l'ajout – après-coup – par les locuteurs du référent plein à associer au pronom clitique n'a pas de fonction corrective et ne répond pas à des contraintes informationnelles » (ibid. : 123). Sans exclure que certaines de ces dislocations puissent servir à la clarification référentielle, elle examine leur rôle dans l'accomplissement des activités conversationnelles. Elle reconnaît ainsi la fonction de la création d'une « place de transition » (ibid.) des TDP après un premier échec de transition. Horlacher considère donc ce sous-groupe de dislocation à droite comme des configurations (cf. encore une fois Apothéloz & Grobet, 2005, cités ci-dessus) relevant du

« caractère *on-line* de la syntaxe – une syntaxe qui n'est pas tant faite de structures préfabriquées qui seraient mises en opération telles quelles dans le discours, mais d'une syntaxe dont les potentialités structurelles sont du moins en partie configurées pas à pas au cours des activités de discours. » (Horlacher, 2007 : 133)

Une autre fonction de la dislocation à droite relevée par Horlacher & Müller (2005) est celle de l'évaluation (positive ou négative). A partir d'exemples comme le suivant, ces auteures montrent que la dislocation à droite est un facteur parmi d'autres marquant cette évaluation (aux côtés de l'intonation et l'usage de déterminant déictique notamment, cf. Horlacher & Müller (2005 : 140-141)) :

**Exemple IV-102 - (Horlacher & Müller, 2005 : 140)**

11 SUZ:        [((fort et rapide)) <non comme ça j'p-> ((ralentit)) samedi soir j'peux aller au: au: au carnaval/ et pis dimanche j'peux dormir\  
(2.5 sec)  
12 FLO:        ((ton traînant)) **c'est** nul [**ce carnaval**] (ouais)  
13 SUZ:        ((très rapide)) <non mais ça fait d-> ((ralentit)) moi je suis jamais allée quoi\

Les auteurs affinent cette analyse en proposant que ce soient la prosodie et l'utilisation du terme axiologique qui marquent l'évaluation au niveau sémantique. La dislocation, quant à elle, aurait une fonction au niveau interactionnel, à savoir dans la gestion du désaccord. Vu la préférence pour l'accord dans la conversation (cf. la discussion des fonctions de la dislocation à gauche en section 1.4.2.1), la dislocation à droite serait la forme qui permettrait de marquer explicitement la déviation de l'accord vers le désaccord (cf. Horlacher & Müller, 2005 : 142).

C'est un développement de la fonction, souvent mentionnée, « émotive » de la dislocation à droite, mentionnée pour l'allemand par Averintseva-Klisch (2009) :

**Exemple IV-103 - (Averintseva-Klisch, 2009 : 169)**

Ich musste mit meinem Hund gestern schon wieder zum Tierarzt. **Er** wird langsam echt teuer, [**dieser Köter**].<sup>131</sup>  
 ‘Hier, je devais encore amener mon chien chez le vétérinaire. Il commence à devenir bien cher, ce cabot.’

Horlacher discute également des instances où la dislocation à droite permet de « renouer avec un topic antérieur et/ou une trajectoire séquentielle abandonnée » et examine « comment les locuteurs – à travers la DD – affichent ce lien avec le topic/la séquence qu’ils réintroduisent » (2012 : 246). En cette fonction, nous pouvons constater que la dislocation droite peut accomplir des activités conversationnelles similaires à ce qui a été décrit dans la section précédente pour la dislocation à gauche, lorsqu’elle est utilisée pour rendre manifeste le lien avec un tour de parole précédent. Horlacher constate d’ailleurs un continuum, des dislocations à droite peuvent réintroduire un topic assez lointain, ou au contraire après une mention proche. L’auteure propose alors que la prise en compte non seulement de l’élément disloqué, mais de la proposition tout entière permet de voir comment « la structure de la DD permet ici de revenir au topic du poème [voir l’exemple ci-dessous ; *notre commentaire*], tout en mobilisant dans la clause-matrice un nouvel aspect de ce topic. » (Horlacher, 2012 : 255). Elle explique comment dans l’exemple ci-dessous Macha, l’animatrice de l’émission radio, revient au topic du poème lu par l’appelant, tout en l’orientant vers un nouvel aspect, une destinataire potentielle pour ce poème :

**Exemple IV-104 - (Horlacher, 2012 : 255)**

1	Jean-Louis	‘h: voilà\ ‘h: c’est un poème d’amour/ un poème humain\
2		[‘h: xx ch-
3	Macha	[un très beau- un très beau poème d’amour alors vous
4		l’avez écrit en deux mille quatre/ vous l’avez pas
5		lu sur l’antenne déjà/
6	(0.2)	
7	Macha	[non/
8	Jean-Louis	[‘h: . non jamais\ [‘h c’est vrai que j:e vais- j’ai:&
9	Macha	[ah/ d’accord\
10		&déjà dit des poésies mais ‘h: mais je n’ fais pas d’
11		redites sur l’antenne\ [(quand même) c’est pas du&
12	Macha	[oh: ben vous êtes un (grand-)
13	Jean-Louis	&réchau[ffé\
14	Macha	[bravo\ ‘h:: mais jean-louis c’est très bien
15		écrit\
16	(0.2)	
17	Macha	<b>tsk^‘h: . et alors vous l’avez dé: vous l’avez envoyé à</b>
18		<b>une dame/ ce poème\</b>

En s’appuyant sur les analyses de De Stefani (De Stefani, 2007 *inter alia*) pour le rôle de la dislocation à gauche dans les phases de clôture (voir la section précédente), Horlacher (2012 : 2.3) montre que la dislocation à droite peut également intervenir dans ces contextes. L’auteure montre que c’est notamment la fonction évaluative de la dislocation à droite qui permet de procéder au résumé et à la clôture d’un topic ou d’un échange.

<sup>131</sup> Nous soulignons qu’il s’agit là d’un exemple fictif. Il semble très probable que le pronom résomptif serait plutôt un démonstratif *der* qu’un pronom personnel *er* dans la conversation spontanée (cf. notamment Scheutz, 1997, qui atteste uniquement des résomptifs du type démonstratif dans son corpus, voir section 1.3.4.2).

**Exemple IV-105 - (Horlacher, 2012 : 289)**

21 Monica =d'accord\ . 'h: BON alors- (1.0) <ben c'est très bien\ c'est  
22 très intéressant tout ce que vous me racontez là en tout  
23 cas>((débit accéléré)) 'h: et j'aimerais qu'on termine/ .  
24 par . un petit truc/

L'Exemple IV-105 est un extrait de l'exemple donné par l'auteure, le tour de l'enquêtrice qui évalue ainsi les contributions d'élèves dans une discussion sur le bilinguisme, tout en les invitant de passer à l'activité suivante.

Nous mentionnons seulement rapidement ici un dernier groupe de fonctions de la dislocation à droite observée par Horlacher. Ce sont des cas où « les participants recyclent un référent de l'environnement séquentiel immédiat, afin de corroborer sa pertinence pour la poursuite de la conversation » (Horlacher, 2012 : 256). L'auteure montre en quelle mesure la dislocation à droite peut avoir un effet d'étayage ; nous discuterons alors de cette fonction plus en détail dans le CHAPITRE V, qui s'intéressera à la question si la dislocation peut avoir de fonctions spécifiques dans le langage de l'enfant, et dans le langage qui lui est adressé.

## **2. L'usage complémentaire des pronoms personnels et démonstratifs (D-Pro) en allemand**

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les pronoms démonstratifs *der/die/das* en allemand forment un second paradigme à côté de celui des pronoms personnels. La recherche a montré que les formes de ces deux paradigmes de pronoms personnels et pronoms démonstratifs ne sont pas librement échangeables, mais ont des fonctions discursives différentes. Une revue de la littérature conséquente est proposée dans la monographie de Ahrenholz (2007), qui s'intéresse aux pronoms démonstratifs en allemand, et spécifiquement à leur acquisition en allemand langue seconde et langue étrangère. Cet auteur analyse le démonstratif *dies-*, pour lequel il montre que l'emploi comme déterminant est bien plus fréquent que l'emploi pronominal (environ 15% des occurrences). Comparé aux autres pronoms, *dies-* semble rarement attesté dans les corpus d'allemand parlé (autour de 1% ou moins, cf. Weinert (2011 : 72)). Nous n'allons alors pas le discuter plus en avant ici. Ahrenholz, qui montre que les fonctions de *der/die/das* sont plus diversifiées que celles de *dies-*, propose alors de réserver le terme de démonstratif pour *dies-*, pronom et déterminant, et utilise le terme *D-Pronomen* pour le paradigme *der/die/das*. Pour marquer cette distinction, nous allons dans la suite adopter le terme D-Pro pour référer au paradigme *der/die/das*.

Concernant la fréquence et fonction des pronoms personnels et D-Pro respectivement, des appréciations assez différentes peuvent être trouvées dans la littérature. Cela semble notamment dépendre de la méthodologie adoptée et du type de données investiguées : des généralisations à partir de réflexions intuitives sur des exemples construits ou des analyses de textes écrits apportent des résultats différents de l'examen de données de conversation spontanée. Nous proposons dans la

suite une revue de la littérature sélective ; pour une vue plus globale, le lecteur est renvoyé vers la monographie très complète d'Ahrenholz (2007).

## 2.1 Fréquence d'emploi des pronoms personnels et D-Pro

Concernant la fréquence relative des deux paradigmes dans la conversation, Weinrich (1993 : 385) note que dans le dialogue, les D-Pro sont plus fréquents que dans des textes écrits, sans toutefois dépasser le taux des pronoms personnels. L'auteur ne propose pas de chiffres pour corroborer cette appréciation.

D'autres études ont apporté un examen systématique et quantifié des emplois des différents pronoms et se sont intéressés à leur fréquence relative. Bosch et al. (2003) rapportent des taux très contrastés pour la distribution de pronoms personnels et D-Pro respectivement dans un corpus de textes journalistiques (ratio de 8 : 1) et un corpus de conversation (ratio 1 : 4). Bosch et al. (2007) ont élargi cette recherche à des données de conversation spontanée ainsi que des expériences psycholinguistiques. La comparaison des deux paradigmes de pronoms pour les seuls pronoms au masculin révèle alors que dans le corpus écrit, moins de 7% étaient des D-Pro, alors que dans le corpus de conversation, il y avait environ 80%.

Weinert part des résultats de Bosch et al. et examine la distribution de pronoms personnels et D-Pro dans deux corpus de conversation, des situations formelles de consultation académique et des conversation informelles. Si globalement les D-Pro sont plus fréquents que les pronoms personnels dans les deux corpus, ces résultats montrent d'un côté qu'ils le sont plus encore dans la situation estimée plus formelle (78%) que dans la conversation informelle (62%). Pour l'auteure, cela infirme l'idée reçue que l'emploi du D-Pro relèverait d'un registre familial. Il est à noter aussi que la forte fréquence du D-Pro concerne surtout les pronoms neutres, la différence entre D-Pro et pronoms personnels n'étant pas notable dans les autres genres et au pluriel dans le corpus de conversation. Parmi les D-Pro, le neutre compte pour 52,43% dans la conversation informelle (162 occurrences sur 309) et 82,91% dans la consultation académique (325 sur 392). Weinert explique que la forte fréquence du D-Pro neutre est lié à sa capacité de reprendre non seulement des expressions référentielles, mais de référer également à des propositions et parties plus larges du discours précédent, de taille variable, et de référer de manière vague. Le pronom neutre est donc plus polyvalent, non restreint par le genre masculin ou féminin (voir aussi Ahrenholz, 2007 : 247).

Diessel (2006) mentionne un autre facteur important, qui pourrait selon nous apporter une explication supplémentaire à la fréquence de *das* : dans des constructions attributives avec la copule *sein* (être), seul la forme neutre du D-Pro peu être employée, « regardless of the gender and number properties of the referent (cf. French *ce*) » (2006 : 473) :

**Exemple IV-106 - (Diessel, 2006 : 743)**

Das sind meine schuhe  
DEM.SG.NEUT are my shoe.PL.FEM

Blühdorn (1992), dans sa critique de la monographie de Bethke (1990), suggère qu'une étude du D-Pro en allemand devrait prendre en compte également le pronom relatif, identique pour la forme et qui remplissent des fonctions similaires dans des relatives non restrictives :

**Exemple IV-107 - (Blühdorn, 1992 : 187)**

Sie begeben sich zur Mittagstafel. **Die** steht im Saal.  
Ils se rendent à la table du déjeuner. **Elle**<sup>D</sup> se trouve dans la salle.  
Sie begeben sich zur Mittagstafel, **die** im Saal steht.  
Ils se rendent à la table du déjeuner, **qui** se trouve dans la salle.

Pour l'auteur, la préférence de la langue parlée pour les relations paratactiques pourrait être un élément supplémentaire pour expliquer la haute fréquence de D-Pro à l'oral, contrairement aux textes écrits, où ils semblent être beaucoup plus rares.

Ahrenholz (2007) propose également une quantification de la fréquence des D-Pro *der/die/das*, pour deux corpus différents de locuteurs de langue maternelle : des entretiens académiques, ainsi que des conversations plus informelles entre locuteurs de langue maternelle et un informateur (corpus P-MoLL).<sup>132</sup> Toutes les interactions sont dyadiques. Comme dans les données de Weinert, le pronom neutre est le plus fréquent. Weinert avait trouvé 82,91% de pronoms neutres parmi les D-Pro dans le corpus de consultation académique, et 52,43% dans le corpus de conversation. Ahrenholz mentionne un taux de 81% pour les entretiens académiques, mais tout de même 68% dans les interactions moins formelles. Ahrenholz propose aussi une comparaison avec les pronoms personnels, seulement pour le corpus P-MoLL. L'auteur relève alors, comme Weinert, le rôle prédominant du D-Pro neutre *das*, mais les D-Pro au masculin, féminin et pluriel (*der, die*) sont quand même moins fréquents que les pronoms personnels correspondants, contrairement aux résultats de Weinert, qui observe un ratio plus équilibré. En vue des exemples discutés par Ahrenholz, nous supposons que cela puisse être lié à la nature des interactions ; par exemple les tâches de narration et les conseils matrimoniaux fictifs semblent être des situations dans lesquelles le pronom personnel est fréquemment employé pour encoder des référents humains.

## **2.2 Fonction syntaxique, position par rapport au verbe et nature de l'antécédent**

Les études présentées ci-dessus se sont également intéressées à d'autres régularités formelles dans la distribution des pronoms comme la fonction syntaxique, leur position linéaire dans l'énoncé et la nature de leur antécédent. Dans l'analyse du corpus de texte journalistique, Bosch et al. (2003) observent une distribution qui montre la complémentarité des pronoms personnels et D-Pro quant à la progression thématique : les D-Pro ont préférentiellement des antécédents qui ne sont pas au

---

<sup>132</sup> La nature de ces conversations est assez diverse, le corpus est constitué de conversation libre, de narrations orales et de divers tâches communicatives non spontanées à caractère expérimental avec sujet et support imposés

nominatif, alors que les pronoms personnels ont des antécédents au nominatif. Pour les auteurs, basé sur la recherche sur l'accessibilité, le cas grammatical est un indicateur pour la topicalité :

« we decided that noun phrases that occur in the nominative are thereby *ceteris paribus* very likely to establish their referent as a topic for the following sentence, and that noun phrases that are not in the nominative are less likely to establish topics for the following sentence. » (Bosch et al., 2003 : 64)

Cela revient à dire que le référent d'une expression au nominatif, donc sujet, est un candidat plus prévisible pour le topic de l'énoncé suivant. L'emploi du pronom personnel est alors le cas non-marqué de continuité topicale. En revanche, le pronom personnel ne serait pas idéal pour reprendre un référent non-nominatif. Nous reviendrons plus en détails sur les fonctions de D-Pro et pronoms personnels dans la section suivante.

La suite des analyses concerne uniquement le corpus écrit et les résultats des expériences psycholinguistiques. L'étude du texte écrit confirme la proposition de Weinrich (1993) évoquée plus haut pour la position des D-Pro, 93% en effet se trouvent en position préverbale, dont 70% environ en fonction sujet. Les pronoms personnels sujet sont trouvés tant en position préverbale qu'en position postverbale, alors que les pronoms personnels objets sont presque exclusivement postverbaux. Pour les deux types de pronoms, les auteurs constatent une nette majorité dans la fonction sujet (les auteurs indiquent un ratio de 4 : 1 pour les fonctions sujet/objet). Le biais du D-Pro pour un antécédent objet et du pronom personnel pour un antécédent sujet a été conforté par les dispositifs expérimentaux, qui portaient sur des jugements d'acceptabilité, et des tests d'interprétation de l'antécédent (complétion de texte à trous et mesure du temps de lecture). Weinert (2007a) donne des exemples pour ces usages prototypiques des D-Pro et pronoms personnels :

**Exemple IV-108 - (Weinert, 2007a : 3)**

- (a) Helga hat den **Apfelkuchen** gemacht. **Der** ist immer ein Erfolg.  
,Helga has the **applecake** made. **DEM-he** is always a success.'
- (b) **Helga** hat den Apfelkuchen gemacht. **Sie** hatte keine Kirschen.  
,**Helga** has the applecake made. **PERS-she** had no cherries.'
- (c) **Helga** hat den Apfelkuchen gemacht. Kirschen hatte **sie** nicht.  
,**Helga** has the applecake made. Cherries had **PERS-she** not.'

Les résultats de Weinert (2007a : 8-10) pour le corpus de conversation confirment la tendance des D-Pro d'apparaître en position préverbale, et montrent une préférence des pronoms personnels pour la position postverbale, bien que des emplois en position préverbale sont attestés aussi et non pas rares : Le D-Pro préverbal est le type de pronom le plus fréquent globalement avec 43%, suivi du pronom personnel postverbal avec 23,4%, et du pronom personnel préverbal avec 12%. Dans les interactions académiques formelles, la distribution des D-Pro est comparable, mais pour les pronoms personnels, la préférence inverse est observée pour la position par rapport au verbe : le pronom personnel apparaît plus fréquemment en position préverbale dans ce corpus. Le D-Pro typique, dans les deux corpus, est un sujet préverbal (73% des D-Pro dans la conversation et 75% dans les

consultations académiques), alors que les données ne permettent pas de montrer une tendance aussi claire pour les pronoms personnels.

Pour l'analyse du rôle des deux types de pronoms dans la structuration informationnelle, Weinert (2007a) souligne l'importance de prendre en compte non seulement l'antécédent nominal d'un pronom, mais d'analyser la chaîne référentielle. Son analyse de l'antécédent concerne alors la mention précédente du référent, qu'il soit encodé par une expression lexicale ou par un pronom. Les résultats de Weinert obligent de relativiser les conclusions de Bosch et al. (2003) quant au biais pour l'antécédent sujet des pronoms personnels et du biais pour l'antécédent objet des D-Pro : Alors que les données de consultation académique montrent en effet une tendance pour les D-Pro de reprendre un antécédent objet avec 80,9%, les résultats sont plus équilibrés dans le corpus de conversation et suggèrent même une tendance inverse (42,7%). Pour les pronoms personnels, Weinert note que les données sont trop faibles pour tirer des conclusions, mais ne suggèrent selon elle pas une tendance pour l'antécédent sujet.

## **2.3 Fonctions discursives des deux paradigmes de pronoms**

### **2.3.1 Anaphore, deixis et anadeixis dans la pragmatique fonctionnelle**

Pour la discussion des fonctions des pronoms personnels et D-Pro, nous nous appuyons sur la conception de l'anaphore et de la deixis chez Ehlich (1982, 2007). La procédure anaphorique correspond prototypiquement à la référence (*Rückbezug*) à un élément déjà verbalisé. Ehlich a recours à la notion de focus, qui doit être comprise ici comme focus de l'attention. L'anaphore est alors employée pour référer à une entité qui était déjà centrale dans l'attention des interlocuteurs, et signale la continuité référentielle. Les pronoms personnels sont des pronoms anaphoriques, ils sont typiquement employés pour encoder un référent déjà hautement saillant et activé, souvent mentionné précédemment, bien qu'il puisse aussi s'agir d'un référent activé dans le contexte. Les D-Pro sont des déictiques. La procédure déictique est définie par Ehlich (2007 : 11-12) comme un acte langagier d'orientation, qui est l'expression d'une focalisation du locuteur sur une entité donnée (ou d'autres éléments de la situation, le lieu, le temps), et qui a pour but de transmettre cette même focalisation sur l'interlocuteur. La procédure déictique crée donc une orientation, alors que la procédure anaphorique signale le maintien d'une orientation déjà existante. Il est toutefois aussi connu que les expressions catégorisées comme déictiques ne réfèrent pas seulement de manière exophorique, dans la situation de l'interaction, mais peuvent également renvoyer à un élément du discours précédent. Ehlich propose pour ces instances la notion de l'anadeixis (2007 : 25 sqq.), dont la fonction est alors d'orienter ou de réorienter l'attention de l'interlocuteur par rapport à une entité déjà mentionnée dans le discours.

La IDS-Grammatik adopte cette différence entre anaphore et anadeixis, protoypiquement représentées par les pronoms personnels de troisième personne pour la première (Zifonun et al., 1997 : 544 sqq.), alors que le D-Pro fait partie des expressions typiques de la seconde (1997 : 555) : « Auch wenn Anapher und Anadeixis beide der thematischen Fortführung dienen können, so tun sie dies doch auf unterschiedliche Weise und sind nicht immer durch die jeweils andere Form ersetzbar » (1997 : 558).<sup>133</sup> Si l'anaphore serait notamment employée pour un référent qui était déjà le topic de l'énoncé précédent, l'anadeixis interviendrait notamment pour référer à une entité qui fait partie du rhème ou commentaire ou si le référent en question est en concurrence avec d'autres topics déjà verbalisés (cf. *ibid.*).

### 2.3.2 Le D-Pro comme marqueur de focalisation ?

La grammaire textuelle de Weinrich (1993) distingue les deux paradigmes de pronoms comme pronoms de référence thématiques (1993 : 373 sqq.) et pronoms de référence rhématiques (1993 : 380 sqq.).<sup>134</sup> Les premiers, le paradigme des pronoms personnels, seraient marqués sémantiquement comme connu (*bekannt*) et non-marqué (*unauffällig*), alors que les seconds, les D-Pro, porteraient les traits connu et marqué. La fonction de ces derniers est alors de maintenir le référent dans un statut d'attention élevée. Cet usage du terme « rhématique » est un autre exemple de la grande hétérogénéité terminologique discutée dans le chapitre 2. Chez Weinrich, cette dimension semble se rapprocher de la paire terminologique *focus/background*. L'auteur suggère aussi que le D-Pro apparaisse plus fréquemment avant le verbe, dans le *Vorfeld*, que le pronom personnel. Cette position place le pronom en proximité maximale de son antécédent et permet ainsi le maintien de l'attention, d'après Weinrich.

La monographie de Bethke (1990) propose une analyse de l'usage des D-Pro et pronoms personnels dans un corpus de conversation et s'appuie sur les notions de pronom thématique et rhématique de Weinrich, déjà développées dans sa grammaire textuelle du français (1982) et considérées comme universels. Alors que Weinrich opère avec l'opposition *Vordergrund/Hintergrund* (avant-plan/arrière-plan), Bethke (1990) assimile cette dimension avec celle de thème/rhème. Ahrenholz (2007 : 106) souligne que les notions d'attention élevée et focalisation sont discutées avec des définitions souvent divergentes dans la littérature. Il conviendra de rappeler ici un point de la discussion terminologique de notre chapitre 2. Le point crucial ici nous semble être l'existence de deux conceptions de focus qui prêtent particulièrement à confusion. Gundel et al. (1993 : 279) distinguent ainsi une notion psychologique de focus de l'attention et une notion de focus comme proéminence dans la partie commentaire. Nous avons vu dans le chapitre 2 que dans certaines définitions, le focus est décrit

---

<sup>133</sup> « Bien que l'anaphore et l'anadeixis peuvent toutes les deux servir à la progression thématique, ils le font de manière différente et ne sont pas toujours interchangeable. » (*notre traduction*)

<sup>134</sup> Cet usage du terme « rhématique » est un autre exemple de la grande hétérogénéité terminologique discutée dans le chapitre 2. Ahrenholz (2007) note que les notions d'attention élevée et focalisation

avec des caractéristiques qui peuvent aussi être attribués parfois au topic. Comme le note aussi Schlobinski (1992 : 100), cela est particulièrement le cas avec la notion de focus de l'attention. Schlobinski apporte alors une précision qui nous semble incontournable pour comprendre les fonctions respectives des pronoms personnels et D-Pro en allemand :

« Unter Fokussierung soll eine (meist unbewußte) Sprecheraktivität verstanden werden, durch die eine Information als für den Diskurs besonders relevant hervorgehoben wird, sei sie präsupponiert oder nicht. » (Schlobinski, 1992 : 102)<sup>135</sup>

Focus, ou plutôt focalisation, dans ce sens est donc une dimension indépendante de la dimension du topic et focus informationnels. Il est par ailleurs largement reconnu dans la littérature que topic et focus ne s'excluent pas mutuellement, notamment dans le cas de topics contrastifs. Schlobinski (1992) fournit alors un exemple d'une conversation de vente de légumes, qui montre le rôle du D-Pro :

**Exemple IV-109 - (Schlobinski, 1992 : 98)**

1 P:	ein kopfsalat	une laitue
2 M:	<b>ein kopfsalat</b> . (4.0) so (.) außerdem?	<b>une laitue</b> . Bon (.) ensuite ?
3 P:	drei zitronen	trois citrons
4 M:	ja (.) <u>die</u> muß ick noch holen	oui je dois encore <u>les</u> chercher
5	<u>die</u> hab ick noch drinne	<u>elles</u> sont encore à l'intérieur
6	<u>die</u> muß ick mal schnell holen (4.0) ((holt eine Kiste))	je dois juste aller <u>les</u> chercher (prend une caisse)
7	püh <b>der</b> is so groß (.)	pfou <b>il<sup>D</sup></b> est tellement grand
8	<b>den</b> krieg ick ja nich zusammjepreßt	j'arrive pas à <b>le<sup>D</sup></b> comprimer
9	<b>der</b> is so schwer (2.0)	<b>il<sup>D</sup></b> est si lourd
10	da werdet'a mal merkn, wie ville dit heute is.	là vous allez voir comme c'est beaucoup aujourd'hui
11 P:	<b>der</b> geht dann immer noch so schwer raus	<b>il<sup>D</sup></b> est toujours difficile à sortir après

Les deux produits discutés, la laitue (en italiques dans l'exemple) et les citrons (souligné dans l'exemple), constituent pour l'auteur le topic chacun d'une chaîne de référence sur plusieurs énoncés consécutifs. Ils sont encodés exclusivement par des D-Pro en position initiale de l'énoncé. Schlobinski (1992 : 98-99) propose alors que dans ce type de discours, les produits vendus occupent un rôle central et sont en conséquence à la fois topicalisés et focalisés. Le lien entre topic et focalisation au sujet des D-Pro est également thématisé dans Ahrenholz (2007 : 106-108), qui discute également cet exemple de Schlobinski. Cet auteur soulève également que l'activité de focalisation ne devrait pas être mise au même niveau que la partie rhématique. En effet, indépendamment de la définition de topic adopté, il est clair que dans cet exemple, les citrons et la laitue respectivement sont ce à propos de quoi les énoncés sont construits, et ils constituent de l'information déjà donnée.

---

<sup>135</sup> « La focalisation doit être compris comme une activité du locuteur (souvent inconsciente), avec laquelle une information est mise en avant comme particulièrement importante dans le discours, qu'elle soit présupposée ou non. » (notre traduction)

### 2.3.3 Le D-Pro comme marqueur du topic ?

Dans leur conclusion, Bosch et al. (2007) suggèrent que le fait que les D-Pro apparaissent majoritairement en position préverbale et donnent raison à Zifonun et al. (1997), cités ci-dessus, qui attribuent au D-Pro la fonction de promouvoir un référent rhématique au statut de topic ou d'encoder un topic contrastif, i.e. le changement de topic. Selon Bosch et al. (2003), la faible fréquence de D-Pro constatée dans leurs analyses de textes journalistiques n'est alors pas surprenante, puisque ces données seraient caractérisées par un fort degré de continuité topicale.

L'examen enfin du lien entre les deux types de pronoms et la gestion des topics amène Weinert (2007a) à affiner la proposition d'autres auteurs mentionnées ci-dessus qui voient dans le D-Pro une ressource pour introduire/changer de topic (Bosch et al., 2007, 2003; Weinrich, 1993; Zifonun et al., 1997). Weinert montre que les pronoms personnels n'ont en fait que très rarement un syntagme lexical pour antécédent. Malgré des exceptions, le tableau général qui se dégage des données de Weinert est alors que le D-Pro est employé pour une première pronominalisation, et plus précisément pour établir un topic. Une fois le topic établi, un pronom personnel ou un D-Pro peut être employé pour le maintenir. Weinert suggère alors, appuyé par des exemples, que le maintien avec pronom personnel ait pour fonction de maintenir le topic en arrière-fond (*backgrounding*), tandis que le maintien avec un D-Pro serve à la mise en évidence (*foregrounding*) du topic. L'auteure propose notamment que la réorientation du topic discursif en rapport avec le référent topic ou des séquences d'explication puissent justifier l'alternance entre pronoms personnels et D-Pro pour un référent déjà établi comme topic :

#### Exemple IV-110 - (Weinert, 2007a : 20)

Ja **den rosmarin der** war ja für deinen großvater gedacht eigentlich aber **der** wär mir im keller kaputtgegangen weil da kein licht ist ne darum hab ich **ihn** erstmal mitgenommen

[Yes **the rosemary plant DEM-it** was meant for your grandfather really but **DEM-it** would have been damaged in the cellar because there is no light that's why I've taken **PERS-it**]

Le référent est réintroduit dans cet exemple avec une dislocation à gauche et repris par avec un D-Pro ensuite dans la partie qui fournit une explication. Weinert argumente que le retour au pronom personnel à la fin du tour coïncide avec la mention d'un fait déjà connu et mentionné avant dans le discours, une répétition du fait pour lequel le locuteur vient justement de fournir une explication/justification. Dans une publication plus récente sur le même sujet, Weinert (2011) précise au sujet des D-Pro que

« Their foregrounding is therefore strongly focusing, in the sense of highlighting an entity, only in a minority of cases. In others, foregrounding occurs on secondary levels, not centrally as a direct focus on the entities themselves, but in terms of marking information relating to the entities as newsworthy and separating this from personal pronoun domains. » (Weinert, 2011 : 76)

Cette piste nous paraît particulièrement prometteuse pour l'analyse de nos propres données, et pourra permettre de fournir une explication supplémentaire pour certains usages de D-Pro pour maintenir un topic en allemand aussi bien que l'usage de certaines dislocations en français pour maintenir un topic déjà établi.

Ahrenholz (2007) examine seulement l'emploi des D-Pro, et les compare seulement ponctuellement aux pronoms personnels. Il distingue entre la référence exophorique et différentes fonctions dans le renvoi au discours précédent. Selon l'auteur, le D-Pro en référence exophorique serait plus fortement accentué que dans l'emploi anaphorique et souvent accompagné d'un geste. L'emploi concomitant d'adverbes locaux comme *da* ou *hier* est dans ses données, contrairement aux affirmations souvent trouvées dans la littérature, relativement rare. Pour le renvoi au discours précédent, l'auteur décrit différents contextes d'emploi du D-Pro. Contrairement aux travaux discutés jusqu'ici, Ahrenholz considère le maintien d'une référence avec D-Pro comme anaphorique, et réserve la notion d'anadeixis à la réintroduction d'un référent momentanément abandonné. L'auteur consacre deux sections distinctes à des emplois qui nous semblent être des cas spéciaux de l'emploi anaphorique. Il met ainsi en avant la topicalisation, à savoir la verbalisation de l'objet du verbe en position préverbale, la reprise d'un référent introduit en fonction objet comme D-Pro sujet en position préverbale de l'énoncé suivant. Un autre cas spécial est ce que l'auteur appelle des structures énonciatives complexes, où une action ou un fait complexe est réalisé dans deux propositions distinctes, mais sémantiquement liées, plutôt qu'en une seule proposition. La première introduit alors le référent, avant que la seconde fournisse la prédication principale, ici l'action à effectuer :

**Exemple IV-111 - (Ahrenholz, 2007 : 246)**

jetzt nehm-wer **die tafel** ehm  
und stellen **die** so schräg davor

maintenant nous prenons **le tableau noir**  
et **le<sup>D</sup>** posons comme ça en biais là devant

**Exemple IV-112 - (Ahrenholz, 2007 : 246)**

Und fang-wer an mit **dem Hund**  
**den** stellst-e so hin...

Et on va commencer avec **le chien**  
tu **le<sup>D</sup>** poses comme ça...

Nous avons mentionné dans le CHAPITRE III-3.1 l'étude de Proske (Proske, 2013a, 2013b) sur la structuration informationnelle en allemand. Cette auteure discute des exemples similaires et souligne que le référent est introduit dans une proposition avec un verbe sémantiquement faible, avant d'être repris dans une proposition suivante qui contient le propos principal.

Weinert (2011) élargit l'étude des D-Pro et pronoms personnels à un autre type de données, le *map task corpus*, où les interlocuteurs doivent compléter une carte géographique. Chaque participant a sous les yeux une carte, certains éléments figurent sur les deux cartes, d'autres seulement sur l'une ou l'autre, et les participants ne peuvent pas voir la carte de leur interlocuteur. L'un des participants doit alors donner des instructions à l'autre pour dessiner une route selon le modèle sur sa propre carte. Il s'agit donc d'un type d'interaction qui est « particularly illuminating since it allows a relatively clear tracking of referring expressions and the entities they refer to in a context where

they are crucial to the completion of a task » (2011 : 80), l'identification et la localisation d'entités jouant un rôle primordial. Dans cette étude, Weinert considère non seulement les pronoms personnels et D-Pro, mais également des formes Zero.<sup>136</sup> Weinert s'attache alors à examiner un paradoxe apparent, le fait que D-Pro et pronoms zéro apparaissent dans des contextes similaires, et dans lesquels un pronom personnel serait peu adéquat. Ceci est illustré par l'exemple suivant, où le locuteur B peut reprendre la référence au magazine *Brigitte* en fonction objet avec un pronom zéro (a) ou D-Pro (b), mais non pas avec un pronom personnel (c). Le D-Pro semble plus acceptable pour l'auteure également en fonction (réplique (d) versus (e)) :

**Exemple IV-113 - adapté de Weinert (Weinert, 2011 : 77)**

	A:	Ich hab dir <b>die neue Brigitte</b> mitgebracht	je t'ai apporté la nouvelle Brigitte	
(a)	B:	hab ich schon	ai je déjà	'j'ai déjà'
(b)	B:	<b>die</b> hab ich schon	<b>DEM-la</b> ai je déjà	'je l' <sup>D</sup> ai déjà'
(c)	B:	* <b>sie</b> hab ich schon	PERS-la ai je déjà	'je l'ai déjà'
(d)	B:	<b>die</b> ist gut	DEM-elle est bien	'elle <sup>D</sup> est bien'
(e)	B:	? <b>sie</b> ist gut	PERS-elle est bien	'elle est bien'

Pour l'auteure, ce fait pose un problème pour les différentes hiérarchies de l'accessibilité proposées dans la littérature (voir notre CHAPITRE II-3), qu'elle résume ainsi, allant du marqueur pour des référents les plus accessibles à celui pour les référents les moins accessibles :

**Figure IV-3 – Hiérarchie des expressions référentielles en fonction de l'accessibilité du référent (Weinert, 2011 : 77)**

zero > clitic > personal pronoun > demonstrative pronoun > definite noun phrase > indefinite noun phrase
--

Le D-Pro est, dans toutes les échelles proposées, considéré comme marqueur d'une accessibilité plus faible que celle d'un pronom personnel ou zéro. Weinert (2011 : 79) évoque alors l'idée qu'une expression référentielle non marquée morphologiquement, i.e. présentant peu de matériel linguistique, n'est pas nécessairement non marquée en termes fonctionnels. Elle se base pour cela sur les considérations d' Ariel (2000), qui considère que

« zero is not always the unmarked member of the paradigm (Dressler, 1987 : 14). For example, whereas Chinese zero/pronoun choices indeed show zero to be the unmarked member (in terms of frequency – there are more zeroes than pronouns according to Li & Thompson (1979)), English zeroes (unmarked formally) are extremely marked nonetheless, in that they are heavily restricted in their distribution, as compared with overt pronouns. »

Pour Weinert (2011), cette considération tient aussi pour l'allemand. Dans le corpus examiné, l'auteure observe la distribution des mentions secondes et subséquentes des points de repère sur la

<sup>136</sup> Weinert parle ici de *zero pronouns*, mais il ne nous semble pas justifié d'estimer qu'il s'agisse précisément d'un **pronom** non réalisé : il s'agit pour nous simplement d'une non-verbalisation d'un référent. Cette forme Zero entre dans une relation paradigmatique avec d'autres expressions référentielles, pas seulement avec les pronoms. Dans une hiérarchie fonctionnelle des expressions référentielles, les formes Zero sont certes souvent considérées ensemble avec les pronoms personnels, en tant que formes faibles, mais les considérer comme *pronoms* Zero revient à déjà préjuger justement de leur fonction.

carte (la référence à des propositions et unités discursives plus larges n'a pas été considérée dans cette étude). L'auteure observe alors que les syntagmes lexicaux sont fréquents et servent à identifier de manière claire les points de repère (66% des expressions en mention seconde, et 87% des mentions subséquentes). Parmi les pronoms, les D-Pro sont le plus fréquemment employés, surtout en seconde mention (27%, 10% en mentions subséquentes). Le taux de pronoms zéro est également plus important dans les secondes mentions (6%, versus 0,5% en mentions subséquentes), alors que l'inverse est observé pour les pronoms personnels, dont seulement deux apparaissent en seconde mention d'un référent (1%, et 2,5% en mention subséquente). Comme dans les données de conversation formelle et informelle étudiées dans Weinert (2007a), présentées ci-dessus, une forte corrélation entre position préverbale, fonction sujet et réalisation comme D-Pro est constatée. L'auteure (2011) montre en outre que si effectivement, comme mis en lumière par les études précitées, nombre de D-Pro ont un antécédent en fonction objet, le référent en question est souvent hautement saillant et le démonstratif ne sert donc pas principalement à diriger l'attention vers un « dispreferred, unexpected new topic or entity » (Weinert, 2011 : 86).

Weinert discute une série d'exemples où D-Pro et pronoms zéro, bien que ces derniers soient plus rares globalement, apparaissent dans des contextes discursifs très similaires, ce qui pour l'auteure « supports the alignment of demonstratives with zero, be this in object or subject function » (ibid.). L'auteure conclut alors contre une interprétation (primaire) du D-Pro comme ressource pour un topic-shift, sans que cela invalide leur caractéristique de focaliser ou mettre au premier plan un référent, comme discuté plus haut :

« A foreground/background distinction in the use of demonstrative and personal pronouns is certainly indicated by their respective distribution. But the alignment of demonstratives with zero shows that the entities in question are highly accessible and expected. The interpretation of the data has to be consistent, either demonstratives and zero do not shift attention, or they both do. The data supports the first option. » (Weinert, 2011 : 89)

L'idée que le démonstratif serve à la désambiguïsation dans le cas de deux antécédents possibles n'est pas corroboré non plus par les données. Ainsi, le schéma classique, où le choix entre pronom personnel et D-Pro permet de déterminer l'antécédent, est souvent illustré par un exemple de ce type : *Peter<sub>i</sub> hat Max<sub>j</sub> nicht besucht. Er<sub>i</sub>/Der<sub>j</sub> war krank* (Peter n'a pas rendu visite à Max. Il/Celui-ci était malade). Weinert observe au contraire que la référence d'un D-Pro est souvent ambiguë dans ses données, et que ce sont la prise en compte de connaissances extra-linguistiques et du prédicat qui permettent de déterminer le référent :

« In other words, while participants take care to provide essential information and negotiate the task in detail, they do not use the personal vs. demonstrative pronoun distinction to disambiguate reference to entities. Instead, demonstratives

are used as anaphors, referring to salient entities as first and subsequent mentions. » (Weinert, 2011 : 88)

Dans le même ordre d'idées, Bittner & Dery (2015 : 50) mettent en avant le fait que les cas où un D-Pro est utilisé dans un contexte d'ambiguïté référentielle potentielle est relativement rare. Ces auteurs proposent une étude expérimentale de narration élicitée. Leurs résultats suggèrent que plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour expliquer la différence fonctionnelle entre D-Pro et pronom personnel. Pour les auteurs, la production d'un pronom personnel ou d'un D-Pro est déterminée premièrement par leur fonction de désambigüiseur potentiel, dans les enchaînements considérés prototypiques pour la désambigüisation référentielle, tels que discutés ci-dessus, i.e. la production d'un pronom personnel pour reprendre un antécédent sujet, et d'un D-Pro pour un antécédent non-sujet. C'est seulement dans les cas où « the backward reference of the pronoun is uncontroversial forward orientation, i.e. the intended information status of the pronoun referent in the next part of discourse, can determine the choice of P- or D-PRO » (2015 : 64). Les auteurs soulignent que dans les deux cas, l'orientation vers l'antécédent et l'orientation vers la suite du discours, saillance et activation du référent en question serait le facteur crucial induisant le choix soit du pronom personnel, soit du D-Pro. Pour démontrer cela, les auteurs se sont intéressés à la continuation des référents encodés par un D-Pro ou un pronom personnel, et ont trouvé que le référent d'un pronom personnel était rarement le sujet de la proposition suivante, alors que c'était le cas des deux tiers environ des D-Pro. Ceci confirme les attentes des auteurs et découle pour eux du fait que l'emploi d'un D-Pro « is a sign for the hearer that the respective referent is becoming more central in discourse » (2015 : 53).

Toutefois, ces résultats sont partiellement en contradiction avec les observations sur les données de conversation discutées plus haut, qui ont révélé une image plus complexe et notamment l'occurrence régulière de D-Pro pour des référents qui sont déjà hautement saillants. Cette différence pourrait être attribuée à la situation de production étudiée par Bittner & Dery (2015), la narration élicitée d'une histoire très courte à partir d'une planche de trois images, peu comparable à l'interaction de deux ou plusieurs locuteurs en conversation. Le fait que les chaînes référentielles produites sont alors probablement plus courtes, qu'il s'agit de monologue ainsi que la nature artificielle de la tâche pourront induire une distribution de pronoms différente que celle observable dans la conversation spontanée.

Il convient enfin de relever qu'en allemand, le déictique *da* (*là*), surtout dans sa combinaison avec une préposition en un pronom adverbial (cf. CHAPITRE III-1.2), est employé dans certains contextes où un D-Pro ou pronom personnel seraient possibles. Mais la recherche a révélé que *da* remplit toute une panoplie de fonctions dans le discours et est particulièrement important dans la langue parlée. Weinert (2007b) examine les fonctionnements divers de *da*, comme introducteur de construction présentative, comme ressource (ana-)déictique de cohésion discursive, mais également comme

particule de modalité, tout comme *doch*, *auch*, *nämlich* et autres, marqueurs subjectifs pouvant exprimer statuts épistémiques, attitude et affect (2007b : 98). Peschek (2015) s'intéresse dans sa thèse aux fonctions des pronoms adverbiaux dans l'interaction, sur la base d'un corpus de conversations spontanées entre plusieurs locuteurs. En ce qui concerne la fonction discursive du pronom adverbial, l'auteure montre qu'il peut servir, lorsqu'il réfère à des entités, comme d'autres expressions (anadéictiques) à l'introduction ainsi qu'au maintien d'un topic (2015 : 121 sqq.). Selon l'auteure, le pronom adverbial se trouve au début de l'énoncé s'il marque un topic disruptif ou nouveau, mais peut se trouver également dans une autre position de l'énoncé, où il marque alors le maintien du topic actuel. Par manque de place, nous ne pourrions pas approfondir ces questions ici, mais renvoyons aux travaux de Weinert (2007b) et de Peschek (2015).

### **3. Usages marqués et non-marqués des expressions référentielles : structuration informationnelle et structuration de l'interaction**

#### **3.1 Bilan et élargissement de la perspective**

En somme, nous avons vu dans les sections précédentes que le D-Pro en allemand semble remplir certaines fonctions qui ressemblent à plusieurs égards à celles remplies, en français, par la dislocation, du moins la dislocation d'un pronom, pour promouvoir un référent au statut de topic. En même temps, un nombre important de D-Pro semble être employé dans des contextes dans lesquels une forme matériellement plus faible, et notamment un pronom zéro, serait suffisante pour établir la référence de manière claire. Nous avons montré que, tout comme la dislocation, le D-Pro semble fonctionner comme une ressource pour orienter l'attention de l'interlocuteur et pour marquer explicitement un référent comme topic de l'énoncé et/ou du discours à suivre. Cette fonction peut être remplie plus généralement par des éléments déictiques, comme la discussion de *da* a montré. En même temps, des études interactionnelles de la dislocation ont montré que la gestion de l'organisation topicale du discours ne permet pas d'expliquer toutes les occurrences de dislocation, et que les locuteurs peuvent s'en servir également comme ressource pour la gestion des tours de parole, ainsi que pour rendre explicite la pertinence de leur contribution en exhibant un lien formel avec des contributions précédentes. L'emploi anadéictique de *da* et du D-Pro semble pouvoir également remplir cette fonction, notamment en raison de leur position préférentielle en début de l'énoncé.

Pour compléter le tableau, la distinction entre la structuration informationnelle et la structuration de l'interaction en elle-même, évoquée à plusieurs reprises dans ce chapitre, s'avère cruciale. Nous avons vu dans le chapitre 2 différentes hiérarchies d'accessibilité et discuté le fait que certaines expressions référentielles sont spécialisées pour encoder certains statuts attentionnels d'un référent. Dans ce chapitre, nous avons examiné des catégories d'expression reconnues dans la littérature

comme moyens spécialisés dans l'expression du topic de l'énoncé. En même temps, nous avons souligné que leur fonction ne saura être limitée à cette dimension, et qu'ils assurent également un rôle dans l'organisation de l'activité conversationnelle des interlocuteurs. Or cette fonction n'est pas réservée aux dislocations et déictiques, mais a été traitée dans la littérature également en considérant certains emplois de syntagme nominal lexical et des pronoms personnels anaphoriques, qui peuvent être subsumés sous les catégories de surspécification et sousspécification référentielles.

La surspécification référentielle est discutée par exemple par Pekarek Doehler (1999), qui introduit son article en notant que « one of the interesting aspects about the use of linguistic resources in discourse is that speakers do not always follow economical principles in choosing their means of expression » (1999 : 427). Fox (1987) considère, concernant l'anaphore dans la conversation en anglais, que l'« anaphoric choice at once is determined by and itself determines the structure of the talk » (1987 : 17). Elle distingue ainsi deux modes, « context-determines-use » et « use-accomplishes context » (1987 : 16). Selon l'auteure, le locuteur choisit l'expression référentielle qu'il juge approprié en fonction de son appréciation du contexte discursif. En retour, ce choix signale à l'interlocuteur l'appréciation que le locuteur se fait de ce contexte. Fox soulève que de manière complémentaire, à côté de cet usage non-marqué de l'anaphore, le locuteur peut recourir également à des usages marqués de l'anaphore, « with which the speaker is heard to be doing something special interactionally (such as disagreeing). In this view, anaphora is not determined just by referent-tracking, structuring considerations; it is also manipulated to accomplish certain interactional tasks » (1987 : 17). Comme le rappellent Apothéloz & Pekarek Doehler (Apothéloz & Pekarek Doehler, 2003 : 129),

« le discours n'est pas structuré uniquement en termes de contenus informationnels; il est également structuré en termes d'activités sociales. Les participants s'orientent, comme le dit Schegloff (1990), à la fois vers le 'talk-about' (discours-contenu) et vers le 'talk-that-does' (discours-action). »

C'est ce que nous avons vu dans ce chapitre pour certaines instances de dislocation, de D-Pro et du déictique *da*, seul ou comme pronom adverbial. Cela a également été observé pour des syntagmes nominaux non disloqués et les anaphores pronominales à longue distance. Ce sont ces derniers, et notamment la surspécification référentielle, que nous aborderons dans cette dernière section.

### **3.2 Surspécification et sousspécification référentielle**

Les travaux de Fox (1987) et Pekarek (1999) par exemple discutent des usages d'un syntagme lexical dans des contextes où un pronom serait suffisant pour encoder un référent et montrent que ce choix peut être expliqué en tant que ressource pour accomplir différentes activités conversationnelles. Fox observe ces emplois dans des contextes où une séquence discursive semble être considérée par les locuteurs comme close. En cela, son approche diffère des approches discutées dans le chapitre 2, où

la distance et la concurrence potentielle sont habituellement considérées comme facteurs dans le choix de l'expression référentielle. Au contraire, Fox expose des fonctionnements suggérant que l'activité conversationnelle est un facteur important également, et que la reprise d'un référent à très faible distance et en dehors de toute compétition référentielle peut s'effectuer avec un syntagme lexical si les locuteurs considèrent que la séquence discursive précédente est close et qu'une nouvelle est démarré. Pekarek Doehler (1999) soulève des observations similaires, notant que

« a fuller verbalization of the referential expression than would be necessary for referent identification accomplishes a discourse organisational function at two interconnected levels : the thematic structure and the structure of activities. As Schegloff (1996) has noted recently, "by use of a locally initial reference form a speaker can try to bring off a 'new departure' in talk which is otherwise apparently referentially continuous with just prior talk (452). » (Pekarek Doehler, 1999 : 439)

Dans l'autre sens, il a été montré que nombre des anaphores à longue distance, i.e. des emplois d'un pronom pour réintroduire un référent abandonné, qui peuvent sembler insuffisants dans ce type de contexte d'un point de vue informationnel, sont en fait également des moyens pour signaler une activité conversationnelle (B. A. Fox, 1987; Pekarek Doehler, 2000b). Ils sont fréquemment à considérer comme des « return pops » (B. A. Fox, 1987 : 27), retour effectué par un locuteur à une séquence discursive antérieure après une séquence latérale ou parenthèse, et signalées comme telles par l'emploi précisément du pronom, marquant la continuité avec la séquence précédente distante vers laquelle ils renvoient, plutôt que d'une expression plus forte, plus prototypique pour la réintroduction d'un référent.

La répétition d'un syntagme lexical dans un contexte de forte accessibilité est observée également dans des contextes non liés à la structuration séquentielle en unités discursives, mais liés plus globalement à d'autres aspects de l'activité conversationnelle. Cela peut être le cas par exemple lorsqu'un désaccord ou encore une évaluation (souvent négative) sont exprimés par rapport au référent concerné. Le cas du désaccord est illustré par l'Exemple IV-114, l'expression d'une évaluation négative par l'Exemple IV-115 :

**Exemple IV-114 - (B. A. Fox, 1987 : 62)**

M. Beer is even bedder den wine. Cause it give you more nutrition. **Joe** lives on beer,  
( ) Hnh  
V. No. **Joe** don' live on beer.// **Joe** lives on, **Joe** eats

**Exemple IV-115 - (B. A. Fox, 1987 : 65)**

V. Don' haf tuh be a value whenever I do anything not fuh **my wife**,  
**my wife** wants tuh know why, I did (it).

Pekarek (2000a) met en lumière le fonctionnement parallèle en français de la reprise d'un référent par la dislocation à gauche et de la reprise par répétition d'un syntagme lexical non disloqué et

montre que les deux sont employés pour exprimer un désaccord par alignement structurel, mais également pour signaler l'accord, en reprenant l'expression employée par l'interlocuteur.

Fox (1987) constate également l'emploi de syntagmes lexicaux en surspécification lorsque le locuteur marque sa contribution comme une nouvelle unité légèrement distincte de ce qui précède, tout en maintenant le même topic. Ce cas diffère donc de l'usage structurant du syntagme lexical examiné ci-dessus, en ce qu'ici Fox semble considérer que la séquence discursive dans son ensemble n'est pas encore close, mais que des unités plus petites sont démarquées à l'intérieur de celle-ci. Toute la séquence de l'Exemple IV-116 ci-dessous est à propos de la fille appelée Alice. Après que le locuteur K. ait parlé du fait qu'il/elle ne sait pas où habite cette dernière maintenant, S. emploie le nom plutôt qu'un pronom.

**Exemple IV-116 – adapté de (B. A. Fox, 1987 : 71)**

M. So you dating Keith?  
 K. He's a friend.  
 M. What about **that girl** he use tuh go with fer so long  
 K. **A:lice**?  
 K. I//don't-] think (they're about),  
 M. °myeh]  
 M. (Wha-?)  
 K. I dunno where **she** is but I-  
 K. Talks about her evry so often but I dunno where **she** is  
 M. hmh  
 S. **Alice** was stra:nge  
 M. Very o:dd. She use tuh call herself a prostitute

En effet, cet énoncé peut être considéré comme démarrant une nouvelle séquence, où l'on passe de l'identification et localisation de la fille à une évaluation (à noter que ce schéma n'est pas restreint à l'évaluation, d'autres exemples sont donnés par l'auteure ; voir aussi Ford & Fox (1996)).

Ce fonctionnement nous semble devoir être rapproché de ce qu'observe Weinert (2007a) pour l'emploi d'un D-Pro plutôt que d'un pronom personnel dans des séquences de justification (voir la discussion de l'Exemple IV-110 en page 210 ci-dessus). Le passage d'un genre discursif à un autre peut alors être compris comme autant d'activités conversationnelles secondaires à l'intérieur d'une unité discursive plus large, ou comme la décomposition d'un projet conversationnel en sous-unités tels que décrire, évaluer, justifier, etc.

La reconnaissance ouverte d'un référent (*recognitionals* ; voir Sacks & Schegloff (1979)) est un autre facteur observé, impliqué dans l'établissement d'une référence. La répétition d'un syntagme lexical permet au locuteur d'accepter de manière explicite la référence proposée par un autre locuteur :

- « That is, instead of saying something like (a), speakers were often found to say something like (b):
- (a) A. **Mary** is visiting me this week.  
 B. I know **her**.
- (b) A. **Mary** is visiting me this week.  
 B. I know **Mary**. » (B. A. Fox, 1987 : 64)

Dans une approche similaire, Pekarek Doehler (1999) montre que des reprises d'un référent accessible par un syntagme lexical peuvent servir différentes fonctions au-delà de l'encodage du statut référentiel et topical. Elles permettent l'appropriation d'un référent par le locuteur moyennant une recatégorisation de ce dernier, traduisant différentes perspectives, ce qu'elle illustre par le cas de l'emploi de l'expression *le texte* de la part d'un professeur pour parler d'une œuvre étudiée, alors que ses étudiants réfèrent à cette même entité par *le livre*. Pour Pekarek, cela traduit deux perspectives différentes : le texte en tant qu'objet d'enseignement, le livre en tant qu'objet littéraire (Pekarek Doehler, 1999 : 436). La possibilité de recatégoriser ainsi un référent rend possible également le positionnement mutuel pour l'auteure, qui souligne que

« the speaker's referential choices have not only an indexical but also a regulatory function with regard to the situational frame : they appear to be the very means by which contrasting attitudes towards the referential objects, [...] and the reciprocal positionings of the interlocutors are being constructed and enacted » (Pekarek Doehler, 1999 : 437)

Un dernier groupe d'activité conversationnelle considéré par Fox (1987) est celui du remplacement d'une action (voir également la discussion de l'exemple *he had/ this guy had* dans Ford & Fox (1996)) : « In producing an utterance, a speaker may not be doing "more" of what has come before; s/he may be replacing, or producing a "substitute" for, an utterance which was previously produced » (1987 : 72). Elle continue pour expliquer que

« A common type of replacement occurs when an utterance is in overlap with someone else's talk, or is not sequentially implicative for the subsequent talk; in this case the utterance is treated by its speaker as if the other parties had not "heard" it and it is reproduced (possibly with some variation from the first try) » (B. A. Fox, 1987 : 73)

Fox conclut que « although structural properties are crucial in understanding the overall patterns of anaphora in conversation, our description would be misleading and incomplete if we ignored the influence of factors such as disagreements, assessments, and overt recognitionals » (1987 : 75). De la même manière, Pekarek Doehler (1999) souligne que « the use of referential forms and their positionings (antecedent, second mention, etc.) are implicated in broader interactional project, so that interlocutors formulate not only reference but, by doing so, also their activities » (1999 : 439).